

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**ETUDE DU SECTEUR D'EMPLOI DU PROJET
MAREMA EN COTE D'IVOIRE**

Rapport final

À L'ATTENTION DU COORDONNATEUR
DU PROJET MAREMA

avril 2017

Table des matières

PREAMBULE.....	4
REMERCIEMENT.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
RESUME EXECUTIF.....	12
CHAPITRE 1 : CONTEXTE, OBJECTIFS, APPROCHE METHODOLOGIQUE ET DEROULEMENT DE LA MISSION .	15
1. CONTEXTE DE LA MISSION	15
2. OBJET ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION	15
3. APPROCHE METHODOLOGIQUE	16
4. DEROULEMENT DE LA MISSION	16
4.1. Réunion de lancement: partage et validation des outils.....	16
4.2. Phase de collecte des données.....	17
4.3. Phase de traitement et d'analyse des données.....	17
4.4. Calendrier de la mission	19
CHAPITRE 2 : PAYSAGE INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DU SECTEUR	20
1. PAYSAGE INSTITUTIONNEL	20
1.1. Secteur environnemental	20
1.2. Ressources en eau.....	25
1.3. Eau potable.....	26
1.4. Assainissement en milieu urbain	27
1.5. Assainissement en milieu industriel	29
1.6. La pollution de l'eau et de l'environnement en lien avec la santé.....	29
2. PAYSAGE OPERATIONNEL.....	33
2.1. Structure sous tutelle du Ministère en charge de l'Environnement et ses services.....	33
2.2. Directions Centrales du Ministère en charge de l'Environnement et ses services	34
2.3. Code de l'eau et décrets relatifs (incluant ceux de l'assainissement).....	35
2.4. Code de l'environnement et décrets relatifs	37
CHAPITRE 3 : ANALYSE DU PAYSAGE DES EMPLOYEURS POTENTIELS	40
1. TYPOLOGIE DES EMPLOYEURS POTENTIELS :.....	40
1.1. Les acteurs publics	40
1.2. Les acteurs privés	40

1.3. Les ONG	41
2. TYPOLOGIE ET ÉVOLUTION DE LEURS RESSOURCES HUMAINES	41
3. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES ACTIVITES	47
CHAPITRE 4 : IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES ATTENDUES ET DES CARENCES CONSTATÉES CHEZ LES JEUNES DIPLÔMES	48
1. IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES ACTEURS	48
2. LES CARENCES CONSTATÉES CHEZ LES JEUNES DIPLÔMES	51
CHAPITRE 5 : PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SECTEUR EN TERMES REGLEMENTAIRES ET ECONOMIQUES	53
1. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE.....	53
2. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE	53
SUGGESTIONS & CONCLUSION.....	54
1. SUGGESTIONS	54
2. CONCLUSION.....	57
ANNEXES	58
ANNEXE 1. GUIDE D'ENTRETIEN.....	59
ANNEXE 2. LISTE DES ACTEURS RENCONTRES	68
ANNEXE 3. BILAN DE LA PHASE D'ENQUETE	87
ANNEXE 4. LISTE DES DOCUMENTS RECUS DE LA PART DES ACTEURS	88
ANNEXE 5. SUGGESTIONS SELON LES ACTEURS RENCONTRES	155
ANNEXE 6. COPIES DES COURRIERS ADRESSES AUX ACTEURS	160
ANNEXE 7. TERMES DE REFERENCES	161
BIBLIOGRAPHIE.....	165

PREAMBULE

La mission de l'étude du secteur d'emploi du projet Master Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines (MAREMA), en Côte d'Ivoire, initiée par l'Institut de Recherche et de Développement (IRD), vise à analyser le secteur de l'eau en lien avec les milieux urbains (ressource, traitement, distribution, assainissement et rejet – y compris les nouveaux usages liés à l'économie circulaire) et les risques associés (sanitaires, environnementaux). Cette mission doit permettre de mettre en place un curricula adéquat pour le nouveau programme de master afin que ce celui-ci réponde aux besoins des acteurs du secteur.

Pour ce faire, une mission basée sur des analyses qualitatives avec des entretiens semi-dirigés va permettre de récolter les informations nécessaires à la réalisation de la mission.

REMERCIEMENT

Nos remerciements, pour ce projet, sont dirigés vers l'unité de coordination de l'IRD et ses associés. Aussi, nous remercions tous les intervenants institutionnels (Ministère, Fautières...) et privés (Association, entreprises, laboratoire, cabinet d'ingénierie...) qui ont permis de récolter les données. Finalement, pour toutes les personnes qui, de loin ou de près, ont permis à la mission de se réaliser (SORHOS & Company International, partenaires).

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Calendrier initial de la mission	19
Tableau 2 : Direction sous tutelle du Ministère en charge de l'Environnement et ses services.....	33
Tableau 3 : Direction Centrales du Ministère en charge de l'Environnement et ses services	34
Tableau 5 : Principaux textes de lois applicables en matière de l'eau et de l'environnement	39
Tableau 6 : Liste des profils en rapport avec les acteurs du secteur de l'eau et de l'environnement	42
Tableau 7 : Compétences à recruter par les acteurs à court, moyen et long terme	45
Tableau 8 : listes exhaustive des besoins en termes de compétences des acteurs touchés	49
Tableau 9 : Carences observées chez les jeunes diplômés	52
Tableau 10 : Liste des compétences suggérées	55

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Domaines d'intervention des acteurs institutionnels.....	32
Figure 2 : Répartition des acteurs par domaine d'intervention	40
Figure 4 : Liste des profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement des acteurs	43
Figure 5 : compétences à recruter par les acteurs	46
Figure 6 : répartition des besoins en termes de compétence des acteurs touchés	50
Figure 7 : Liste des compétences suggérées	56

SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigle	Définition
AAE	Association Africaine De L'Eau
ACF	ONG Action Contre La Faim
AERIA	Aéroport International D'Abidjan
AFD	Agence Française De Développement
ANADER	Agence National D'appui Au Développement Rural
ANASUR	Agence Nationale De La Salubrité Urbaine
ANDE	Agence Nationale De L'environnement
BAD	Banque Africaine De Développement
BEIE	Bureau D'Etude D'impact Environnemental
BNETD	Bureau National D'Etudes Techniques Et De Développement
CBC	Continental Beverage Company
CCICI	Chambre De Commerce Et D'industrie De Cote D'ivoire
CIAPOL	Centre Ivoirien Antipollution
CMEAU	Centre Des Métiers De L'eau
CNDD	Commission Nationale Du Développement Durable
CNRA	Centre National De Recherche Agronomique
CNTIG	Comité National De Télédétection Et Information Géographie
CR CI	La Croix-Rouge Cote D'ivoire
CRS-CI	Centre De Recherche Suisse Cote D'ivoire
CURAT	Centre Universitaire De Recherche En Télédétection
DAAF	Direction Administrative Et Financière

DCV	La Direction Du Cadre De Vie
DEA	Diplôme D'études Approfondies
DEEH	Département Energie Environnement Hydraulique
DGIHH	Direction Générale Des Infrastructures De L'hydraulique Humaine
DMN	Direction De La Météorologie Nationale
DPE	La Direction De La Planification Et De L'évaluation
DPN	La Direction De La Protection De La Nature
DPSE	La Direction Des Politiques Et Des Stratégies De L'environnement Et De Coopération
EIE	Etude D'impact Environnemental
EIES	Etudes D'impact Environnemental Et Social
ERASMUS +	European Region Action Scheme For The Mobility Of University Students
FEM	Fonds Pour L'environnement Mondial
FIPME	Fédération Ivoirienne Des Petites Et Moyennes Entreprises
FIRCA	Fonds Interprofessionnel Pour La Recherche Et Le Conseil Agricoles
FNAD	Fonds National De L'assainissement Et Du Drainage
G.O.G.O.PRO'	Groupe Organise Pour La Gestion Des Œuvres De La Production D'eau
INHP	Institut d'Hygiène ou Institut National d'Hygiène Publique
IRD	Institut De Recherche Pour Le Développement
IRIM	Ivoirienne De Réalisation Et D'importation Et De Maintenance
LANADA	Laboratoire National D'appui Au Développement Agricole
LANEMA	Laboratoire National D'essais, De Métrologie Et D'analyses
MAREMA	Master Régional Ressources En Eau Et Risques Environnementaux Dans Les Métropoles Africaines

MCLAU	Ministère De La Construction, Du Logement, De L'assainissement Et De L'urbanisme,
MESRS	Ministre De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique
MIE	Ministère Des Infrastructures Economiques
MIM	Ministère De L'industrie Et Des Mines
MINAGRI	Ministère De L'agriculture Et Du Développement Rural
MINEF	Ministère Des Eaux Et Forets
MINHP	Ministère De La Sante Et De L'hygiène Publique
MINSEDD	Ministère De La Salubrité, De L'environnement Et Du Développement Durable
MPARH	Ministère De La Production Animale Et Des Ressources Halieutiques
MPEDER	Ministère Du Pétrole, De L'énergie Et Du Développement Des Energies Renouvelables
MS Project	Microsoft Project
MSHP	Le Ministère De La Sante Et De L'hygiène Publique
Nb	Nombre
ND	Non Définitif
OCB	Organisation Communautaires De Base
OCSI	Omni Chimie Services Industriels
OIPR	Office Ivoirien Des Parcs Et Réserves
OMS	Organisation Mondiale De La Sante
ONAD	Office National De L'assainissement Et Du Drainage
ONEP	Office National De L'eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernemental
PNAE	Plan National D'actions Pour L'environnement

PND	Plan National De Développement
PNUD	Programme Des Nations Unies Pour Le Développement
PPP	Programme Public-Prive
PRIV.	Prive
PUB.	Public
QSHE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
RNO	Réseau National D'observation
SARE-QSE	Spécialiste En Automatismes Robotique Electricité & Qualité Sécurité Environnement
SIIC	Service De L'inspection Des Installations Classées
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
SODECI	Société De Distribution D'eau En Côte D'ivoire
SODEFOR	Société De Développement Des Forêts
SODEXAM	Société D'exploitation De Développement Aéroportuaire Aéronautique Météo
SOLIBRA	Société De Limonadières Et Brasseries D'Afrique
TIC	Technologies De L'information Et De La Communication
UE CCC	Union Européenne Cellule De La Coordination De La Coopération
UFR	Unités De Formation Et De Recherches

RESUME EXECUTIF

À l'initiative de l'Université de Montpellier et de ses partenaires, le cabinet SORHOS et Company International a été recruté pour la réalisation de l'étude du secteur d'emploi du projet MAREMA en Côte d'Ivoire.

Cette mission a consisté d'une part, à **recueillir des contacts et des éléments d'orientation auprès des acteurs disposant d'un niveau d'information générale**. Et d'autre part, s'appuyant sur des contacts et des éléments d'orientations préalablement recueillis (liste et contact d'entreprises du secteur, liste des entreprises ayant recruté dans le secteur...), **une étude qualitative a été faite selon des entretiens semi-directifs** avec les acteurs socioprofessionnels répertoriés. Il s'agissait ici d'apprécier et de tirer des leçons du degré d'implication du gouvernement Ivoirien dans le secteur et surtout des expériences et avis des acteurs du secteur.

Le cadre d'opérationnalisation du Programme de formation est cohérent : il sera effectif suite à l'analyse du commanditaire et ses partenaires des résultats de la présente étude qui se résumant comme suit:

PAYSAGE INSTITUTIONNEL

Le secteur de l'eau et de l'environnement est à caractère transversal. Il fait intervenir plusieurs Ministères. Cependant, la conception et la mise en œuvre de la politique nationale pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles (l'eau..) sont à la charge de dix ministères qui sont :

- **Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD)¹,**
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MINHP),
- **Ministère des Infrastructures économiques,**
- **Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (MCLAU),**
- Ministère du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des Énergies Renouvelables (MPEDER),
- Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM)
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINAGRI)
- Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MPARH),
- Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS),
- **Ministère des Eaux et Forêts (MINEF).**

PAYSAGE OPERATIONNEL

¹ Les Ministères en gras sont les ministères les plus impliqués dans la gestion de l'environnement et de l'eau

Des Départements Ministériels des dix ministères ainsi que les Directions centrales et structures sous tutelle interviennent dans la gestion de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire. La multiplicité des intervenants dans la gestion du secteur provoque, à des degrés divers, des chevauchements et des conflits de compétences et une confusion par rapport aux mandats et aux responsabilités. De plus, l'instabilité institutionnelle amoindrit l'efficacité des actions et empêche le suivi efficace des programmes mis en œuvre.

TPOLOGIE DES EMPLOYEURS POTENTIELS

Les secteurs de l'eau, de l'environnement et de l'assainissement sont des secteurs plus ou moins développés en Côte d'Ivoire par des entités du domaine public ou privé et même des ONG. Le nombre d'employeurs du secteur est assez important. Mais dans le cadre de l'étude nous avons pu cibler en cinquante-quatre (54). Ces acteurs cibles sont répartis selon le secteur public (32%), privé (46%), des ONG (16%) et autres (6%).

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES ACTIVITES

La stabilité sociopolitique rassurante et la préoccupation d'une meilleure approche du développement durable aux sujets environnementaux, eaux et assainissements sont au cœur de la politique de développement du gouvernement actuel. À cet effet, une panoplie de projets est mise en œuvre pour remédier aux problèmes que rencontre le secteur. En somme, on note une bonne évolution des activités dans le secteur à court, moyen et long termes.

IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES ACTEURS

Près de 50% des acteurs du secteur interviewés ont souligné des difficultés à recruter des compétences spécifiques dans leur domaine d'activité. Donc, il y a un réel besoin de compétences en relation avec le secteur en Côte d'Ivoire.

La plupart des acteurs désirent recruter du personnel assez opérationnel, à savoir du personnel capable d'allier aussi bien les connaissances théoriques que les connaissances pratiques. Alors, certains préconisent la collaboration du secteur privé afin de renforcer les volets techniques et pratiques de la formation théorique.

LES CARENCES CONSTATÉES CHEZ LES JEUNES DIPLÔMES

Des carences sont constatées dans l'ensemble au niveau du savoir, savoir-faire et savoir-être. Cependant, les carences au niveau du savoir-être chez les jeunes diplômés furent les plus mentionnées par les acteurs interviewés.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

La Côte d'Ivoire dispose d'une réglementation dense du secteur. Mais, les dix ans de crise sociopolitique ont fragilisé la mise en application et l'évolution de ladite réglementation.

Cependant, des efforts considérables sont faits actuellement par le gouvernement en termes réglementaire pour organiser et développer au mieux le secteur.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ECONOMIQUE

La relance de développement socioéconomique suite à la crise de 2002 à travers l'agriculture,

le secteur de l'eau et de l'environnement, l'assainissement fait montre de bonnes perspectives d'évolution économique des acteurs intervenants dans le secteur.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE, OBJECTIFS, APPROCHE METHODOLOGIQUE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

1. CONTEXTE DE LA MISSION

Le projet Erasmus + « Master Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines » (MAREMA) vise à créer un parcours régional de formation porté par les Universités d'Abomey Calavi (Bénin), Yaoundé I et Ngaoundéré (Cameroun), Nangui Abrogoua et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire) entre 2016 et 2019. Il est coordonné par l'Université de Montpellier et appuyé par plusieurs établissements académiques européens (Université de Barcelone, Université Grenoble Alpes, Université Catholique de Louvain), l'Institut de Recherche pour le Développement et l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Dans des pays marqués par une croissance urbaine forte et la nécessité de renforcer l'accès des populations à une eau salubre et à l'assainissement (objectif du développement durable n°6), le besoin de pouvoir recourir à des scientifiques et des experts de haut niveau formés sur ces questions est prégnant. Pour contribuer à y répondre, MAREMA propose d'élaborer et de mettre en place dans les 5 universités porteuses une offre de formation internationale, pluridisciplinaire, à des outils pédagogiques et de recherche innovants et fortement connectée au secteur socioprofessionnel local, national et international.

Dans cette perspective, une première étape du projet consiste à analyser le contexte socioéconomique dans lequel la formation va s'insérer. En particulier, il s'agit à travers la présente étude de permettre aux porteurs du projet, d'une part, de construire l'offre de formation en tenant compte des besoins exprimés par les employeurs potentiels du secteur de l'eau et de l'environnement, et d'autre part, d'initier en amont un partenariat avec ces acteurs. Elle est complémentaire d'un travail d'analyse des formations de master existantes dans le domaine de l'eau et de l'environnement en lien avec les grandes villes africaines. Elle vise également à faciliter l'organisation de tables rondes réunissant les promoteurs du futur parcours de master et les acteurs socioprofessionnels du secteur.

L'étude est commanditée par le consortium MAREMA et coordonnée par l'Université de Barcelone et l'Institut de Recherche pour le Développement, avec l'appui des Universités d'Abomey Calavi (Bénin), Yaoundé I et Ngaoundéré (Cameroun), Nangui Abrogoua et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire).

2. OBJET ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

L'**objet** de la mission est d'analyser le secteur de l'eau en lien avec les milieux urbains (ressource, traitement, distribution, assainissement et rejet – y compris les nouveaux usages liés à l'économie circulaire¹) et les risques associés (sanitaires, environnementaux).

De façon spécifique, les **objectifs de la mission** sont les suivants :

- Fournir une description détaillée du paysage institutionnel et opérationnel (entreprises publiques, bureaux d'étude nationaux et internationaux, ONG, administrations

(Ministères et leurs directions générales, collectivités territoriales...), petites, moyennes et grandes entreprises privées, multinationales) du secteur

- Produire une analyse détaillée du paysage des employeurs potentiels du secteur
- Identifier les compétences (disciplinaires et transversales) attendues par les employeurs et notamment les carences constatées chez les jeunes diplômés en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être
- Disposer d'éléments de prospective du secteur (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés).

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour atteindre les résultats susmentionnés, nous avons adopté une méthodologie en deux principales étapes.

Un premier volet de l'étude a consisté à **recueillir des contacts et des éléments d'orientation auprès des acteurs disposant d'un niveau d'information générale**. Les acteurs visés sont principalement la chambre de commerce et d'industrie, les associations professionnelles et les agences d'emploi. Pour les agences d'emplois, nous nous sommes focalisés sur les archives du site educarriere.ci qui est la première plateforme web pour la Formation, l'Emploi et l'Entrepreneuriat en Côte d'Ivoire.

Dans la suite, en s'appuyant sur des contacts et des éléments d'orientations préalablement recueillis (liste et contact d'entreprises du secteur, liste des entreprises ayant recruté dans le secteur...), **une étude qualitative a été réalisée suivant des entretiens semi-directifs** menés avec les acteurs socioprofessionnels visés.

4. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission étendue sur 15 jours comprenait 4 étapes. Elle s'est déroulée effectivement en 22² jours depuis la date de la réunion de lancement.

4.1. Réunion de lancement: partage et validation des outils

La mission a débuté avec une réunion de lancement entre l'unité de coordination UNA-IRD logée à l'Université Nangui Abrogoua et le cabinet d'étude SORHOS & Company International (SORHOS). Cette réunion a permis à SORHOS de présenter la méthodologie de réalisation de la mission, les activités prévues, les outils utilisés, l'équipe de travail, la durée de la mission et les résultats attendus. Ces différents éléments, après analyse, ont été validés. Finalement, l'orientation de la mission a été confirmée.

² Les raisons du décalage sont indiquées dans la section « calendrier de la mission »

4.2. Phase de collecte des données

Premièrement, un recueil des contacts et des éléments d'orientation de la mission auprès des principaux acteurs du projet a eu lieu. Les principaux acteurs approchés sont l'unité de coordination, les faitières et autres organisations susceptibles de faciliter l'accès aux acteurs. Pour ce faire, des séances de travail ont été réalisées à la suite d'envoi de courriers de rendez-vous. Par la suite, des rencontres d'orientation ont eu lieu et ces structures nous ont guidés vers les acteurs ou les personnes ressources capables de nous donner les informations voulues. Finalement, des rencontres ont été convenues avec les personnes ressources pour la réalisation des entretiens.

Ensuite, il y'a eu la réalisation des entretiens. Chaque entretien a été préparé avec une revue documentaire des activités de l'acteur à rencontrer, et une adaptation des outils de collecte en fonction. En outre, l'entretien est réalisé en présence de deux interviewers utilisant la fiche de collecte et le guide d'entretien. Durant l'entretien les informations sont enregistrées sur la fiche de collecte et/ou avec un enregistrement audio (si autorisé par l'interviewé). À la fin de l'entretien, une fiche de collecte synthèse est élaborée à l'aide de l'enregistrement audio et/ou à partir des fiches de collecte des deux interviewers.

La réalisation des deux précédentes étapes prévoit un déroulement séparé des activités. Cependant, ces deux étapes se chevauchaient constamment. En effet, pendant la réalisation des interviews, certains acteurs qui n'avaient pas encore donné de suite à la demande de rendez-vous ont signifié leur intérêt et proposé des dates de rendez-vous. Alors une bonne partie du programme de rendez-vous s'est modifiée au fur et à mesure que les interviews se réalisaient.

En outre, durant la réalisation des entretiens, certaines indications du guide d'entretien ont été modifiées à cause de la réaction de certains intervenants. En effet, certains acteurs institutionnels se sont plaints du caractère confidentiel de certaines questions. De ce fait, nous les avons identifiées, modifiées et adaptées pour les entretiens suivants. Cette démarche a été notifiée à l'unité de coordination³.

4.3. Phase de traitement et d'analyse des données

La troisième phase concernait la rédaction du rapport. Dans un premier temps, l'ossature du rapport a été soumise à l'unité de coordination qui l'a validée.

Par la suite, un traitement des données collectées s'est fait selon les principaux axes suivants :

- Le paysage institutionnel et opérationnel du secteur ;
- l'analyse du paysage des employeurs potentiels ;
- l'identification des compétences attendues et des carences constatées chez les jeunes diplômés ;

³ Voir l'annexe concernant le guide d'entretien

- les perspectives d'évolution du secteur en termes réglementaire, institutionnel et économique.

Pour chaque principale thématique, une synthèse a été faite selon les données récoltées afin de montrer un aperçu général. En effet, un état sur les compétences recherchées a été fait selon la cartographie des types d'entreprises visitées.

Finalement, le rapport provisoire a été envoyé et soumis à l'unité de coordination. À la suite de sa validation, une version finale sera envoyée à l'unité de coordination.

4.4. Calendrier de la mission

La mission initialement prévue pour 15 jours a été légèrement modifiée en raison de difficultés rencontrées au cours de la mission. Il s’agit, notamment, de la note d’information de l’IRD qui n’est pas arrivée à temps et l’indisponibilité des personnes ressources des acteurs cibles.

ACTIVITES	JOUR														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1. PREMIER RECUEIL DE CONTACTS ET D'ELEMENTS D'ORIENTATION															
1.1. Prise de Rendez-vous	■														
1.2. Rencontre		■													
2. ENTRETIEN (Qualitatif)															
2.1 Préparation des entretiens			■												
2.2. Réalisation des entretiens				■	■	■	■	■							
2.3. Traitement et Exploitation des données								■	■						
3. REDACTION DU RAPPORT															
3.1. Paysage institutionnel et opérationnel du secteur										■					
3.2. Analyse du paysage des employeurs potentiels											■				
3.3. Identification des compétences attendues et des carences constatées chez les jeunes diplômés												■			
3.4. Perspectives d'évolution du secteur en termes réglementaires, institutionnels et économiques													■		
3.5. Mise en commun et vérification globale														■	■
5. REMISE DU RAPPORT PROVISOIRE															

Tableau 1 : Calendrier initial de la mission

CHAPITRE 2 : PAYSAGE INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DU SECTEUR

1. PAYSAGE INSTITUTIONNEL

Les questions liées à l'eau et les risques environnementaux sont en général transversales et couvrent donc plusieurs domaines dont principalement l'Environnement, les Ressources en eau, l'Eau potable, l'Assainissement en milieu urbain et l'Assainissement en milieu industriel. Dans cette partie, nous verrons comment se présente le cadre institutionnel du secteur en Côte d'Ivoire.

1.1. Secteur environnemental

La gestion de l'environnement, étant donné son caractère transversal, fait intervenir plusieurs Ministères. Cependant, la conception et la mise en œuvre de la politique nationale pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont à la charge des Ministères suivants⁴:

- **Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable,**
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique,
- **Ministère des Infrastructures économiques,**
- **Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme,**
- Ministère du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des Énergies Renouvelables,
- Ministère de l'Industrie et des Mines,
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural,
- Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques,
- Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- **Ministère des Eaux et Forêts.**

Ceux-ci disposent, pour l'exercice de leurs attributions, de services rattachés et déconcentrés, de directions centrales et d'Etablissements Publics Nationaux sous tutelle. L'un des services rattachés dans le cadre actuel (du Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable) est la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD) chargée de favoriser la concertation entre les acteurs intervenant dans les domaines de l'environnement, du social et de l'économie et de veiller à l'harmonisation des actions relatives au développement durable. Elle doit promouvoir la participation des populations et émettre des avis sur toute politique ou stratégie susceptible d'affecter les dimensions environnementales du développement durable.

⁴ Les Ministères en gras sont les ministères les plus impliqués dans la gestion de l'environnement et de l'eau

1.1.1. Le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD)

Le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable fait office des quatre Directions Techniques suivantes :

- **La Direction de la Planification et de l'Évaluation (DPE)** responsable de planification et du contrôle des politiques environnementales et de communication sur l'environnement. Elle doit coordonner les projets environnementaux et réaliser des études prospectives.
- **La Direction des Politiques et des Stratégies de l'Environnement et de Coopération (DPSE)** chargée de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de protection de l'environnement, du Code de l'environnement, de la législation nationale et des conventions et d'accords internationaux relatifs à l'environnement. Elle doit élaborer une stratégie d'information/éducation/communication et gérer le partenariat avec le secteur privé, les ONG et les Organisation Communautaires de Base (OCB) dans le domaine de l'environnement ;
- **La Direction de la Protection de la Nature (DPN)** responsable des actions suivantes :
i) suivi de la mise en œuvre des politiques de gestion de la faune sauvage, des écosystèmes aquatiques, de la conservation du réseau des parcs nationaux/réserves naturelles et de l'élaboration des stratégies pour leur gestion durable incluant la coordination des programmes de surveillance ; ii) suivi de la mise en œuvre des conventions et accords internationaux relatifs aux parcs nationaux/réserves naturelles, notamment les Conventions Ramsar et CITES ; iii) suivi de la mise en œuvre du Code de l'eau en ce qui concerne la protection et l'utilisation rationnelle et durable de la ressource en eau ; iv) promotion et suivi de la mise en valeur des sites naturels et des parcs/réserves volontaires et suivi/évaluation des activités de l'OIPR et de la gestion des parcs zoologiques et des jardins botaniques.
- **La Direction du Cadre de Vie (DCV)** en charge des actions suivantes: i) suivi des politiques en matière de cadre de vie, d'économie d'énergie et de promotion d'énergies nouvelles et renouvelables ; ii) promotion des actions visant à assurer la salubrité dans les villes et villages, contrôle des réseaux d'assainissement et de drainage ; iii) promotion des actions de conservation/aménagement/réhabilitation des espaces verts urbains et périurbains ; iv) coordination et promotion des actions de lutte contre les pollutions de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que contre les nuisances dans les villes et villages ; v) amélioration des méthodes de collecte/traitement/recyclage/valorisation des déchets ; vi) mise en place d'une veille sur les risques majeurs susceptibles d'affecter le cadre de vie des populations ; vii) gestion du partenariat avec les collectivités territoriales, le secteur privé, les ONG et les OCB en ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie dans les villes et villages et le suivi environnemental de l'aménagement du territoire.

Ces quatre directions centrales réalisent leurs actions en collaboration et en liaison avec les structures sous tutelle que sont l'ANDE, le CIAPOL et l'OIPR :

- **L'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE)** : a pour missions d'assurer la coordination de l'exécution des projets de développement à caractère environnemental, d'effectuer le suivi et de procéder à l'évaluation des projets du PNAE, de constituer et de gérer un portefeuille de projets d'investissement environnementaux, de participer aux côtés du ministère chargé de l'Economie et des Finances, à la recherche de financements, de garantir la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets et programmes de développement, de veiller à la mise en place et à la gestion d'un système national d'information environnementale, de mettre en œuvre la procédure d'études d'impact ainsi que l'évaluation de l'impact environnemental des politiques macro-économiques, de mettre en œuvre les conventions internationales dans le domaine de l'environnement et d'établir une relation Suivi avec les réseaux d'ONG. Elle inclut un Bureau d'Etude d'Impact Environnemental (BEIE).
- **Le Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL)** a pour missions le contrôle et la surveillance de la pollution des milieux aquatiques et atmosphériques. Aujourd'hui, ses activités sont essentiellement axées sur la surveillance de la qualité des eaux continentales, lagunaires et côtières. Le CIAPOL anime le Réseau National d'Observation (RNO) «eau». Depuis quelque temps, le CIAPOL a vu ses activités étendues aux contrôles de la pollution et des nuisances industrielles par l'intégration du Service de l'Inspection des Installations Classées (SIIC).
- **L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)**: est chargé de la restructuration et de la gestion des parcs nationaux et réserves. Sa création récente introduit une importante modification institutionnelle ; l'OIPR a la charge de toutes les activités liées aux aires protégées du pays dont la gestion opérationnelle sera décentralisée. Il bénéficie d'une autonomie financière et son fonctionnement est particulier par le fait que les représentants des ONG, des communautés riveraines des aires protégées, des opérateurs privés y participent.

1.1.2. Le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)

Le Ministère des Eaux et Forêts est chargé, entre autres, de gérer et de contrôler les forêts classées, de définir et mettre en œuvre le Plan National de Reboisement, le recouvrement des taxes forestières, la gestion des ressources cynégétiques, la lutte contre les feux de brousse et la défense des forêts et la mise en œuvre du Code de l'Eau... Au plan structurel et organisationnel, la structure comprend : Une Direction de la Planification/Programmation des Projets et des ONG, un Secrétariat du Comité National de Défense de la forêt et de la lutte contre les feux de brousse, rattaché au Cabinet, une Direction Générale des Eaux et Forêts subdivisée en cinq Directions qui sont :

- i) la Direction de la Production et des Industries Forestières ;
- ii) la Direction du Reboisement et de la lutte contre la désertification ;
- iii) la Direction de la faune et de la pêche en eau continentale ;
- iv) la Direction de la Police Forestière et du Contentieux ;

- v) la Direction des Ressources en eau et vi) des structures déconcentrées au niveau des départements et des cantonnements.

Une société sous tutelle, la **Société de Développement des Forêts (SODEFOR)**, est chargée de la gestion du domaine permanent de l'État, notamment des forêts classées. Mettant en œuvre la politique de développement forestier du pays, la SODEFOR a la tâche de mettre en œuvre des modèles de gestion permettant l'exécution du Plan Directeur Forestier (PDF), la valorisation des produits forestiers et l'enrichissement du patrimoine forestier national.

Si le Ministère en charge de l'Environnement constitue le chef de file de la mise en œuvre de la politique environnementale, d'autres ministères y contribuent puisque leurs attributions et leurs missions ont des liens étroits avec la problématique environnementale.

1.1.3. Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (MCLAU)

Il assume la gestion du réseau d'assainissement et de drainage, des permis de construire, de l'aménagement des terrains urbains, de l'habitat et de l'urbanisme, et des ouvrages publics majeurs.

La Direction de l'Assainissement s'occupe de la programmation des plans directeurs d'assainissement, du drainage, du suivi des études et des travaux relatifs aux réseaux primaires en vue de contrôler leur conformité avec les plans d'urbanisme, du suivi de l'exploitation et de la maintenance des réseaux d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan.

1.1.4. Ministère des Infrastructures Economiques (MIE)

Le Ministère des Infrastructures Economiques : gère les infrastructures et le domaine public de l'État. La Direction de l'Hydraulique Humaine de ce Ministère s'occupe de l'alimentation des populations en eau potable, de la collecte des données et des mesures hydrologiques. Des sociétés d'État comme les Ports d'Abidjan et de San Pedro sont sous la tutelle du Ministère des Infrastructures Economiques. La Direction de la Météorologie Nationale (DMN/SODEXAM) collecte les données climatologiques. Ses relations avec les structures sous régionales lui permettent de jouer un rôle important dans l'Organe National de Coordination de la Convention pour la Lutte contre la Désertification.

1.1.5. Ministère du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des Énergies Renouvelables (MPRDER)

Le Ministère du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des Énergies Renouvelables est chargée de l'électrification rurale et des énergies renouvelables.

1.1.6. Ministère de l'Industrie et des mines (MIM)

Le Ministère de l'Industrie et des mines dispose d'une Sous-Direction "Environnement" chargée de la sensibilisation des entreprises pour l'utilisation des technologies moins polluantes. Le Ministère a la tutelle du LANEMA (Laboratoire National d'Essais, de Métrologie et d'Analyses) pour assurer le suivi des émissions des industries. Il contrôle l'exploration minière et des hydrocarbures.

1.1.7. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINAGRI)

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dont l'un des objectifs est de parvenir à une pratique raisonnée de l'agriculture respectueuse de l'environnement a créé en son sein une Sous-Direction de l'environnement en 2003. Depuis fin 2005, cette entité administrative a démarré ses activités. Des structures sous tutelle comme l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) mènent des actions de vulgarisation des bonnes pratiques agricoles et d'encadrement des populations rurales. Elle bénéficie du soutien du LANADA (Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole) qui possède sept laboratoires thématiques (Pathologie animale, Eco toxicologie, Hygiène alimentaire, Analyse des semences, Aquaculture, Nutrition Animale, Insémination artificielle).

La raréfaction des terres cultivables, l'augmentation de la population et l'appauvrissement progressif des terres ont contribué à encourager la pratique de l'agriculture intensive en Côte d'Ivoire. Cette pratique se caractérise par une optimisation de la production par rapport à la surface cultivée. Ainsi, le recours est donc fait aux produits phytosanitaires (pesticides, engrais, régulateurs de croissance, défoliants...) pour accroître la viabilité des cultures et pour maximiser les rendements. Ces produits, comme le soulignent plusieurs rapports⁵, présentent des risques sanitaires pour les utilisateurs et constituent une source de pollution de l'environnement. Ce fait n'est pas sans danger pour les populations riveraines notamment ceux vivant proche des cours d'eau dans les villes (lagune pour le cas d'Abidjan). Ainsi, pour y faire face efficacement, les autorités ivoiriennes ont mis en place un **Service National de Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité** (SNPVQ). Cette Direction du MINAGRI est en charge des avertissements, des traitements et des contrôles phytosanitaires. Cependant, malgré ces précautions, de nombreux rapports⁶ ont observé la présence de pesticides dans les ressources en eau notamment dans les lagunes de la ville d'Abidjan.

⁵ Levi, 1999; Sanborn et al., 2004; Gnago et al., 2010

⁶ Traoré et al., 2015 : Niveau de contamination par les pesticides des eaux des lagunes Aghien et Potou (sud-est de la COTE D'IVOIRE)

1.1.8. Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MPARH)

Le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques : comprend cinq directions centrales :

- i) la DAAF ;
- ii) la Direction de la planification et des programmes ;
- iii) la Direction des services vétérinaires et de la qualité ;
- iv) la Direction des productions de l'élevage et ;
- v) la Direction des productions halieutiques. Il est chargé entre autres de la gestion et du suivi des ressources halieutiques.

1.1.9. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique intervient dans le secteur de l'environnement au travers des structures de recherche placées sous sa tutelle. Par ailleurs, il est impliqué dans la problématique de la gestion de l'environnement à travers ses universités, centres et instituts de recherches et ses laboratoires, dont les champs de compétences, touchent les problèmes visés par les conventions. Rattachés pour la plupart aux Unités de Formation et de Recherches (UFR), ces centres, instituts et laboratoires existent au plan national.

Les structures comme le BNETD et le CNTIG (Comité National de Télédétection et Information Géographie) rattachés à la Présidence et à la Primature, détiennent d'importantes informations biophysiques et socioéconomiques. Elles élaborent une grande partie des études environnementales (EIE, profils, etc.) pour le secteur privé et les organes décentralisés du pays.

REMARQUE :

Le cadre institutionnel relatif à l'environnement et à la protection de la nature en Côte d'Ivoire se caractérise par une multiplicité d'intervenants et par des restructurations récurrentes. Les institutions s'occupant des questions hydrauliques et environnementales se retrouvent pratiquement dans tous les ministères ; une situation qui provoque des chevauchements, des lacunes de compétences et la confusion par rapport aux mandats et responsabilités. L'instabilité institutionnelle amoindrit l'efficacité des actions et empêche le suivi efficace des programmes.

1.2. Ressources en eau

1.2.1. Ministère des eaux et forêts⁷

Il est à mesure d'assurer les missions suivantes :

- gestion durable de la faune et de la flore ;
- **gestion durable et protection des eaux** plus précisément la mise en œuvre du code de l'eau avec le ministre en charge des infrastructures économiques, de l'environnement, de l'agriculture de la santé et des ressources animales et halieutiques ;
- protection de la faune et de la flore ;
- Aménagement des jardins botaniques et parcs zoologiques en collaboration avec les collectivités décentralisées.

De façon opérationnelle, il est en charge de la protection des ressources en eau.

1.3. Eau potable

1.3.1. Ministère des Infrastructures Economiques⁸

Le Ministère des Infrastructures Economiques est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'équipement du pays en infrastructures dans les domaines des travaux publics. Il est à la maîtrise d'ouvrage, le suivi de la conception et de la réalisation des adductions d'eau publiques et des points d'eau villageois ainsi que leur entretien, et la réglementation de leur gestion.

L'État de Côte d'Ivoire est représenté dans le secteur de l'Eau par le Ministère des Infrastructures Economiques qui en assure la tutelle technique et définit la politique en matière de l'eau. Spécifiquement, à travers sa Direction Générale des Infrastructures de l'hydraulique Humaine, il permet :

- d'assurer la mise en œuvre et l'orientation de la politique d'approvisionnement en eau potable des populations, tant sur le plan technique que financier ;
- de contribuer à la définition des volets d'approvisionnement en eau des contrats plan et d'assurer leur suivi ;
- de participer à la définition des modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre des projets d'approvisionnement en eau et de veiller à leur mise en œuvre ;
- de définir les modalités de gestion et de conservation du patrimoine ainsi que de viabilité de réseaux d'alimentation en eau potable ;
- de proposer les normes et règlements de construction et d'exploitation en matière d'approvisionnement en eau, en liaison avec les autres services compétents ;
- de contribuer à la promotion de partenariat international sur les questions d'approvisionnement en eau ;

⁷ Source : Ministère des eaux et forêts

⁸ Source : Ministère des Infrastructures Economiques

- d'assurer la veille technologique.

Pour mieux assurer sa mission en étant encore plus proche des populations, le ministère décentralise ces activités à travers les vingt-deux (22) Directions Régionales des Infrastructures Economiques De cinquante-huit (58), les Directions Départementales des Infrastructures Economiques et les De trente et une (31) Directions Territoriales de l'Hydraulique dont elle dispose.

1.3.2. Office Nationale de l'Eau Potable⁹

L'Office Nationale de l'Eau Potable est créée par le décret no206-274 du 23 Août 2006. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère des Infrastructures Economiques et la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle a pour mission d'apporter à l'Etat et aux Collectivités Territoriales, son assistance pour assurer l'accès à l'eau potable des populations sur l'ensemble du territoire ainsi que la gestion du patrimoine public et privé de l'Etat dans le secteur de l'eau potable.

1.3.3. Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire¹⁰

La Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire est une société privée de service publique. Elle est chargée d'assurer l'approvisionnement en eau potable de la Côte d'Ivoire. En 1999, la SODECI a obtenu un contrat d'affermage portant sur l'exploitation et l'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan.

1.4. Assainissement en milieu urbain

1.4.1. Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable

Il vise à promouvoir la salubrité en garantissant la protection de l'environnement sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins de développement. En termes d'environnement, la mission du ministère comprend¹¹ :

- Planification et contrôle de la politique en matière d'environnement, évaluation, études et plan ;
- mise en œuvre du Code de l'Environnement et de la législation en matière de Protection de la Nature et de l'Environnement ;
- gestion et suivi des projets financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD) ;
- mise en place des services environnementaux du réseau des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles en liaison avec les Ministres du Tourisme et des Eaux et Forêts ;

⁹ Source : ONEP

¹⁰ Source : SODECI

¹¹ Source : ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du développement Durable

- protection et mise en valeur des écosystèmes aquatiques, fluviaux, lagunaires et littoraux et des zones humides ;
- gestion des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles en collaboration avec le Ministre des Eaux et forêts ;
- contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- coordination de la gestion des risques naturels majeurs ;
- renforcement des moyens et suivi du contrôle des déchets industriels en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation au contrôle du fonctionnement des réseaux d'assainissement et drainage, en liaison avec le Ministre de la Construction de l'Assainissement et de l'Urbanisme ;
- supervision et suivi de la gestion des déchets industriels, agricoles, toxiques ou dangereux en liaison avec les Ministres concernés.

1.4.2. Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme

Cette institution est le principal ministère qui se charge de l'assainissement à travers les missions suivantes :

- la planification, l'extension, et l'équipement des infrastructures de la salubrité urbaine ;
- la maîtrise d'ouvrage déléguée de tous travaux d'entretien et de réhabilitation desdites infrastructures ;
- le contrôle du bon fonctionnement des infrastructures concédées par l'État à des tiers ou à des collectivités territoriales en matière de transfert, de tri, et de transformation des ordures et déchets ;

1.4.3. Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR)

C'est l'Autorité de régulation de la filière des déchets en Côte d'Ivoire. Cette agence a pour mission :

- La planification, l'extension, l'équipement des infrastructures de salubrité urbaine ;
- La maîtrise d'ouvrage déléguée de tous travaux d'entretien et de réhabilitation des dites infrastructures ;
- L'assistance aux collectivités et le contrôle de conformité à la réglementation de l'intervention des entreprises prestataires du service public de salubrité aux termes de références tels que définis par les cahiers de charges ou à défaut, par toute disposition réglementaire prise par l'autorité compétente.

1.4.4. Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL)

En milieu industriel, l'État a créé par décret n° 91-662 du 09 octobre 1991 le CIAPOL dont les missions sont celles du suivi du niveau de pollution des eaux (lagunes, mer et eaux douces), des sols et de l'air. En outre, par le biais de sa sous-direction des Installations Classées (SDIIC), il assure, aussi, la mise en œuvre et le respect des dispositions techniques qui seront prescrites par l'arrêté d'autorisation d'exploiter pour une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement.

Le CIAPOL est responsable du contrôle de tous les déversements de polluants dans la nature en Côte d'Ivoire. Les lignes ci-dessous présentent les grandes lignes des principaux textes qui réglementent les activités du CIAPOL auprès des industries.

Sur le plan réglementaire, le pays a adopté à travers le Décret n°2012-1047 du 24 Octobre 2012 le principe pollueur-payeur tel que défini par la loi n°96-766 du 03 Octobre 1996 portant code de l'environnement. Ce principe découle de l'éthique de responsabilité, qui consiste à faire prendre en compte par chaque acteur économique les externalités négatives de son activité.

1.5. Assainissement en milieu industriel

Le Ministère en charge de l'assainissement en milieu urbain est le même que celui de l'assainissement en milieu industriel : le Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme. Cependant, des décrets spécifiques ont été adoptés pour ce secteur. Nous avons entre autres :

- Décret n° 2011-482 du 28 décembre 2011 portant création et organisation de la Société d'État dénommée Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) ;
- Décret n° 2012-933 du 19 septembre 2012 modifiant les articles 5 et 8 du décret n°2011-482 du 28 décembre 2011 portant création et organisation de la Société d'État dénommée Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD).

1.6. La pollution de l'eau et de l'environnement en lien avec la santé

1.6.1. Ministère de la Santé et de Lutte contre le Sida

Toute atteinte à l'environnement et au cadre de vie des populations a des effets sur leur santé. Ainsi, le ministère en charge de la santé en Côte d'Ivoire (le Ministère de la Santé et de Lutte contre le Sida) supplée les ministères directement en charge de l'environnement dans le suivi et la surveillance du cadre de vie des populations et leur impact sur leur santé.

De par le décret n° 2011-426 du 30 novembre 2011 portant organisation du Ministère de la Santé et de Lutte contre le Sida, ce ministère est chargé, en partie, de missions liées au domaine de la santé, liées à l'hygiène publique.

En matière de santé, elle assure entre autres :

- la protection sanitaire des populations,
- l'élaboration et le suivi de l'application des textes en matière de santé,
- l'organisation des soins,
- la promotion de la recherche médicale...

En matière d'hygiène Publique, elle :

- élabore et suit la réglementation,
- conçoit, met en œuvre et suit la politique du gouvernement en matière de déchets médicaux en liaison avec les Ministres en charge de l'Environnement et de la salubrité,
- évalue et suit la réglementation des produits alimentaires et médicamenteux en liaison avec les Ministres en charge de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques,
- propose et met en œuvre des mesures d'incitation, d'encouragement ou de sanctions pour les populations et les responsables des collectivités locales dans la réalisation des opérations d'hygiène publique
- et enfin assure la surveillance épidémiologique et la veille sanitaire.

Également, il assure, avec plusieurs autres organismes publics, l'administration du **CIAPOL** à travers une Commission consultative de Gestion. Comme souligné tantôt, Le Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL) a pour missions le contrôle et la surveillance de la pollution des milieux aquatiques et atmosphériques. Ce ministère assure la tutelle de plusieurs structures intervenant dans le secteur dont :

- L'Institut d'Hygiène ou Institut National d'Hygiène Publique (INHP)
- Police Sanitaire

1.6.2. L'Institut d'Hygiène ou Institut National d'Hygiène Publique (INHP)

Face à la résurgence des problèmes liés à l'insalubrité de l'environnement, à la réémergence de certaines maladies infectieuses endémiques et endémo-épidémiques, il s'est avéré nécessaire de redéfinir le champ d'action de l'Institut d'Hygiène.

La nouvelle vision de l'Institut d'Hygiène prévoyait plus d'efficacité dans l'action par la diversification des stratégies d'intervention et le renforcement des ressources. L'érection de l'Institut d'hygiène en Établissement Public National à caractère administratif par le décret N° 91-656 du 09 octobre 1991 est venue concrétiser cette nouvelle vision et garantir une plus grande efficacité de gestion.

1.6.3. Police Sanitaire

L'arrêté N° 320/ CAB / MSHP du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté n° 429 du 08 novembre 2005 fixe organisation, attributions et fonctionnement de cet organe. Principalement, elle a

pour mission d'appuyer les activités de prévention, de surveillance et de contrôle, des services d'inspection et de contrôle du Ministère en charge de la santé.

À la suite de la description des 6 composantes du paysage institutionnel, nous résumons, dans ce tableau, les domaines d'intervention de chacun. Le tableau synthèse ci-après présente selon les quatre domaines d'intervention.

	Secteur d'intervention	ENVIRONNEMENT	RESSOURCE EN EAU	EAU POTABLE	SANTE PUBLIQUE	ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	ASSAINISSEMENT EN MILIEU INDUSTRIEL
MINISTÈRE	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD)						
	Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)						
	Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (MCLAU)						
	Ministère des Infrastructures Economiques (MIE)						
	Ministère du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des Énergies Renouvelables (MPRDER)						
	Ministère de l'Industrie et des mines (MIM)						
	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINAGRI)						
	Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MPARH)						
	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)						
	Ministère de la Santé et de Lutte contre le Sida						
STRUCTURES SOUS TUTELLE	L'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE)						
	L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)						
	Société de Développement des Forêts (SODEFOR)						
	Laboratoire National d'Essais, de Métrologie et d'Analyses (LANEMA)						
	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER)						
	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)						
	Comité National de Télédétection et Information Géographie (CNTIG)						
	AGENCE NATIONALE DE LA SALUBRITE URBAINE (ANASUR)						
	L'Institut d'Hygiène ou Institut National d'Hygiène Publique (INHP)						
	Police Sanitaire						
	Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL)						
	Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP)						
	Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI)						

Figure 1 : Domaines d'intervention des acteurs institutionnels

2. PAYSAGE OPERATIONNEL

Le cadre institutionnel du secteur se caractérise par la multiplicité des intervenants. Plusieurs ministères s'occupent des questions de l'eau et de l'environnement, provoquant, à des degrés divers, des chevauchements et des conflits de compétence et une confusion par rapport aux mandats et aux responsabilités. De plus, l'instabilité institutionnelle caractérisée par des changements de postes et de départements ministérielle amoindrit l'efficacité des actions et empêche le suivi efficace des programmes.

2.1. Structure sous tutelle du Ministère en charge de l'Environnement et ses services

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des Départements Ministériels ainsi que les Directions centrales et structures sous tutelle intervenant dans la gestion de l'environnement en Côte d'Ivoire.

Direction sous tutelle du Ministère en charge de l'Environnement et ses services¹²

Directions sous tutelle	Quelques missions majeures
Agence Nationale De l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination de l'exécution des projets de développement à caractère environnemental ; - Effectuer le suivi et procéder à l'évaluation des projets du PNAE ; - Garantir la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets et programmes de développement ; - Mettre en œuvre la procédure d'Etude d'Impact Environnemental des politiques macro-économiques.
Centre Ivoirien Anti-pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler et surveiller la pollution des milieux aquatiques et atmosphériques ; - Contrôler la pollution et les nuisances industrielles avec l'intégration du Service de l'Inspection des Installations Classées (SIIC)
Office Ivoirien des Parcs et Réserves	<ul style="list-style-type: none"> - Restructurer et gérer les parcs et réserves

Tableau 2 : Direction sous tutelle du Ministère en charge de l'Environnement et ses services

¹² Sources : SORHOS, (tableau adapté)

2.2. Directions Centrales du Ministère en charge de l'Environnement et ses services

Direction Centrales du Ministère en charge de l'Environnement et ses services

Directions Centrales	Quelques missions majeures
Commission Nationale pour le Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la concertation entre les différents acteurs intervenant dans les domaines de l'environnement, du social et de l'économie ; - Promouvoir la participation des populations à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies relatives au développement durable ; - Émettre des avis sur toute politique ou stratégie susceptible d'affecter les dimensions environnementales du développement durable ; - Favoriser la mise en œuvre du développement propre
Direction des Politiques et des Stratégies de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de protection de l'environnement ; - Suivre les activités de protection de l'environnement ; - Suivre la mise en œuvre des conventions et accords internationaux en matière d'environnement ratifié par la Côte d'Ivoire ; - Suivre la mise en œuvre des projets financés par le FEM et le PNUD ; - Coordonner les activités des points focaux des conventions internationales relatives à la protection de l'environnement ; - Gérer le partenariat avec le secteur privé, les ONGs et les OCB
Direction de la Planification et de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier et contrôler les politiques environnementales à l'aide des plans nationaux, régionaux, départementaux et communaux d'environnement ; - Publier des revues d'informations, d'éducation et de communication sur l'environnement ; - Publier l'état de l'environnement ; bilatéral et multilatéral ; - Réaliser les études prospectives en matière d'environnement
Direction du Cadre de Vie	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les politiques en matière de cadre de vie ; - Gérer le partenariat avec les collectivités territoriales, les secteurs privés, les ONG et les OCB dans les villages et villes; - Assurer le suivi environnemental de l'aménagement du territoire ; - Contrôler le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et de drainage
Direction de la Protection de la Nature	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre des politiques de conservation du réseau des parcs nationaux et des réserves naturelles et élaborer des stratégies pour leur gestion durable ; - Suivre les politiques nationales relatives à la gestion de la faune sauvage ; - Suivre la mise en œuvre des conventions et accords relatifs aux parcs nationaux et des réserves naturelles, notamment la convention relative aux zones humides d'importance internationale (Ramsar) et la CITES).¹³

Tableau 3 : Direction Centrales du Ministère en charge de l'Environnement et ses services

¹³ Sources : SORHOS, (tableau adapté)

2.3. Code de l'eau¹⁴ et décrets relatifs (incluant ceux de l'assainissement)

Globalement, le secteur de l'eau en Côte d'Ivoire est régi par le Code de l'Eau¹⁵ : LOI n°98-755 du 23 décembre 1998 portant Code de l'Eau. Elle précise les règles générales de préservation et de répartition des eaux, de préservation, de qualité des aménagements et ouvrages hydrauliques, d'utilisation harmonieuse des eaux sacrées, de la police des eaux, des infractions et sanctions. Cette loi a pour objet une gestion intégrée des ressources en eau, des aménagements et ouvrages hydrauliques. Cette loi vise la mise en place d'un cadre institutionnel caractérisé par la redéfinition des rôles des différents intervenants dans le secteur.

De façon plus détaillée, nous avons les décrets suivants¹⁶ :

Secteur : Ressources en eau

- Loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'environnement;
- Loi n° 98-755 du 23 décembre 1998 portant Code de l'eau¹⁷;
- Décret n° 2013-44 du 30 janvier 2013 portant institution de la Semaine Nationale de l'Eau en Côte d'Ivoire;
- Décret n° 2013-440 du 13 juin 2013 déterminant le régime juridique des périmètres de protection des ressources en eau, des aménagements et ouvrages hydrauliques;
- Décret n° 2013-441 du 13 juin 2013 déterminant les conditions et modalités de classement et de déclassement des ressources en eau, des aménagements et ouvrages hydrauliques ainsi que d'octroi du régime d'utilité publique aux ressources en eau, aux aménagements et ouvrages hydrauliques;
- Décret n° 2013-507 du 25 juillet 2013 portant détermination de la périodicité de l'inventaire des ressources en eau, des aménagements et ouvrages hydrauliques;

Secteur : Eau potable

- Loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'environnement;
- Loi n° 98-755 du 23 décembre 1998 portant Code de l'eau¹⁸ avec ses décrets d'application;
- Décret n° 87-1472 du 17 décembre 1987 portant création du Fonds National de l'Eau, en abrégé "FNE" et fixant les modalités de son fonctionnement;
- Décret n°2006-274 du 23 août 2006 portant création de la Société d'État dénommée "Office National de l'Eau Potable" (ONEP);
- Décret n° 2008-44 du 21 février 2008 portant approbation du contrat d'affermage signé entre l'État de Côte d'Ivoire et la SODECI;

¹⁴ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

¹⁵ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

¹⁶ Sources : <http://www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS1%20LD/CTS%201.1.pdf>

¹⁷ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

¹⁸ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

- Décret n° 2012-239 du 7 mars 2012 portant déclaration d'utilité publique de périmètres rapprochés et sécurisation de périmètres immédiats de champs captant du District Autonome d'Abidjan;
- Décret n° 2014-25 du 22 janvier 2014 modifiant le Décret n° 2013-224 du 22 mars 2013 portant réglementation de la purge des droits coutumiers sur le sol pour intérêt général.

Secteur : Assainissement en milieu urbain

- Décret n° 2011-482 du 28 décembre 2011 portant création et organisation de la Société d'État dénommée Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) ;
- Décret n° 2012-933 du 19 septembre 2012 modifiant les articles 5 et 8 du décret n°2011-482 du 28 décembre 2011 portant création et organisation de la Société d'État dénommée Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) ;
- Décret n° 2011-483 du 28 décembre 2011 portant création du Fonds National de l'Assainissement et du Drainage, en abrégé « FNAD » et fixant les modalités de son fonctionnement ;
- Loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement¹⁹ ;
- loi 98-755 du 23 décembre 1998 portant Code de l'eau²⁰ ;
- décret n° 99-257 du 25 mars 1999 portant approbation du contrat d'affermage pour l'entretien et l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la Ville d'Abidjan ;
- décret n° 99-258 du 25 mars 1999 portant Redevance Assainissement applicable aux usagers du service public d'Assainissement de la Ville d'Abidjan.

Secteur : Assainissement en milieu industriel

Créé par décret n° 91-662 du 09 octobre 1991 avec pour missions le suivi du niveau de pollution des eaux (lagunes, mer et eaux douces), des sols et de l'air. En outre, par le biais de sa sous-direction des Installations Classées (SDIIC) le CIAPOL assure, aussi, la mise en œuvre et le respect des dispositions techniques. Ces dernières seront prescrites par l'arrêté d'autorisation d'exploiter pour une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement. Le CIAPOL est responsable du contrôle de tous les déversements de polluants dans la nature en Côte d'Ivoire.

Les lignes ci-dessous présentent les grandes lignes des principaux textes qui réglementent les activités du CIAPOL auprès des industries :

- Loi n°96-766 du 03 Octobre 1996 portant code de l'environnement²¹ ;
- Décret 96-894 du 08 Novembre 1996 déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'impact environnemental des projets de développement ;

¹⁹ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

²⁰ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

²¹ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

- Décret n°2005-03 du 06 Janvier 2005 portant audit environnemental notamment à son article 17.
- Les textes de loi ivoiriens en relation avec les activités de l'AERIA sont :
- Loi n°84-1367 du 26 Décembre 1984, portant loi de finance pour la gestion 1985, notamment en son article 8 ;
- Décret n°2012-1047 du 24 Octobre 2012 fixant les modalités d'application du principe pollueur-payeur tel que défini par la loi n°96-766 du 03 Octobre 1996 portant code de l'environnement ;
- Décret n°98-43 du 28 Janvier 1998 relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement et les textes subséquents ;
- Décret n°97-678 du 03 Décembre 1997 portant protection de l'environnement marin et lagunaire ;
- Arrêté n°0462/MLCVE/SIIC du 13 Mai 1998 portant modification de la nomenclature des installations classées ;
- Arrêté n°01164/MINEEF/CIAPOL/SDIIC du 04 Novembre 2008 portant réglementation des rejets et émissions des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Instruction interministérielle n°070/INT/PC du 13 Mai 1994 relative à l'organisation des secours en cas de sinistre technologique dans les installations des hydrocarbures et de la chimie.

2.4. Code de l'environnement²² et décrets relatifs

La Loi n°96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement²³ est un texte de loi composé de l'ensemble des définitions et des principes généraux applicables à la préservation de l'environnement en République de Côte d'Ivoire.

Le Code de l'Environnement²⁴ fixe à la fois les grands objectifs de protection de l'environnement et définit, de façons plus précises certaines modalités, en particulier l'obligation de réaliser une étude d'impact environnemental (TITRE IV - Chapitre premier - article 39) et son contenu (TITRE IV - Chapitre premier - article 40).

Le Décret n°96-894 du 8 novembre 1996 déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'impact environnemental des projets de développement, définit :

- les règles applicables à la réalisation d'une étude d'impact environnemental ;
- leur instruction par le Bureau d'Etude Impact Environnemental (Dispositions Particulières - article 17) ;

²² <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

²³ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

²⁴ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

- la consultation publique par enquête publique ;
- et les modalités d’approbation ministérielle des projets soumis à EIE.

Le décret prévoit trois catégories de projets de développement selon leurs exigences environnementales :

- **Catégorie A** : liste de Projets avec risque environnemental et social majeur certain pour lesquels une EIE est normalement requise;
- **Catégorie B** : liste de Projets avec risque environnemental et social majeur possible (ou risques mineurs cumulatifs de multiples sous-projets pour lesquels une évaluation environnementale sommaire est nécessaire (Constat d’impact));
- **Catégorie C** : Projets sans impacts significatifs sur l’environnement pour lesquels une EIE n’est normalement pas requise.

Toutefois, si un projet de catégorie B ou C est réalisée sur une zone sensible et fragile, alors une EIE est requise.

La procédure est telle que tout promoteur devrait s’adresser à l’ANDE pour approuver ou la faisabilité environnementale du projet après l’étape de la catégorisation et celle de la réalisation de l’étude. Selon les textes, celle-ci doit se faire obligatoirement par un Bureau d’étude agréé par l’ANDE.

De plus, l’**article 16** du décret sur les EIE stipule qu’une enquête publique doit être ouverte pour tout projet nécessitant une EIE. Celle-ci doit être rendue publique dans le cadre de cette enquête, et fait partie du dossier constitué dans ce but. L’Enquête Publique est dirigée par l’ANDE sous la Présidence de l’Administration locale, notamment les Préfets ou Sous-préfets.

Une consultation publique, conduite par le promoteur du projet en liaison avec son BEEA, lors de la réalisation de l’Étude d’Impact Environnemental, est nécessaire pour l’approbation du projet par le Ministre de l’Environnement, des Eaux et Forêts. Dans ce but, plusieurs consultations publiques seront organisées par le promoteur et son BEEA, en liaison avec les Administrations locales.

Il est commun, avant une enquête publique, qu’une campagne d’information soit menée à l’endroit du public par l’ANDE.

Les informations sur la nature de l’enquête et le lieu de consultation du dossier contenant l’EIE sont diffusées au moyen des journaux, de la radio et par des affiches. Après le lancement de l’Enquête Publique et la désignation d’un commissaire enquêteur par l’Autorité Administrative locale (Préfet ou Sous-préfet), le dossier doit être disponible à un endroit où il est facilement accessible au public qui désire l’examiner, et un registre spécial doit être ouvert, dans lequel les gens pourront soumettre leurs remarques.

Le tableau synthèse ci-après, résume les principaux textes applicables dans le secteur de l'eau et de l'environnement.

Principaux textes de lois applicables en matière de l'environnement

Textes de lois et décrets	Articles liés à l'activité
Constitution du 28 Juillet 2000	Art. 19. Le droit à un environnement sain est reconnu à tous. Article 71 : De la protection de l'environnement
Loi-cadre n° 96-894 du 08 novembre 1996 portant Code de l'Environnement ²⁵	Les obligations de l'État et des collectivités locales Article 39 : tout projet important susceptible d'avoir un impact sur l'environnement doit faire l'objet d'une étude d'impact environnemental préalable. Article 41 : L'examen des Études d'Impact Environnemental par le Bureau d'Étude d'Impact Environnemental, donnera lieu au versement d'une taxe au Fonds National de l'Environnement dont l'assiette sera précisée par décret
Décret N° 96-8894 du 08 Novembre 1996 déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'impact environnemental des projets de développement	Article 2 : Sont soumis à l'étude d'impact environnemental : 1°. Les projets énumérés à l'annexe première du décret ; 2°. Les projets situés sur ou à proximité des zones à risque ou zones écologiquement sensibles, énoncées dans l'annexe 3 du décret. Lorsqu'un projet, en raison de sa nature, de ses dimensions, de la sensibilité du site qui l'accueille, risque de porter atteinte à l'environnement, l'administration de tutelle chargée d'instruire le dossier technique, devra requérir au préalable l'autorisation du Ministère chargé de l'environnement. L'autorisation est accordée sur la base d'une étude d'impact sur l'environnement.
Décret n° 2005-03 du 06 Janvier 2006 portant Audit Environnemental	Le présent décret détermine, en application des dispositions de l'article 50 de la loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement, les modalités de mise en œuvre de l'audit environnemental. L'audit environnemental a pour objet d'apprécier, de manière périodique, l'impact que tout ou partie des activités, des modes opératoires ou de l'existence d'un organisme ou ouvrage est susceptible, directement ou indirectement, de générer sur l'environnement. Sont soumis, tous les trois (3) ans, à l'audit environnemental, les entreprises, les industries et ouvrages, ou partie ou combinaison de celles-ci, de droit public ou privé, sources de pollution, qui ont leur propre structure fonctionnelle et administrative

Tableau 4 : Principaux textes de lois applicables en matière de l'eau et de l'environnement

Ce dispositif doit être appliqué à toutes les structures du secteur de l'environnement. Cependant, le suivi des textes de lois n'est pas effectif dans toutes les situations.

²⁵ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

CHAPITRE 3 : ANALYSE DU PAYSAGE DES EMPLOYEURS POTENTIELS

1. TYPOLOGIE DES EMPLOYEURS POTENTIELS :

Les secteurs de l'eau, de l'environnement et de l'assainissement sont des secteurs, plus ou moins, développés en Côte d'Ivoire. Comme la plupart des secteurs, plusieurs entités du domaine public ou privé et même des ONG y opèrent.

En somme, cinquante-quatre (57) structures furent ciblées pour la réalisation de l'étude. Ces acteurs cibles sont repartis selon le secteur public (PUB), privé (PRIV), des ONG et autres.

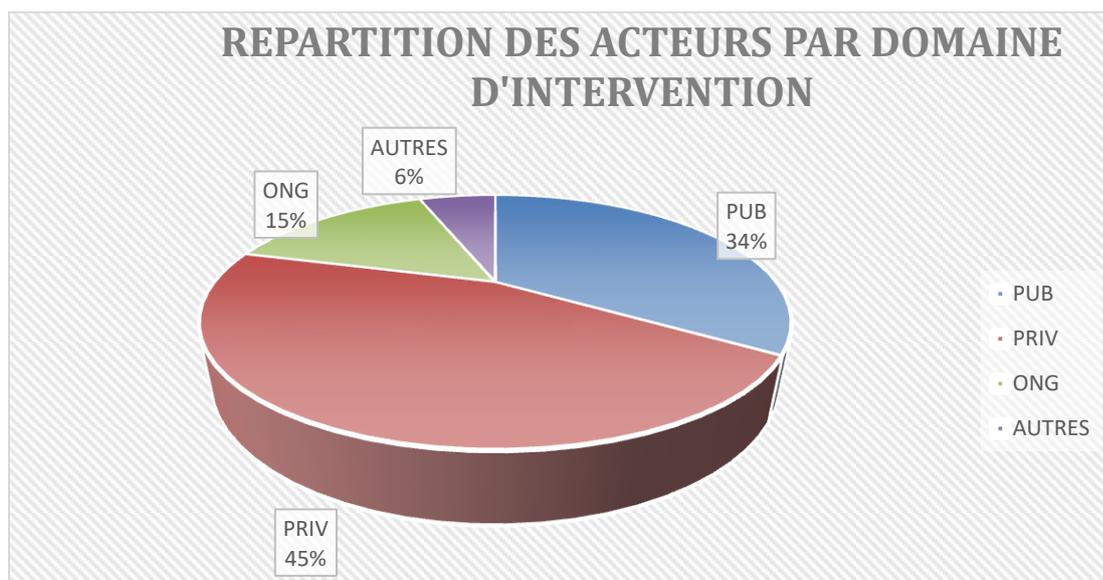


Figure 2 : Répartition des acteurs par domaine d'intervention

Les acteurs du secteur sont majoritairement du secteur privé qui compte près de 45% des acteurs du secteur. Les structures publiques représentent, à peu près, le tiers des acteurs du secteur. Enfin, les ONG ne représentent que 15% des acteurs.

1.1. Les acteurs publics

Ces acteurs regroupent l'administration à travers les ministères ou départements ministériels en charge des questions liées au secteur. Leur mission, en général, est de jouer le rôle régalién de l'État. En outre, il y'a les sociétés d'état ou bureaux d'étude nationaux qui assurent, en général, la maîtrise d'ouvrage des projets publics dans le secteur.²⁶

1.2. Les acteurs privés

Ils sont de tailles diverses et interviennent dans divers domaines liés au secteur. La plupart (environ le tiers) sont des filiales de cabinets d'étude internationaux. Les activités principales menées concernent essentiellement l'hydraulique, aussi bien, en milieu urbain qu'en milieu

²⁶ Voir Annexe : liste des acteurs

industriel, le traitement des eaux usées, l'assainissement, les études d'impact environnemental. Près de 65% des acteurs privés ciblés sont des entreprises de taille moyenne²⁷.

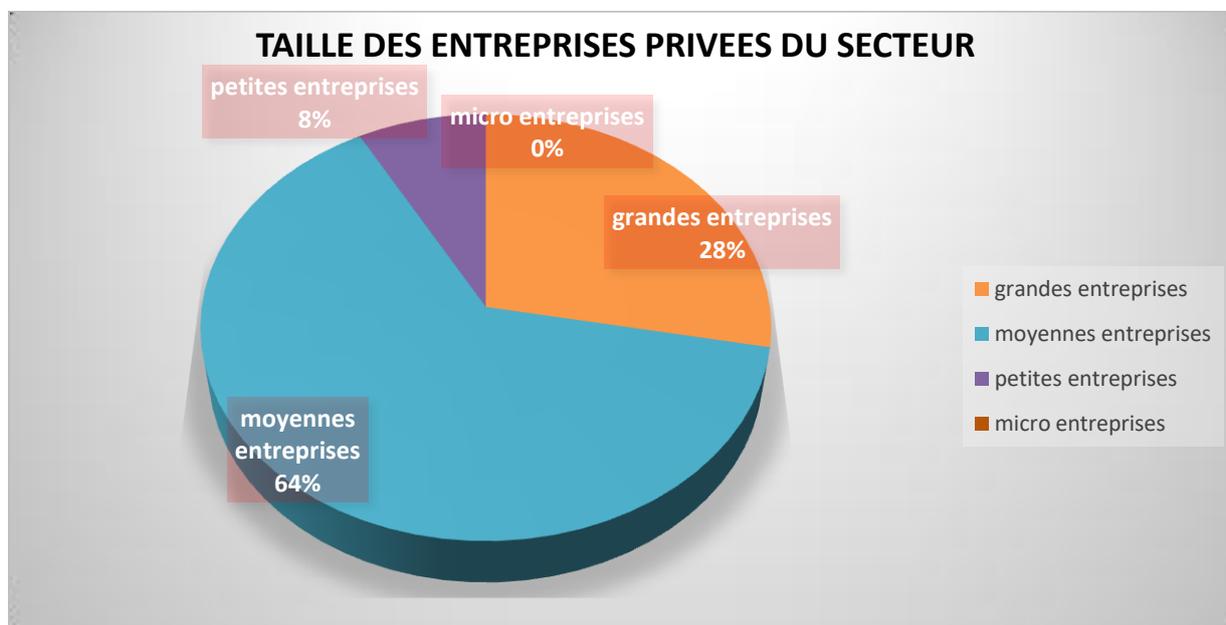


Figure 3 : Répartition des entreprises selon leur taille

1.3. Les ONG

Ces ONG ont, en général, pour mission de veiller au respect de la dignité humaine. Elles fournissent de l'eau potable aux populations vulnérables, dans les zones enclavées.

2. TYPOLOGIE ET ÉVOLUTION DE LEURS RESSOURCES HUMAINES

Les acteurs rencontrés ont des ressources humaines diversifiées et fonctions des leurs domaines d'activités et de leurs tailles. En général, pour les entreprises de type moyen, l'équipe est constituée de moins de 15 personnes. Pour les firmes, les départements chargés du secteur ont sensiblement des effectifs importants.

Divers profils professionnels exercent au sein des structures touchées. La liste exhaustive de ces profils est consignée dans le tableau ci-après.

²⁷ Ici, nous utilisons les critères de l'OHADA que nous avons adapté à notre contexte pour catégoriser les acteurs. Ainsi donc, on distingue quatre (4) types de structures selon la taille

Liste des profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement

COMPÉTENCES	nb de docteur	Nb DEA	nb de master	nb ingénieur	nb tech	ND	Total Profil	Rang
Environnement	2	1	2		1	2	8	1
Hydraulicien	1			2		3	6	2
Eau & assainissement	2		1			2	5	3
Génie civils				2	1	2	5	3
Hydrogéologie				3			3	5
Marketing communication assainissement						2	2	6
Chimistes	1					1	2	6
Mine						2	2	6
Géologie			1			1	2	6
Pétrole et énergie				2			2	6
Master wash			1				1	11
Technico-commerciale						1	1	11
Sociologie						1	1	11
Géographie						1	1	11
Socioéconomiste						1	1	11
Métrologue						1	1	11
Instrumentaliste spécialisé dans l'eau potable						1	1	11
Ingénieur génie sanitaire				1			1	11
Technicien supérieur géotechnique					1		1	11
Technicien supérieur géophysique					1		1	11
Docteur mécanique des fluides	1						1	11
Ingénierie des fluides	1						1	11
Electrophysicien						1	1	11
Total	8	1	5	10	4	22	50	

Tableau 5 : Liste des profils en rapport avec les acteurs du secteur de l'eau et de l'environnement

REPARTITION DES PROFILS EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR COMPOSANT LES EQUIPES DES ACTEURS TOUCHÉS (DONNÉES REGROUPEES)

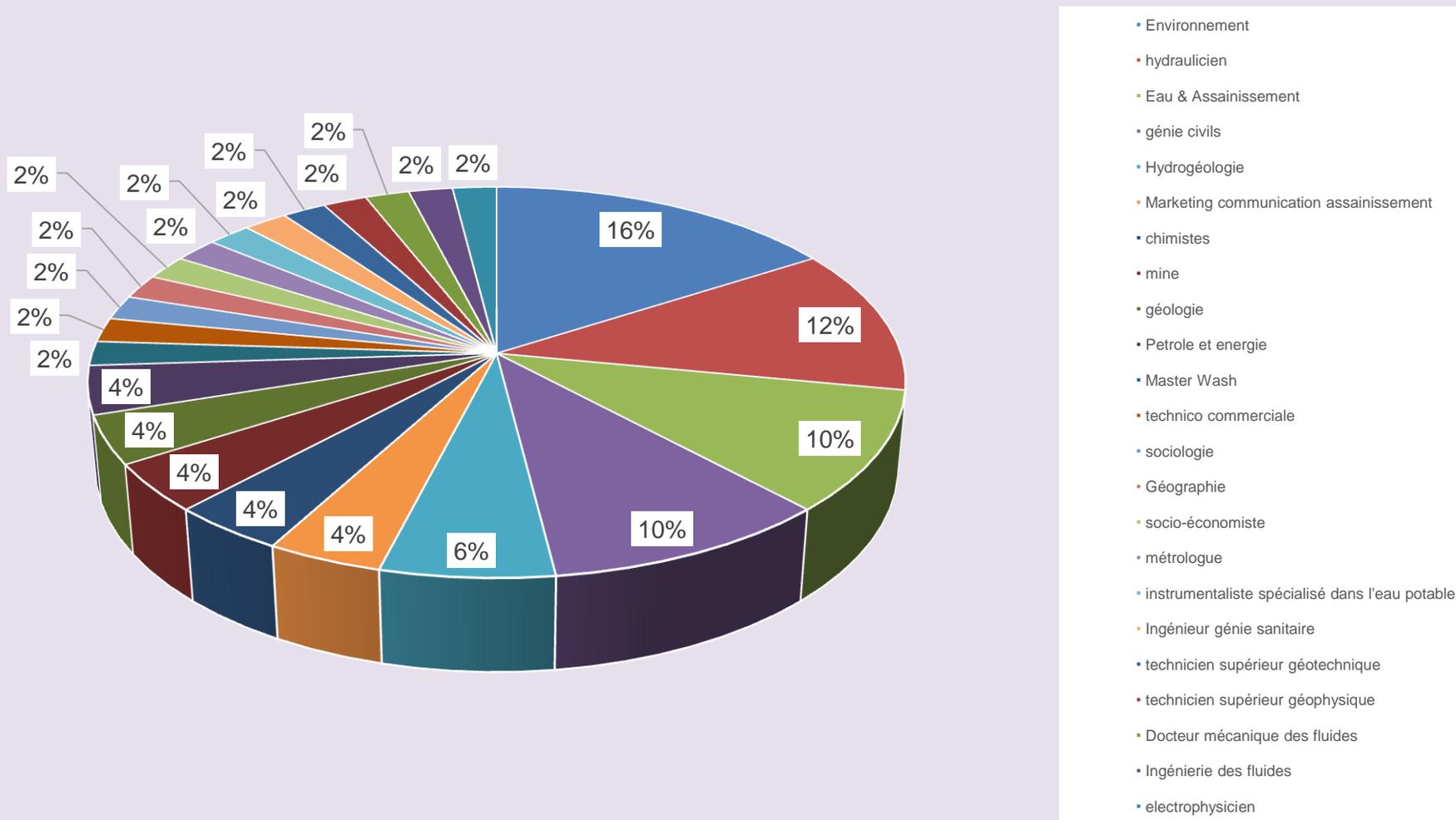


Figure 3 : Liste des profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement des acteurs

Les profils les plus rencontrés, dans le secteur, sont les environnementalistes, les hydrauliciens, des spécialistes en eau et environnement, des génies civils et les hydrogéologues.

En marge de ce pôle de profils, près de 60% des acteurs interviewés envisagent recruter de nouvelles compétences à moyen et long terme. Les profils recherchés sont liés aux besoins spécifiques des acteurs du secteur. Près de 25% des acteurs prétendent que la réponse à cette question dépend de l'évolution de leurs activités. Ils recrutent pour faire face à des besoins spécifiques de profils dans le cadre du développement de leurs activités.

Les acteurs souhaitant recruter à court et moyen terme ont spécifié des profils à recruter. Ceux-ci sont consignés dans le tableau ci-après.

COMPÉTENCES A RECRUTER DES ACTEURS A COURT, MOYEN ET LONG TERME

COMPÉTENCES	Total Profil	Rang
Automatisme industriel	2	1
Hydraulique	2	1
Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QSHE)	2	1
Spécialiste en Planification pure des projets et des ressources, Gestion de projet et évaluation de projet, qualité, norme. (MS Project)	2	1
Expert en plomberie pour la maintenance des infrastructures.	2	1
Système de régulation et commande industriel	1	6
Chimie de procédé industriel	1	6
Électromécanique	1	6
Eau et assainissement	1	6
Instrumentistes	1	6
Spécialiste en réseau	1	6
Spécialiste assainissement qui a la maîtrise de la nappe phréatique	1	6
Modélisation expert en outils de modélisation.	1	6
Spécialiste en montage de dossier d'appel d'offres	1	6
Métrologues	1	6
Environnement / eau et un peu généraliste.	1	6
Hydraulique en charge et en surface libre (Tuyaux écoulement de rivière).	1	6

Total	22
--------------	-----------

Tableau 6 : Compétences à recruter par les acteurs à court, moyen et long terme

COMPETENCES NOUVELLES À RECRUTER PAR LES ACTEURS TOUCHÉS (DONNÉES REGROUPÉES)

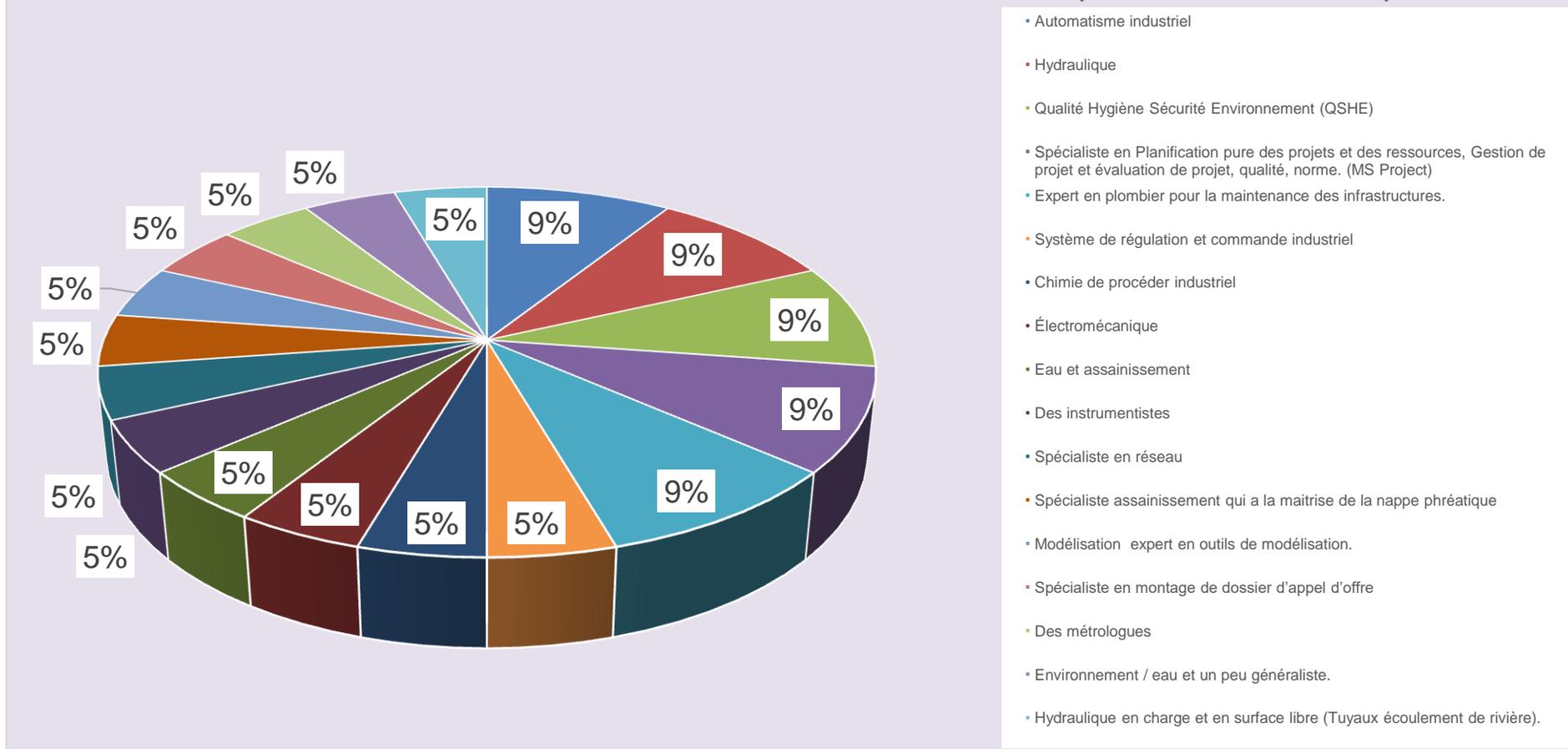


Figure 4 : compétences à recruter par les acteurs

Globalement, la majorité des acteurs ont exprimé leur volonté d'accroître leurs ressources humaines à travers des recrutements. Ces recrutements sont dirigés vers tous divers domaines liés au secteur étudié.

3. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES ACTIVITES

De façon général, la prise en compte de plus en plus du facteur environnemental dans les prises de décisions mondiales, obligent les pays africains à s'y conformer. Avec le retour progressif de la stabilité du pays et le projet d'émergence en 2020, les enjeux environnementaux et en eau sont croissants. Par exemple : « la feuille de route de mise en œuvre de l'ACCORD de PARIS, exprime la volonté de la Côte d'Ivoire de s'engager dans la lutte contre le changement climatique. Cette feuille de route va, ainsi, guider le travail du gouvernement ans la mise en œuvre de sa stratégie de développement bas carbone »

En effet, plusieurs acteurs, bien qu'étant assez imprécis sur les potentialités d'évolution des activités, s'accordent tous sur la même position : les activités dans le domaine seront à la hausse les années à venir et même plus tôt que prévues.

Cependant, l'amélioration des activités du secteur est conditionnée par la régulation de l'État qui doit mettre en place des stratégies et actions pour permettre à chaque acteur de pouvoir exercer son activité de façon efficiente (présence de normes ivoiriennes, présence de ressources informationnelles, présence de ressources humaines compétente et opérationnelle...).

Actuellement, les activités sont réalisées principalement par des bureaux étrangers malgré la présence de certains bureaux ivoiriens. À court et moyen terme, la tendance ne devrait pas s'inverser. Mais à long terme, les bureaux ivoiriens, avec un personnel local bien formé, pourraient surplomber leurs concurrents étrangers.

Les expertises privées contribuent considérablement d'une part à leurs chiffres d'affaires et d'autre part à l'économie nationale, car ils contribuent à la réduction du taux de chômage en employant de la main-d'œuvre nationale.

L'agriculture reste le moteur de l'économie ivoirienne. Elle contribue à elle seule à plus de 22% du PIB national. Son expansion est fortement liée aux facteurs environnementaux et à l'eau. Alors, si rien n'est fait, les problèmes que rencontre le secteur de l'eau et de l'environnement impacteront négativement le secteur agricole et l'économie ivoirienne. Cette situation demande une assistance technique des acteurs, experts en la matière. Les financements à gros budget des chantiers dans l'optique d'apporter des solutions aux problèmes que rencontre le secteur profitent aux bureaux d'étude ou aux experts du domaine.

Aussi, l'explosion démographique observée dans les pays en développement, notamment en Côte d'Ivoire, a fait naitre de nombreux problèmes et défis liés au secteur de l'assainissement, de l'environnement et de l'eau. Cette situation prédit une augmentation des activités d'où l'augmentation des chiffres d'affaires des secteurs précités.

Les bureaux d'étude privés nationaux et internationaux ont bon espoir aux opportunités d'affaires dans le secteur ce qui justifie leur présence dans le pays.

CHAPITRE 4 : IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES ATTENDUES ET DES CARENCES CONSTATÉES CHEZ LES JEUNES DIPLÔMÉS

1. IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES ACTEURS

Les besoins des compétences adaptées aux réalités des acteurs sont effectifs. En effet, près de 50% des acteurs interviewés ont souligné des difficultés à recruter certains profils spécifiques liés au secteur notamment des experts en environnement, en hydraulique, eau et assainissement en milieu urbain ou industriel. Des besoins à court moyen et long termes en termes de compétences ont été exprimés par les acteurs rencontrés. Ces besoins sont orientés autour de plusieurs sous-secteurs liés au domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement. Ces besoins sont contenus dans le tableau ci-après.

LISTE DES BESOINS EN TERMES DE COMPETENCE DES ACTEURS TOUCHES DU SECTEUR

	fréquence	Rang
Ingénierie en Hydraulique	7	1
Traitement des eaux	5	2
Environnementalistes	5	2
Hydrologue	4	3
Génie civil	3	4
Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QSHE).	3	4
Eau et environnement	2	5
Spécialistes dans le domaine la chimie	2	5
Expert en plomberie.	2	5
Conditionnement des techniques	1	9
Procédé industriel	1	9
Qualification sur les matériels de laboratoire	1	9
Généraliste	1	9
Chargé de projet technique.	1	9
Électromécanicien	1	9
Droit de l'environnement.	1	9
Système d'information géographique.	1	9
économie de l'environnement.	1	9
Hydro chimiste.	1	9
Responsabilité sociétale	1	9
Spécialiste en réseau.	1	9
Géophysicien	1	9
Electrophysicien	1	9
Expert en bathymétrie.	1	9
Expert changement climatique.	1	9

Tableau 7 : listes exhaustive des besoins en termes de compétences des acteurs touchés

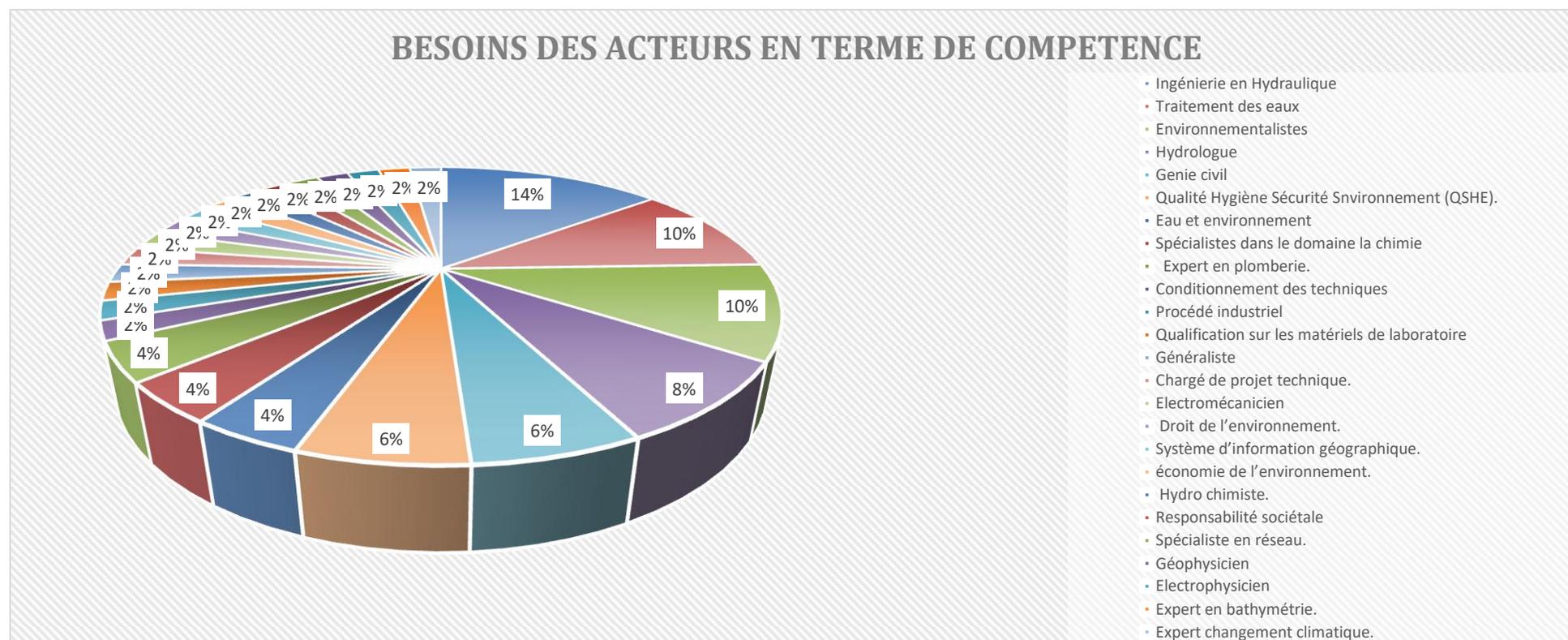


Figure 5 : répartition des besoins en termes de compétence des acteurs touchés

Bien que des domaines spécifiques aient été mentionnés, certains acteurs ont exprimé la volonté de disposer des professionnels experts dans leur domaine de formation de base, mais aussi, ayant des connaissances assez transversales. Ces connaissances concernent notamment la maîtrise des outils informatiques classiques ou de la bureautique, capables de gérer les données relatives à leur domaine. Également, un autre constat est la volonté des acteurs à disposer de professionnels assez opérationnels ; c'est-à-dire des professionnels capables d'allier aussi bien les connaissances théoriques et les connaissances pratiques. Pour ce faire, certains préconisent l'accompagnement du secteur privé pour renforcer les volets techniques et pratiques de la formation.

2. LES CARENCES CONSTATÉES CHEZ LES JEUNES DIPLÔMES

Au titre des carences en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être observées chez les jeunes professionnels, les personnes ressources interviewées ont exprimé plusieurs avis. Les carences au niveau du savoir-être ont été les plus soulignées par ces acteurs. Le tableau ci-après résume les types de carences.

Tableau des carences des jeunes diplômés selon le type de savoir

LES CARENCES CHEZ LES JEUNES DIPLOMES, RECRUTES ACTUELLEMENT AU SEIN DES EQUIPES DES ACTEURS (JEUNES PROFESSIONNELS DU SECTEUR) EN TERMES DU SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ETRE		
SAVOIR	SAVOIR FAIRE	SAVOIR ETRE
Manque de Maitrise de langue écrite et parlée.	Non-maitrise des logiciels de bureautique	Manque d'enthousiasme, de motivation, de loyauté et de conscience professionnelle (utilisation des téléphones ou d'internet à des fins ludiques)
Manque de polyvalence	Manque de maîtrise des logiciels spécifiques de gestion de données en eau et en environnement	Manque de sens de l'apprentissage
Manque de qualification spécifique	Manque d'expérience pratique	Manque de ponctualité
Manque de connaissances opérationnelles	Manque de Travaux Pratiques durant les formations des diplômés	Non-respect des délais
	Manque de méthode lors de la réalisation des activités	Non-respect de la hiérarchie et de la culture d'entreprise
	Pas de maitrises dans l'usage des matériels de Travaux Public	Gain facile (exigence et fixation de prime par les nouveaux apprenants)
		Non-respect des codes vestimentaires
		Prétentieux
		Difficulté d'intégration
		Manque d'organisation

Tableau 8 : Carences observées chez les jeunes diplômés

De nombreuses carences ont été observées chez les jeunes recrutés au sein des équipes des acteurs touchés. Cependant, comme l'on souligné la majorité des interviewés, ces carences ne sont pas propres aux jeunes du secteur. Ces remarques concernent la quasi-totalité des jeunes diplômés au niveau local et intégrant nouvellement le monde professionnel.

CHAPITRE 5 : PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SECTEUR EN TERMES RÉGLEMENTAIRES ET ÉCONOMIQUES

1. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

La Côte d'Ivoire dispose d'une législation importante qui porte sur les domaines de l'eau et de l'environnement. Au total, plus de 623 textes juridiques y compris les circulaires, délibérations et décisions sont disponibles pour réglementer l'exploitation de l'environnement et des ressources naturelles. Mais, la crise de 2002 à 2010 a empêché toute évolution du processus de planification à moyen ou long terme en la matière. Les bonnes initiatives au regard des réglementations portées sur l'eau et l'environnement engagées dans les années 1995 -2002 furent bloquées et l'eau et l'environnement n'apparaissaient pas comme une priorité que ce soit au niveau gouvernemental, ou pour celui des bailleurs de fonds vu les problèmes sociopolitiques du pays. Ainsi, cela occasionne une absence de "mémoire réglementaire" et un manque de clarté sur les missions, rôles et tâches attribués entraînant confusion et parfois duplication.

Actuellement, les différentes structures étatiques sont caractérisées par des restructurations récurrentes et cela dans l'optique d'être plus opérationnelles dans le secteur à travers une relance réglementaire. En clair, les capacités des Ministères en charge du secteur sont extrêmement faibles sur les plans de mise en œuvre des programmes, de suivi / évaluation / contrôle et pour l'intégration transversale des aspects réglementaire dans le secteur. Plusieurs règles environnementales liées à l'eau / assainissement, déchets industriels / ménagers sont mise en vigueur. Des efforts considérables sont faits par le gouvernement actuel en termes réglementaire pour relever le défi de la mondialisation et surtout du développement durable qui s'impose d'où le programme d'émergence à l'horizon 2020.

2. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Au lendemain de la crise socioéconomique, la Côte d'Ivoire embrasse la phase des chantiers de développement d'où ceux du secteur de l'hydraulique, l'assainissement et l'environnement. Alors, bon nombre de projets et programmes, dans le secteur, sont développés à court, moyen et long termes. Les acteurs (nationaux et internationaux) privés du secteur²⁸ y trouvent leurs comptes en louant leurs services. Toutes ces actions contribuent à l'évolution économique à travers la réduction du taux de chômage et l'augmentation des recettes publiques (Impôt, Trésor public, Douane...).

²⁸ Annexe liste des acteurs rencontrés

SUGGESTIONS & CONCLUSION

1. SUGGESTIONS

En termes de compétences suggérées, nous avons les compétences suivantes :

Liste des compétences suggérées				
Compétences	Master	Niveau d'étude Non défini	Total profil	Rang
Qualité et sécurité industrielle, régulation des commandes industrielle, automatisme industriel, chimie industrielle		5	5	1
Gestion de projet		4	4	2
hydraulique	1	2	3	3
Hydrogéologues		3	3	3
Environnement et eau	2	1	3	3
TICS		2	2	6
Géophysique	1	1	2	6
électromécanique		1	1	8
Marketing sanitaire		1	1	8
Hydrologie		1	1	8
Changement climatique		1	1	8
Identification des zones agro écologiques		1	1	8
Gestion du développement durable		1	1	8
Gestion des érosions		1	1	8
Modélisation des nappes phréatiques et réserve		1	1	8
Météorologie		1	1	8

Liste des compétences suggérées				
Compétences	Master	Niveau d'étude Non défini	Total profil	Rang
Maîtrise de la langue (écrite et orale)		1	1	8
Normes et réglementations environnementales		1	1	8
Traitements des déchets (industriels, spécifiques...)		1	1	8
Production et potabilisation de l'eau		1	1	8
Technique anti-pollution		1	1	8
Total	4	32	36	

Tableau 9 : Liste des compétences suggérées

Au titre de l'administration publique, c'est le ministère de la fonction publique qui recrute le personnel selon les besoins spécifiques en personnels de chaque entité administrative. Le privé, notamment les industriels recrutent régulièrement en fonction de l'évolution de leurs activités. Alors, les compétences les plus suggérées sont celles de « Qualité et sécurité industrielle, régulation des commandes industrielle, automatisme industriel, chimie industrielle » qui ont été relevées à 5 reprises. Ensuite, nous avons les compétences liées à la gestion de projet, l'hydraulique et à l'hydrogéologie qui ont été répétées à 3 reprises. Finalement, les compétences comme l'environnement / Eau et les TIC viennent en 3^e position des compétences suggérées.

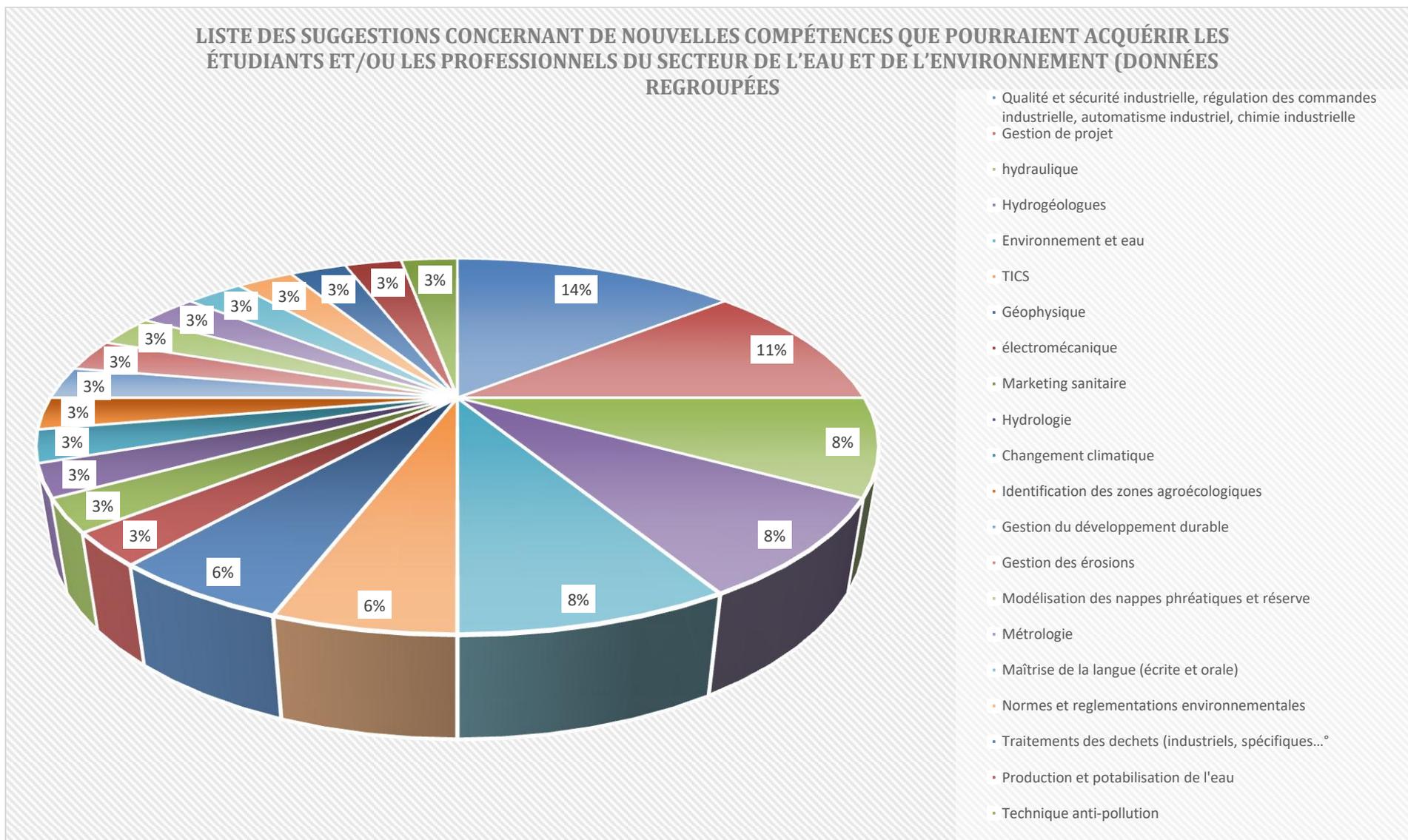


Figure 6 : Liste des compétences suggérées

2. CONCLUSION

Le projet Erasmus + « Master Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines » (MAREMA) est une initiative louable et pertinente appréciée par tous les acteurs rencontrés au cours de l'étude. Ils adhèrent au projet. Ils sont aussi d'accord pour la proposition de partenariat au projet, car, pour eux, c'est une réponse significative aux nombreuses insuffisances du secteur qui, si rien n'est fait, mineront le développement en général de la Côte d'Ivoire.

En effet, cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de sortie de crise du Gouvernement Ivoirien et est en cohérence avec le Plan National de Développement (PND), seul cadre de référence pour toutes les initiatives de développement en Côte d'Ivoire.

Au regard de tout ce qui précède, le projet MAREMA doit être effectif, car il est attendu par tous les acteurs.

ANNEXES

ANNEXE 1. GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN INITIAL

PRÉSENTATION DE L'INTERVIEWEUR

Bonjour, je m'appelle _____.

Je réalise une enquête dans le cadre du projet Erasmus + « Master Régional Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines » (MAREMA) ; projet visant à créer un parcours régional de formation porté par les Universités d'Abomey Calavi (Bénin), Yaoundé I et Ngaoundéré (Cameroun), Nangui Abrogoua et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire) entre 2016 et 2019. Les objectifs de cette enquête sont entre autres :

- De produire une analyse détaillée du paysage des employeurs potentiels du secteur de l'eau en lien avec les milieux urbains (ressource, traitement, distribution, assainissement et rejet) ;
- D'identifier les compétences (disciplinaires et transversales) attendues par les employeurs et notamment les carences constatées chez les jeunes diplômés en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être ;

La durée de cet entretien n'excédera pas 1 heure.

Au cours de l'entretien, j'aimerais que nous abordions les thèmes suivants : description précise de votre organisme (fonctionnement, positionnement sur le marché, vision sur son développement futur), les besoins de votre organisme en compétences (disciplinaires et transversales) et enfin les carences constatées chez les jeunes diplômés recrutés actuellement.

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
-------	-----------------------	-----------------	----------------------------

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
DESCRIPTION PRECISE DE L'ORGANISME CONCERNE	Pouvez-vous me parler du fonctionnement de votre structure?	<ul style="list-style-type: none"> • depuis quand existe votre structure ? • quelle est sa mission exactement ? • Quelles sont les directions que comporte votre structure ? • Combien d'employés comporte-t-elle ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous m'en dire un peu plus ?
	Pouvez-vous me parler du positionnement de votre structure ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont vos concurrents directs ? • En quoi êtes-vous différents de vos concurrents ? ou • Quels sont les points qui vous permettent de vous différencier de vos concurrents ? • Comment percevez-vous l'image de votre structure auprès de vos clients ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous m'en dire davantage ? • Pouvez-vous me donner des exemples ?

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
	<p>Quel est votre vision concernant le développement futur de votre structure ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment voyez-vous l'évolution de vos activités ? Et celles du secteur ? • Quelles seront vos tendances en matière d'investissement pour les années à venir ? (domaine concerné, montant approximatif) • Quel niveau en terme de développement espérez-vous atteindre à court /long terme • Pensez-vous rechercher de nouvelles connaissances dans le domaine à court/long terme ? • 	

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
<p>IDENTIFICATION DES BESOINS EN TERMES DE COMPETENCE</p>	<p>Quels sont vos besoins (court terme/long terme) en terme de compétences disciplinaires/transversales ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle sera selon vous la tendance de vos effectifs sur les prochaines années ? (dans 3ans, dans 5ans) • Avez-vous des difficultés à recruter dans certains métiers ou pour certaines qualifications ? 	
	<p>Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes recrutés actuellement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À quel niveau? (compétences disciplinaires et/ou transversales ?) Ou Au niveau du savoir-faire et/ou savoir-être ? • Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que 	

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
		pourraient acquérir les étudiants du secteur ?	
PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SECTEUR EN TERMES REGLEMENTAIRES, INSTITUTIONNELS ET ECONOMIQUES.	Existe-t-il des règlements spécifiques applicables aux acteurs (entreprises) du secteur ? si oui lesquelles ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les règlements auxquels vous être soumis dans l'exercice de vos activités ? (code, loi, fiscalité...) • Aviez-vous eu écho de changements futurs sur ces aspects réglementaires ? Si oui sur quel plan ? 	

Suite aux difficultés rencontrés sur le terrain dans la collecte des données le guide d'entretien a été réaménager vous trouverez ci-dessous le nouveau guide d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN UTILISE DANS LA COLLECTE DES DONNEES

PRÉSENTATION DE L'INTERVIEWEUR

Bonjour, je m'appelle _____.

Je réalise une enquête dans le cadre du projet Erasmus + « Master Régional Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines » (MAREMA) ; projet visant à créer un parcours régional de formation porté par les Universités d'Abomey Calavi (Bénin), Yaoundé I et Ngaoundéré (Cameroun), Nangui Abrogoua et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire) entre 2016 et 2019. Les objectifs de cette enquête sont entre autres :

- De produire une analyse détaillée du paysage des employeurs potentiels du secteur de l'eau en lien avec les milieux urbains (ressource, traitement, distribution, assainissement et rejet) ;
- D'identifier les compétences (disciplinaires et transversales) attendues par les employeurs et notamment les carences constatées chez les jeunes diplômés en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être ;

La durée de cet entretien n'excédera pas 1 heure.

Au cours de l'entretien, j'aimerais que nous abordions les thèmes suivants : description précise de votre organisme (fonctionnement, positionnement sur le marché, vision sur son développement futur), les besoins de votre organisme en compétences (disciplinaires et transversales) et enfin les carences constatées chez les jeunes diplômés recrutés actuellement.

QUESTIONS DE
CLARIFICATION

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
<p>PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SECTEUR EN TERMES REGLEMENTAIRES, INSTITUTIONNELS ET ECONOMIQUES.</p>	<p>Veillez nous présenter votre structure?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • depuis quand existe votre structure ? • quelle est sa mission exactement ? • Quelles sont les directions que comportes votre structure ? • Combien d'employés comporte-t-elle ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous m'en dire un peu plus ?
<p>IDENTIFICATION DES BESOINS EN TERMES DE COMPETENCE</p>	<p>Quels sont vos besoins (court terme/long terme) en terme de compétences disciplinaires/transversales ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous des difficultés à recruter dans certains métiers ou pour certaines qualifications ? • Pensez-vous rechercher de nouvelles connaissances dans le domaine à court/long terme ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous m'en dire davantage ? • Pouvez-vous me donner des exemples ? •

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
	<p>Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes recrutés actuellement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À quel niveau? (compétences disciplinaires et/ou transversales ?) Ou Au niveau du savoir-faire et/ou savoir-être ? • Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants du secteur ? 	
<p>PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SECTEUR EN TERMES REGLEMENTAIRES, INSTITUTIONNELS ET ECONOMIQUES.</p>	<p>Existe-t-il des règlements spécifiques applicables aux acteurs (entreprises) du secteur ? si oui lesquelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les règlements auxquels vous être soumis dans l'exercice de vos activités ? (code, loi, fiscalité...) • Aviez-vous eu écho de changements futurs sur ces aspects règlementaires ? Si oui sur quel plan ? 	

THEME	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS COMPLEMENTAIRES	QUESTIONS DE CLARIFICATION
	<p>Veillez nous décrire, si possible le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire</p>		

ANNEXE 2. LISTE DES ACTEURS RENCONTRES

N°	STUCTURES	SECTEUR D'ACTIVITE	CONTACTS & LOCALISATION	COURRIER	MAIL	Entrevue réalisée	COMMENTAIRES
✓ FAITIÈRES (3)							
2.	Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCICI)	Faitière	+225 20 33 16 00 6 Avenue Joseph Anoma Avenue Anoma, Abidjan, Côte d'Ivoire	✓		✓	
3.	Association Africaine de l'Eau (AAE)	eau potable, assainissement et environnement Faitière	Tél +(225) 21 24 14 43 / 21 24 04 96 Abidjan - Treichville, Avenue 8 prolongée à la montée du Pont Houphouët-Boigny	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} Courrier de demande de RDV déposé le 16/02/2017 - 2^{ème} Courrier de demande déposé le 21/04/ 17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
4.	FIPME (FEDERATION IVOIRIENNE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES)	Faitière	(+225) 22 41 20 17 Derrière la polyclinique, Il Plateaux - Cocody - 06 BP 212 Abidjan 06	✓		✓	

Abidjan - Côte d'Ivoire							
PUBLICS (19)							
5.	L'ONAD (Office National de l'Assainissement et du Drainage)	Assainissement	(225) 22 52 47 16. (225) 22 52 47 17 Il Plateaux Vallons	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 15/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 20/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
6.	L'ONEP (Office National de l'Eau Potable)	Hydraulique, ressources en eau et contrôle qualité eau	Téléphone : (225) 22 52 47 16. Téléphone : (225) 22 52 47 17 Il Plateaux Vallons	✓		✓	
7.	BNETD (BUREAU NATIONAL D'ETUDES TECHNIQUES ET DE DEVELOPPEMENT) DEEH (Département Energie Environnement Hydraulique)	Urbanisme, hydraulique, assainissement et environnement (assistance et conseil)	Tél : +225 22 48 34 00 Cocody non lion du Sofitel hôtel ivoire	✓		✓	

8.	Direction General Infrastructure Humaine Hydraulique (DGIHH) Sous tutelle du Ministère des Infrastructures Economiques (MIE)	Hydraulique	Tel : +225 20 34 73 11 Tour D 6 ^{ème} étage RDV A 15H tour D 27 ^{ème} étage avec le directeur adjossan adjossan porte 20	✓		✓	
9.	Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	raffinage du pétrole brut et la distribution de produits pétroliers	2123 70 70 Vridi route de petit Bassam	✓		✓	
10.	Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité	Environnement	Immeuble Caistab 14 ^{ème} étage plateau	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé le 20/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé -
11.	Le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité et du Développement Durable	Environnement, salubrité développement	Cité administrative tour D 11 ^{ème} étage porte 37	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 17/02/17 - 2^{ème} courrier de demande de RDV déposé le 01/03/17 - 3^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17

	(MINESDD)	durable					<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des courriers effectué - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
12.	Le Ministère de la Sante et de l'Hygiène Publique	Environnement, salubrité et hygiène	16ième étage tour C plateau 13ième étages	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 17/02/17 - 2^{ème} courrier de demande de RDV déposé le 01/03/17 - 3^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
13.	SODEFOR (SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES FORETS)	Environnement et développement durable	Tel :(+225) 22 48 30 00 Bd. François Mitterrand, près de l'école de Gendarmerie - Cocody	✓		✓	
14.	ANADER (AGENCE NATIONAL D'APPUI AU	Gestion de l'Environnement	Tél: (225) 20-21-67-00 e-mail : anader@anader.ci Siège social boulevard de la paix Abidjan en face de la carena	✓		✓	

	DEVELOPPEMENT RURAL)		(entre le marché et garage présidentiel) plateau				
15.	ANASUR (Agence National de la Salubrité Urbaine)	Environnement, Assainissement, Urbanisme	22 51 42 60 2 plateaux vallon près de l'ambassade du ghana	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé le 06/03/17 - Suivi du courrier effectué - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé <p>La Directrice générale de l'ANASUR nous a répondu défavorablement à notre demande de rendez-vous, car l'ANASUR n'intervient pas dans le secteur de l'eau mais plutôt dans le domaine de la salubrité urbaine</p>
16.	Direction de l'environnement et du développement durable du District d'Abidjan	Environnement	20 21 84 69 Plateau en face du musée	✓		✓	
17.	Direction de l'assainissement du ministère de la construction et de l'urbanisme	Assainissement	20 22 97 38 12 ^{ème} étage tour D plateau	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 01/03/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
18.				✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 01/03/17

	Direction de l'urbanisme du ministère de la construction et de l'urbanisme	Urbanisme	3 ^{ème} étage tour D plateau				<ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
19.	Direction général du développement durable du Ministère de l'environnement et développement durable	Environnement	Adresse: Cité Administrative, Plateau, Tour D, 26e étage Téléphone: 20 21 74 78 poste 103-104 / 20 21 82 35 Cocody 7 ^{ème} tranche	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 01/03/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
20.	Direction général de l'environnement du Ministère de l'environnement et développement durable	Environnement, Développement durable	22 47 54 50 Riviera 3 près de blaise pascal	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 07/03/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV dans le temps imparti pour la collecte des données Mr Directeur Général de l'environnement est en mission à Genève pour 3 semaines - Structure non rencontrée

							- Entretien non réalisé
21.	Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)	Environnement et développement durable	Tel : (225) 22 41 40 59 Fax : (225) 22 41 38 67 Adresse postale : 06 BP 426 Abidjan 06 Email : info@oipr.ci Site web : www.oipr.ci Abidjan - Cocody II Plateaux boulevard Iatrilie carrefour ENA (Ecole Nationale d'Administration)	✓		✓	
22.	FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles)	Hydraulique Agricole	Téléphone : +225 22 52 81 81 Adresse : 133 L Street, Abidjan, Côte d'Ivoire	✓		✓	
23.	CIAPOL (Centre Ivoirien Antipollution)	Eau et environnement (impacte)	20 22 54 44 Plateau immeuble Noguès 2ième étage à gauche	✓		✓	
GRANDES ENTREPRISES PRIVEES (5)							
24.	SODECI (Société de Distribution de l'Eau en Côte d'Ivoire)	Hydraulique eau	(+225) 21 23 33 00 Treichville	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 16/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 21/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers

							<ul style="list-style-type: none"> - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
25.	SOLIBRA	Production eau minérale	21 21 12 00 Treichville zone 3 Boulevard Valéry Giscard d'Estaing	✓		-	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 16/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 21/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
26.	UNILEVER	fabrication et la commercialisation de produits alimentaires et d'entretien	Zone Portuaire (Direction Sotra) - Vidri. Adresse postale : 01 Bp 1751 Abidjan 01. Ville : Abidjan. Tel : +225 21 75 44 00. Fax : +225 21 24 68 14	✓			<ul style="list-style-type: none"> - courrier de demande de RDV déposé le 21/04/17 - Suivi effectué du courrier - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
27.	Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE)	Infrastructure hydraulique (barrage hydroélectrique, etc.)	Téléphone : +225 21 23 33 00 Télécopie : +225 21 23 63 22 Siège social : 1, Avenue Christiani Treichville 01 BP 6923 Abidjan 01 Côte d'Ivoire	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 28/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 21/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le

							<p>Suivi des courriers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
28.	Continental Beverage Company (CBC)	Production eau minérale	+225 22 48 11 60 Cocody carrefour chu	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 17/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 20/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
ONG (4)							
29.	ONG ACTED	Assainissement, environnement, hygiène et salubrité	+225 22 51 03 59 Cité Sideci, CARREFOUR DUNCAN	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 14/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 20/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé

30.	ONG Eau et Vie	Hydraulique eau, assainissement et hygiène	Email : contact@eauetvie.org Yopougon	✓		✓	
31.	ONG ACTION CONTRE LA FAIM (ACF)	eau, assainissement et hygiène	(+225) 21 35 19 80 Rue Paul Longevin, Carrefour Amourey, Bietry – Marcory zone 4	✓		✓	
32.	La Croix-Rouge Côte d'Ivoire (CR CI)	Hydraulique, assainissement et hygiène	Tél: (225) 20 32 13 35 Mr GUEDE Jean /Ingénieur hydraulicien Plateau avenue lamblin	✓		✓	
PME (12)							
33.	TERRABO	eau potable, assainissement et environnement	Tel : (+225) 22 42 40 40 Helvin Koffi 02 77 77 56 ; 40 27 03 56 ; 22 42 40 40 Rue des Jardins, A 100m du Carrefour Duncan - Cocody - 06 BP 791 Abidjan 06 Deux-plateaux - Vallon	✓		✓	
34.	OCSI (Omni Chimie Services Industriels)	Eau et environnement	07 78 44 50 – 01 05 36 15 Rivière Appartement 177	✓		✓	

35.	SARE-QSE SARL	l'automatisme industriel Qualité Sécurité Environnement	77 21 38 96 -22 42 99 66 Cocody Angré djibi carrefour immeuble CGK	✓		✓	
36.	CIPREM CI	Production eau minérale	(+225) 21 21 90 00 Zone portuaire en face du grand moulin	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 16/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 21/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
37.	NORDA STELO	Développement durable	08 BP 3285 Abidjan 08 Côte d'Ivoire Téléphone : +225 22 44 10 49 Télécopieur : +225 22 44 10 51 Cocody Cannebière Résidence Santa Maria	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 27/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé

38.	FORACO	Spécialisé en Forage d'eau	Téléphone +225 21 24 64 86 Email ic@foraco.com Marcory derrière CAP sud non loin du restaurant le Rallye	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 01/03/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 21/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
39.	CHIMIE TECHNOLOGIE	Traitements des eaux (eaux usées, potable)	21 27 22 76 Email 1 : mtpci@aviso.ci Email 2 : chimie17technologie@gmail.com VRIDI ABIDJAN				<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé - Suivi du courrier - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
40.	CORAXEL	Assainissement (fabrication de fosses toutes eaux)	+225 21 36 65 18/21 36 65 51 ZI Koumassi ABIDJAN Email : coraxel1@gmail.com	✓		✓	
41.	THELLUS GROUP	Environnement, Station d'épuration des eaux usées	(+225) 21 27 57 01 Rue des Pétroliers, Vridi - Port-Bouet	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé - Suivi du courrier - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé

42.	La société « G.O.G.O.PRO.D'O »	Production et potabilisation de l'eau Etude et adduction d'eau potable	Tél: +225 07 40 54 93 / +225 46 61 24 14 / +225 01 58 63 56 Yopugon Sideci 200 m du palais de justice	✓		✓	
43.	GROUPE ENVAL	Environnement, traitement des eaux, .Qualité Sécurité, Hygiène .Développement Durable	Tel : (+225) 22 50 73 29 (+225) 22 52 40 45 cabinet@enval-conseil.com Caféier 7, Angré - Cocody	✓		✓	
44.	HYDRO IVOIRE DISTRIBUTION	Environnement	07 72 81 31 Angré cocody				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Courrier de demande de RDV déposé ✓ Suivi du courrier ✓ Structure non rencontrée ✓ Entretien non réalisé
MULTINATIONALES (8)							
45.		Traitement des eaux process, des eaux usées et	+225-21-27-05-44 Vridi cité	✓		✓	

	I'IRIM	produits formulés				
46.	Le cabinet MERLIN Ph	Hydraulique, irrigation, traitement et distribution d'eau potable, les réseaux d'eaux usées	ptorset@cabinet-merlin.com +225 48 38 67 02 22 bd Clozel – Plateau			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courriel de demande de RDV déposé le 06/02/17 - 2^{ème} Courriel de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi du courriel - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
47.	ARTELIA	construction, des infrastructures, de l'eau et de l'environnement.	20 20 37 59 Kamine.denos@arteliagroup.com Directrice KAMINE Desnos Hôtel ibis en face de rass com imm saint augustin banque nsia 5 ^{ème} étage à gauche	✓		✓
48.	BURGEAP COTE D'IVOIRE	Eau et milieu naturel, Etudes d'impact sur l'environnement	Tel :(+225) 22 49 59 27 I 166 Rue Ministre - Cocody - Riviera 634 Cidex Riviera Palmeraie	✓		✓

			Abidjan - Côte d'Ivoire				
49.	Sogea-Satom Côte d'Ivoire	Hydraulique eau, assainissement	Tel. : +225 21 24 59 12 sogea-satom.cote-ivoire@vinci-construction.com Treichville Zone 3 Citée du Port, Villa N° 1 située à l'Est du Bd de Vridi	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 24/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 20/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
50.	EGIS INTERNATIONAL	Eau et environnement	Tel :(+225) 20 32 03 07 Imm. Longchamp, entrée B, 6ème étage - Plateau - 01 BP 13205 Abidjan 01 Abidjan - Côte d'Ivoire	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 23/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 20/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
51.	ISL INGENIERIE CI	hydrauliques, l'énergie, de l'eau et de l'environnement barrages, infrastructures et	79 71 60 35 ABIDJAN - PLATEAU 7 AVENUE NOGUES, 01 BP 5754 ABIDJAN 01	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 23/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 20/04/17 - Suivi effectué des courriers

		aménagements.					<ul style="list-style-type: none"> - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
52.	BLR ingénierie Cote d'Ivoire (BRL-i CI)	Eau potable & assainissement, ouvrage hydraulique, gestion intégré des ressources en eau et évaluation environnemental	22 42 48 11 Abidjan - Cocody 2 plateaux, commandant Sanon	✓		✓	
AUTRES (5)							
53.	Centre de Recherche suisse Cote d'Ivoire (CRS-CI)	Développement durable	Yopougon Kilomètre 17 route de dabou	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 01/03/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
54.		Financement de	Tél. (Standard) : +225 2026 3900 Groupe de la Banque africaine	✓		✓	

	Banque Africaine de Développement (BAD)	programme d'accès à l'eau potable	de développement Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire				
55.	Union Européenne Cellule de la coordination de la coopération (UE CCC)	Financement de Programme d'Hydraulique et d'Assainissement	Téléphone : (225) 20 30 33 00 Plateau Immeuble Azur	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 28/02/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
56.	Organisation Mondiale de la Santé (OMS)	eau potable, assainissement	Tel : +225 22517200 2 Plateaux – Boulevard des Martyrs	✓			<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} courrier de demande de RDV déposé le 02/03/17 - 2^{ème} Courrier de demande de RDV déposé le 19/04/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
57.	AFD (Agence Française de	Eau potable et assainissement	Tel : (+225) 22 40 70 40 Cocody Bd. Francois Mitterrand	✓		✓	

	Développement)		-				
STRUCTURES DE FORMATION (4)							
58.	UFR GEOGRAPHIE	Géographie	Cocody au sein de l'université FHB	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé le 22/02/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
59.	CURAT (Centre Universitaire de Recherche en Télé-détection)	Climat, Environnement et Développement Durable Eau, Agriculture et Sécurité Alimentaire	Cocody au sein de l'université FHB	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé le 23/02/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le Suivi des courriers - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
60.	UFR science de la terre et des ressources minières	Science de la terre	Cocody au sein de l'université FHB	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé le 22/02/17 - Suivi effectué des courriers - Non obtention de RDV malgré le dépôt et le

							<p>Suivi des courriers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure non rencontrée - Entretien non réalisé
61.	CMEAU (Centre des Métiers de l'Eau)	Formation des métiers de l'eau	Yopougon route de Dabou	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de demande de RDV déposé le 14/02/17 - Rendez-vous effectué le 16 mars 17 avec Directeur Général (+225 44 01 15 64) - Structure rencontrée - Données collectées

ANNEXE 3. BILAN DE LA PHASE D'ENQUETE

TYPE STRUCTURE	NOMBRE	DEMANDE DE RDV		ENTRETIENS REALISES	PROPORTION DE STRUCTURES TOUCHEES
		Par Courier Physique	Par Mail		
FAITIERES	3	3	1	2	66%
STRUCTURES CIBLES DU SECTEUR	52	51	10	25	48%
STRUCTURES DE FORMATION	4	4	0	1	25%
TOTAL	59	58	11	28	48%

ANNEXE 4. LISTE DES DOCUMENTS RECUS DE LA PART DES ACTEURS

FICHE DE COLLECTE

TERRABO Traoré Abdoulaye et Mme YAPO Chefs de projets et ingénieur hydraulicien

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Créé en 1996, terrabo-Ingénieur Conseil est aujourd'hui l'une des meilleures références de l'ingénierie en Afrique. Il s'illustre par la qualité de son management et le professionnalisme de ses experts dans ses domaines d'intervention.

Son souci permanent du respect des cahiers de charges et son exigence d'utiliser les meilleurs outils de conception et de suivi des projets, lui ont permis, au fil des ans de réaliser des performances notables.

Convaincu que l'approche participative est le véritable gage de la réussite d'un projet et se voulant le creuset des avancées technologiques, terrabo-Ingénieur Conseil a développé des méthodes et des process adaptés aux spécificités de l'environnement du sujet traité.

La qualité de ses ressources humaines, son dynamisme, son savoir-faire et sa culture du partage de la connaissance, font de terrabo-Ingénieur Conseil le partenaire de choix et le bâtisseur des générations futures.

Son CA est réalisé à 90% en CI et à 10% à l'extérieur.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

INGÉNIERIE

- Etudes d'identification, études de faisabilité
- Etudes techniques et économiques
- Etudes d'impact environnemental et social

- Etudes réglementaires
- Suivi et contrôle de travaux
- Maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution
- Schémas directeurs

ASSISTANCE, CONSEIL

- Etudes institutionnelles, études réglementaires
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Assistance aux collectivités territoriales
- Appui à la passation de marchés
- Missions d'accompagnement ou d'évaluation des PPP
- Etudes de marchés

RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

- Appui à la recherche scientifique
- Développement de procédés industriels
- Modélisation
- Transfert de savoir-faire techniques dans le cadre des missions d'ingénierie
- Encadrement de stagiaires issus de grandes écoles et d'universités

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Les organes régulateurs sont les suivants :

- Ministère des infrastructures économiques principales institution,
- ONEP précédemment
- Direction de l'eau
- Direction Général de l'hydraulique
- Directeur territoriaux de l'hydraulique
- Direction général des ressources en eau
- SODECI

Les lois en la matière se résument ainsi :

- Code de l'eau²⁹ et de l'environnement³⁰
- Les normes IOTA (Projet de décret d'application de l'ordonnance relative à l'expérimentation d'autorisation unique pour les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques) en cours de validation
- Les normes de la Chambre des ingénieurs conseils
- Normes de l'OMS en matière de qualité d'eau potable
- Norme en assainissement : Norme de rejet, contrat d'affermage, les règlements de services

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

En matière de lois et de normes surtout

- IOTA

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils sont les suivants

- Ingénieurs : hydraulicien, hydrologie, génie sanitaire, hydrogéologue, génie civil
- Techniciens supérieurs, génies civile, géotechnique, géophysique
- Docteurs en environnement et en eau
- Docteurs ingénieurs : mécanique des fluides

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les profils à rechercher sont les suivants :

- Géophysicien : besoin de connaissance pointue et prévue précision dans des masters en matière de géophysique.
- Electrophysicien :
- Expert en traitement des eaux

²⁹ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

³⁰ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

- Expert en bathymétrie.
- Hydrologue.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Les jeunes doivent être à mesure d'intégrer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être

Cependant au niveau du savoir-être on dénote un manque de motivation et de loyauté des jeunes, des difficultés à respecter la hiérarchie et des problèmes d'intégration.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Les profils les plus difficiles à recruter sont les suivants :

- Électromécanicien (1)
- Expert en traitement des eaux (1)
- Automaticien.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Plan stratégique en cours, mais pas encore finalisé.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions de compétences sont les suivantes :

- Master en géophysique.
- Master en environnement.
- Master en hydraulique.
- Hydrogéologie.
- Hydrologie.

Conseil : le contenu de la formation doit être choisi en association avec les entreprises. Aussi, les étudiants qui sortent de la formation doivent être rapidement opérationnels. Finalement la formation doit intégrer les outils informatiques logiciels de pointe

FICHE DE COLLECTE

Banque Africaine de Développement (BAD) Mr
BOUGAIRE Francis Chief water Policy & Strategy
Development officer

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

La BAD est une banque de développement qui soutient tous les secteurs de développement en Afrique. Elle dispose d'un département eau et assainissement créé en 2000. Ce département eau et assainissement est chargé coordonnée la politique de l'eau et l'assainissement.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission du département des politiques et de la stratégie en matière d'eau est de coordonner la politique de l'eau et de l'assainissement de la BAD et de soutenir la mise en œuvre des projets de développement dans les problèmes de l'eau et l'assainissement.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

La mission relative à l'eau et l'assainissement est fragmentée dans plusieurs ministères dans le paysage institutionnel ivoirien.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

La BAD a sa propre politique gestion intégré des ressources en eau, elle consiste à appuyer les états dans la mise en œuvre des politiques dans tout le secteur c'est-à-dire préservé, potager, bien gérer et la mise en valeur sociale et économique de l'eau.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de notre équipe sont :

- Ingénieur hydraulicien

- Ingénieur assainissement
- Ingénieur environnement
- Ingénieur financier (Analyste financier et économique)
- Spécialiste en genre

La BAD a surtout des cadres qui ont une expérience assez étendue dans les différents domaines d'activités d'eau et d'assainissement.

Notons qu'elle a recours à des spécialistes externes en fonctions de la nature des différents projets et programmes.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins sont liés en fonction des besoins que les pays expriment à savoir :

- En compétences techniques
- Dans le domaine de l'eau
- Dans le domaine de l'environnement
- Gestion de projet acquisition

Mais notons toutefois que la BAD a besoin de cadre expérimenté qui a la bonne maîtrise de développement de projet (comprendre les problématiques, donner les orientations et monter des actions).

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être

Au niveau du savoir-faire : on constate une insuffisance d'expérience terrain adaptation de mis en œuvre de gestion et de management.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Les profils dépendent des projets qui sont soumis au niveau de la Banque et des pays. Toutes fois nous rencontrons un problème

- En quantité en experts dans le domaine de l'eau et l'assainissement
- Ingénieur dans les domaines de l'eau et l'assainissement
- Spécialiste en changement climatique

- Spécialiste en genre
- Spécialiste en environnement

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Les nouvelles compétences recherchées dans le secteur ne peuvent être exprimées qu'au niveau de chaque pays ou la BAD suit et appui les projets du secteur.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les nouvelles compétences suggérer par le sont :

- Gestion de l'eau
- Exploitation de ressources en eau
- Maintenance des infrastructures de ressource en eau et assainissement
- Protection des ressources en eau

Conseil : en termes de conseil:

- Il faut que les formations collent à la problématique de développement des pays.
- Observer l'expérience des autres centres de formation pour en tirer des enseignements dans la mise en place de ce master.

FICHE DE COLLECTE

ARTELIA Mme Karine DESNOS

Directrice Générale

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

L'entreprise exerce des activités d'ingénierie dans le bâtiment, l'eau, l'environnement, l'énergie, le maritime, les villes, le transport, les industries, et les activités multi-sites.

ARTELIA est né de l'union de COTEBA et de SOGREAH (Dans le domaine de l'eau en CI) concrétisées le 30 mars 2010. 4 filiales portent le réseau du groupe

ARTELIA acteur de référence de l'ingénierie française emploie près de 2 500 collaborateurs et a un volume d'activité de 250 M€ en 2010, le Groupe emploie à ce jour plus de 3 500 personnes pour un chiffre d'affaires dépassant 400 M€ (50% privé et 50% public) en 2015, en s'appuyant sur un réseau régional de 38 agences en France et de plus de 40 implantations à l'international.

Cependant, le groupe pense à s'installer (les 2/3 de son CA sont formés en France) à l'international avec des nouveaux bureaux notamment le hub Côte d'Ivoire.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

Les activités emploient environ 500 personnes en France. Nos missions en CI ont consisté essentiellement à :

- gestion intégrée des bassins versants
- gestion des ressources en eau
- transferts d'eau
- aménagements des rivières
- barrages
- ouvrages hydrauliques
- inondations et risques naturels
- études de risques et de dangers
- voies navigables, canaux, écluses
- irrigation et développement rural
- production d'eau potable
- alimentation en eau potable (distribution et gestion)
- traitement et dessalement
- sécurité de l'alimentation en eau potable
- réseaux d'assainissement
- stations d'épuration
- eaux pluviales, bassins d'orage
- rejets – émissaires
- études économiques et institutionnelles
- vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques

- laboratoire d'hydraulique, modèles réduits physiques

Avec quelques exemples

- Modéliser des nappes phréatiques (avec la SODECI)
- Mettre en place des réseaux de suivi des réseaux de la nappe en CI
- Évaluer les risques de contamination de la nappe
- Modélisation hydraulique pour le projet d'aménagement de la baie de cocody
- ...

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Les principaux acteurs institutionnels sont :

- **Ministère des Infrastructures économiques** : qui gère l'approvisionnement en eau potable à l'aide de l'ONEP agence de l'eau.
- **SODECI** : distribution d'eau potable; développer des projets d'alimentation en eau potable.
- **Ministère des eaux et forêts** : protection de la ressource et le fonctionnement des entités. Cependant, les actions avec les autres acteurs ne sont pas optimisées.
- **Acteurs privés** : il y'a plusieurs acteurs privés qui commencent à s'intéresser aux secteurs à cause de la montée des besoins industriels.
- **Ministère de l'Environnement de la salubrité et de l'assainissement**
- **CIAPOL** : prélèvements et les rejets d'eau industriels, protection des lagunes dépend du ministère de l'Environnement.
- **Ministère de l'assainissement et de l'urbanisme** pour la gestion du drainage des eaux pluviales et de rejet.
- **Programme des bailleurs de fonds** : AFD, Banque mondiale, Chinois (champs captant de Bonoua).

Les concurrents sont de deux types. Les entreprises ivoiriennes et les entreprises étrangères :

Les entreprises étrangères sont les suivantes :

- CABINET MERLIN
- SUEZ CONSULTING
- BRL
- BURGER
- COMET

- CID
- SGS
- SCE OCEAN
- ROYAL ASCONING
- SGS

Les entreprises ivoiriennes sont les suivantes

- TERABO
- ARC INGENIERI
- HYDROCO
- CERFA
- SD CONSULTING (PARTENAIRE)
- BNETD
- QUELQUES BUREAUX ISRAELIENS

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Les éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement sont :

- Programme de bailleurs de fonds comme AFD qui augmentent au fil des années
- Millenium challenge Corp.
- Eau : La présence de l'eau et les décrets qui ne sont appliqués, l'apparition des périmètres de protection des captages.
- Environnement : les projets de mise en place de système d'information global, la protection des ressources potentielles.
- Réglementation : application des décrets des codes.
- Problème de décentralisation : pas de moyen pour développer les programmes d'assainissement.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils présents dans l'équipe Artelia Côte d'Ivoire en matière du secteur de l'eau :

- Spécialiste ingénieur mécanique des fluides
- DEA science de la terre et environnement

- Hydrogéologue

Les profils présents à ARTELIA sont les suivants :

- Ingénierie en science de l'eau et de la terre
- Ingénieur.
- Génie civil
- Hydrologue
- Environnementaliste
- Palette large.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins réels en CA sont les suivants :

- Court terme 1 et 2 ans°: Un recrutement d'ingénieur eau et environnement junior.
- Moyen terme 3 ou 5 ans°: Un recrutement d'une dizaine de personnes. Il y aura des profils génie civiliste, profil bâtiment, hydraulique environnement, conducteur travaux publics (formation hydraulique).
- Long terme : + 5°: Pas encore connu.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Savoir-être : les carences observées sont au niveau suivant : organisation, méthode, de processus qualité, ponctualité, engagement dans le travail. Culture pas forcément adapté au professionnalisme (utilisation des téléphones).

Savoir-faire : les carences observées sont au niveau suivant : Le manque de formation en eau et environnement même si ESTP Yamoussoukro existe. En effet on dénote une carence en moyen matériel du TP pour la formation, un non-renouvellement du corps enseignant et finalement d'utilisation de nouveaux outils (relayé). Il faut aussi faire un gros effort de formation après l'embauche. Cependant, il existe des écoles qui forment de meilleurs ingénieurs comme i2e Burkina est un peu mieux).

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Les difficultés liées au recrutement sont les suivants :

- Pour le moment, il y'a un questionnement sur les profils à recruter.

- Rétention des talents.
- Problème d'où recruter : bouche-à-oreille plutôt qu'entrepris de recrutement.
- Adéquation formation compétence. Partenariat Blaise pascal et INP GRENOBLE
- Prétention salariale élevée et inadéquate par rapport à l'échange compétence-rémunération.
- V.I.E (volontaire à l'étranger) subventionné par l'État français et gratuit pour les entreprises : mais l'impact n'étant pas à long terme donc cela ne semble pas intéressant pour les objectifs du bureau ivoirien d'ARTELIA

Globalement diversifier et mixer les compétences disponibles.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Les compétences qu'on va rechercher sont des profils mixtes en eau, environnement et pluridisciplinaire. Plus précisément, nous visons :

- Environnement / eau et un peu généraliste.
- Hydraulique en charge et en surface libre (Tuyaux écoulement de rivière).
- Gestion de projet, qualité, norme.
- Planification pure des projets et des ressources (MS Project)
- Offres financières, technique, juridique...
- Modélisation, Outils de modélisation.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions sont les suivantes :

- Renforcer la technique des talents du secteur.
- Trouver une solution au dilemme formation pluridisciplinaire ou profils purs spécialistes : être pluridisciplinaire et avoir une spécialité parmi ces toutes ces disciplines.
- Renforcer les formations non techniques.
- Faire des passerelles pour faire le lien entre technicien.
- Question sur la sélection du background.

Les conseils par rapport à la mission sont les suivants :

- Hyper sélection : sélection d'une élite pour la formation des profils du secteur. Avec des promotions relativement petites.
- Infrastructure : mettre en place les moyens pour rendre la formation pratique et adéquate
- Petits modules de formation : des professionnels du secteur pourront donner des modules de formation dans le programme de master afin de l'enrichir
- Utilité réelle de la formation : la formation ne doit pas être redondante et doit répondre de façon optimale aux besoins du secteur
- Maîtrise de la langue française : améliorer la maîtrise de la langue (parlé et écrit) des personnes formées

FICHE DE COLLECTE

OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves) Mr AHOULOU Kouamé Chef de la cellule de contrôle et planification

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) est un Établissement Public National de type particulier créé par Décret n° 2002-359 du 24 juillet 2002 et placé sous la tutelle technique du Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable. L'OIPR est chargé de la gestion du réseau national d'aires protégées de la Côte d'Ivoire, constitué de 14 parcs nationaux et réserves naturelles. À ce titre, l'OIPR a pour missions :

- la gestion de la faune, de la flore, et de leur biotope qui en constitue le fondement ;
- la gestion du patrimoine foncier qui constitue l'assise de la faune, la flore et les plans d'eau ;
- l'exercice de la police administrative et judiciaire conformément à la Loi n° 2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles ;
- la mise en œuvre d'une politique de gestion durable par la promotion des activités légalement permises en fonction de la nature juridique du parc ou de la réserve considérée et de sa zone périphérique ;
- le cas échéant, la coordination ou la réalisation des études nécessaires à la création, à l'extension ou à l'aménagement d'un parc, d'une réserve ou de sa zone périphérique ;

- l'information, l'éducation et la communication.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

Notre département, dénommé Cellule du Contrôle et de la Planification, est chargé de :

- planifier l'ensemble des activités de l'Office ;
- rédiger les rapports périodiques et annuels ;
- mettre en place les outils nécessaires au suivi et à l'évaluation optimale des programmes ;
- évaluer l'état d'avancement des différents projets ;
- formaliser les procédures administratives, commerciales et comptables et de veiller à leur application ;
- procéder à la révision des comptes ;
- préparer et suivre l'exécution du budget.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Le cadre institutionnel actuel est marqué par l'adoption de la loi portant Code de l'eau en 1998 et la création de la société d'État dénommée « Office National de l'Eau Potable (ONEP) » en août 2006, et la loi sur la décentralisation qui devrait se traduire pour le secteur par le transfert de certaines compétences aux Collectivités Territoriales, notamment pour la gestion du sous-secteur rural.

Ainsi, de par la Loi sur la Décentralisation, les Collectivités Territoriales constituent avec l'ONEP (maître d'ouvrage délégué et le maître d'œuvre des investissements), la SODECI (lié à l'État par contrat d'affermage) et d'autres opérateurs privés dans le rural, un des maillons du dispositif institutionnel du secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire.

La gestion de l'environnement, étant donné son caractère transversal, fait intervenir plusieurs Ministères. Cependant, la conception et la mise en œuvre de la politique nationale pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont de la responsabilité des Ministères en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts. Ceux-ci, disposent pour l'exercice de leurs attributions de services rattachés et déconcentrés, de Directions centrales et d'Etablissements Publics Nationaux sous tutelle.

Ainsi, le Ministère en charge de l'Environnement, dénommé Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD) depuis la mise en place du Gouvernement de janvier 2017, est responsable de la supervision technique de l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE), du Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL), de l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) et de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Ces structures ont tous leur propre statut juridique et disposent d'une certaine autonomie financière.

Le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) définit et met en œuvre la politique nationale en matière d'eau et des forêts, en collaboration avec le MINSEDD. Le MINEF a également sous sa tutelle la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), qui est responsable de la gestion des forêts classées.

Enfin, la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), créée par décret en avril 2015, est chargée de favoriser la concertation entre les acteurs intervenant dans les domaines de l'environnement, du social et de l'économie et de veiller à l'harmonisation des actions relatives au développement durable. Elle doit promouvoir la participation des populations et émettre des avis sur toute politique ou stratégie susceptible d'affecter les dimensions environnementales du développement durable. Elle est placée sous l'autorité du Premier Ministre et sous la tutelle technique du MINSEDD.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

En matière de gestion des aires protégées, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP), identifié à la suite d'un séminaire national tenu en mars 1995. Ce document, en cours de révision, représente le principal outil de stratégie pour le secteur de la Conservation.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Le personnel de l'OIPR comprend des Agents Techniques des Eaux et Forêts « ATEF » chargés de la gestion des différentes composantes de la biodiversité des aires protégées, y compris les écosystèmes aquatiques.

Ces ATEF, constitués d'Ingénieurs (de techniques et conception; BAC+4 et 6), d'Assistants (BAC+2) et de Moniteurs (BEPC comme niveau d'entrée), ont une formation de base en gestion des ressources naturelles et de l'environnement. En plus de cette formation, des agents ont reçu des formations complémentaires de divers niveaux (Master d'hydrobiologie, de gestion des aires protégées, etc.).

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Des renforcements de compétences sont nécessaires pour la mise en place de méthodes et outils de protection, de gestion et de Conservation des milieux aquatiques, y compris la prise en compte de la dimension des populations dans la gestion concertée des ressources naturelles.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Les lacunes ou carences constatées semblent davantage liées à l'inadéquation des programmes de formation avec les compétences recherchées. Les formations doivent être moins académiques et privilégier l'acquisition de méthodes et outils qui améliorent l'opérationnalité des jeunes professionnels.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Non

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

À moyen terme, des compétences dans la gestion des milieux aquatiques sont nécessaires pour garantir la pérennité de l'ensemble des écosystèmes, certaines aires protégées comprenant des milieux aquatiques (lagunaire et fluvial). Les besoins portent spécifiquement sur les domaines liés à la pollution et la qualité des eaux ainsi que la gestion, la protection et la Conservation des ressources en eau dans les aires protégées.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Cf. réponse à la question 9.

FICHE DE COLLECTE

Agence Française de Développement (AFD)

Quentin JULLIAN Chargé de projets

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Agence Française de développement est une institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente en Afrique, l'AFD Cote d'ivoire est un bureau d'exécution des activités de l'AFD avec les partenaires locaux .la représentation en Côte

d'Ivoire travaille essentiellement sur le programme C2D avec la représentation de tous les secteurs qui sont :

- Santé
- Agriculture
- Assainissement
- Justice
- Infrastructures
- Eau potable
- Développement urbain

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de l'AFD est :

- Lutte contre la pauvreté
- Développement durable
- Lutter contre l'appauvrissement de la nappe phréatique
- Réalisation et réhabilitation des infrastructures
- ...

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau du paysage institutionnel et opérationnel nous avons :

- Ministère des eaux et Forêts (MINEF)
- Ministère des infrastructures économiques
- ONEP (Office National de l'Eau Potable) (direction des ressources en eau)
- Université Nangui Abroguia (protection de la lagune)
- Ensemble des acteurs du secteur

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

- Code de l'environnement qu'il faut renforcer
- Création de sous-direction norme et réglementation

- Volet ressources sonore (en équipement)

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de notre équipe sont :

- Ingénieur en travaux pratique
- Ingénieur en énergie

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Non, nous n'avons pas de besoin.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être

Au niveau du savoir, savoir-faire et savoir-être plus avec les partenariats (ONEP, ...) on constate :

- Bonne compétences techniques
- Satisfaction dans le rendu des différentes missions

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

ND

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Non nous ne recherchons pas de nouvelles compétences prévues.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les nouvelles compétences peuvent être :

- Des compétences en termes de renforcement des moyens de production de l'eau
- Potabilisation d'eau

- Programme de renforcement des capacités



1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Le District Autonome d'Abidjan est une collectivité territoriale autonome, elle fonctionne comme une institution et elle est dirigée par un Gouverneur .Au sein du District existe des Directions à savoir :

- Direction de l'Environnement et du Développement Durable
- Direction des Parcs et Jardins
- Etc.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de la direction de l'environnement et du développement durable est :

- Sensibiliser la population
- Manœuvrer et créer des conditions de mieux être et bien être de la population
- Equipement des Hôpitaux
- Réhabiliter les routes
- Soutien à certains ministères
- Entretien de site et quartier (démoustication, Distribution de moustiquaire)
- Action de vaccination
- Epanouissement globale de la population Abidjanaise

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau du paysage institutionnel et opérationnel nous avons :

- Service environnement (pollution, nuisance sonore)
- Développement durable (cellule de veille sur l'éclairage publique)

- Gestion des cimetières, gestion des déchets plastiques (pneu usagés)

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

- Code de l'environnement qu'il faut renforcer
- Création de sous-direction norme et réglementation
- Volet ressources sonore (en équipement)

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de notre équipe sont :

- Diplômé de niveau BAC +5
- Géographe
- Profils en assainissement

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Non nous n'avons pas de besoin.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être

Au niveau du savoir, savoir-faire et savoir-être, nous ne constatons pas de carences.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Le Direction ne rencontre pas des difficultés à recruter dans des qualifications de son domaine d'activités.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Non nous ne recherchons pas de nouvelles compétences.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

ND

FICHE DE COLLECTE

Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)

**Allouan Kanga Whodja Responsable
Environnement**

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

La SIR, Société Ivoirienne de Raffinage, a été créé en 1962 par le gouvernement ivoirien avec le concours de groupes pétroliers internationaux. Elle assure le raffinage du pétrole brut et la distribution de produits pétroliers en côte d'Ivoire et dans le reste du monde.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de la SIR est d'assurer le raffinage du pétrole brut, l'approvisionnement de la Côte d'Ivoire et de certains pays de la sous-région en produits pétroliers.

Le QSSE (Qualité Sureté Système International d'évaluation de la sécurité Environnement) a pour rôle de gérer tout ce qui a attrait à la qualité au sein de la SIR norme conformément à la norme ISO 9001.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

ND

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Dans son fonctionnement, la SIR est soumise à des réglementations nationales et internationales. Elle est certifiée ISO 9001 version 2008 pour l'aspect qualité et pour le volet environnement certifiée 14001 version 2004.

Au niveau national, il existe une convention entre l'État de Côte d'Ivoire et la SIR. Cette convention régit l'activité de la SIR. La Direction de Hydrocarbures réglemente aussi l'activité de la SIR. Coté environnement, elle est aussi contrôlée par le Ministère en charge de l'environnement à travers le CIAPOL.

Le nouvel Arrêté qui régit toute l'activité de la SIR est l'Arrêté N 0085 du 1^{er} septembre 2015.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

La majorité des agents de l'équipe sont les ingénieurs en pétrole et énergie formés à l'INPHB de Yamoussoukro

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Ingénieur QHSE, profil dans le domaine de la responsabilité sociétale, besoin également de profil dans le domaine de l'eau.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être

- Problème d'adéquation de la formation reçue avec les besoins des employeurs
- Croissance trop théorique sans assez de pratique
- Assez de suffisance dans le comportement
- Problème lié à l'aspect vestimentaire

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Les recrutements au sein de la SIR se font via un cabinet

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Non nous ne recherchons pas de nouvelles compétences prévues.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

- Prévoir l'intervention des techniciens pour l'enseignement de certains modules
- Prévoir des visites d'entreprises
- Permettre aux spécialistes d'intervenir
- Former au respect de la hiérarchie
- Préparer des modules de formation qui collent avec les besoins des entreprises du secteur
- Création de module sur les normes et réglementations en vigueur dans les pays bancaires
- Avoir un module sur le traitement des déchets (industriels, spécifiques...)
- Apprendre les techniques de lutte antipollution (mer, lagune...)

FICHE DE COLLECTE

Omni Chimie Services Industriels (OCSI) Mr
KOUADIO Adolphe Directeur Général

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Omni Chimie Services Industriels (OCSI) existe depuis l'année 2004, elle exerce dans l'ingénierie des procédés de traitement des eaux dans les technologies de laboratoire liée à l'eau, l'environnement et équipements de laboratoires.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de l'OCSI est d'élaborer des procédés de traitement des eaux c'est-à-dire la construction et la conception des usines de traitement d'eau. Elle dimensionne, paramètre, effectue la réalisation des différents travaux de conception des usines, elle forme les ingénieurs et technologues à l'exploitation des différents équipements. Elle commercialise

aussi toute la gamme des équipements de laboratoires du plus lourd au moins lourd pour l'analyse des eaux.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau ingénierie et du traitement des eaux nos concurrents sont tous les acteurs exerçant dans l'hydraulique urbaine à savoir :

- SODECI
- ESPINA CI
- SUEZ environnement

L'OCSI possède son propre brevet dans le traitement des eaux à grand débit comme ceux d'Abidjan et ce procédé divise les charges directes de production par 5 c'est-à-dire au lieu de 33 FCFA le mètre cube elle revient à 6 FCFA mètre cube avec non rejet dans l'environnement dans le processus de traitement.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

L'OCSI n'a pas les compétences requises pour répondre cette question et autre dans le même thème.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de notre équipe sont :

- Chimiste laboratoire
- Technicien hydraulique
- Commerciale

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

L'OCSI est intéressé à rechercher de nouvelles compétences à savoir :

- Dans le domaine du traitement des eaux
- Dans le conditionnement des techniques
- Procédé industriel

- Qualification sur les matériels de laboratoire

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être

L'OCSI a constaté un manque d'enthousiasme des jeunes diplômés.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

L'OCSI rencontre des difficultés à recruter dans des qualifications de laboratoire, en les profils qui sont sur le marché actuellement ne sont pas adaptés à nos besoins.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Les nouvelles compétences recherchées par l'OCSI sont :

- Système de régulation et commande industriel
- Chimie de procédé industriel
- Automatismes industriels
- Hydraulique
- Électromécanique

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les nouvelles compétences suggérées par l'OCSI sont :

- système de régulation et commande industriel
- chimie de procédé industriel
- automatismes industriels
- hydraulique
- électromécanique

FICHE DE COLLECTE

Action Contre la Faim (ACF) Mr LAGRET DAGOU

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Action Contre la Faim (ACF) une ONG international crée en 1979 par des médecins et chercheurs français, elle agit à travers des activités transversales notamment les activités de l'eau, hygiène et assainissement aussi dans les domaines de la salubrité, sécurité alimentaire, nutrition et santé .ACF dispose de 5 sièges à travers le monde entier (paris, Londres, Montréal, Madrid, New York) et intervient dans au moins 120 pays du monde avec des représentations.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission du département de programme eau, hygiène et assainissement d'ACF cote d'ivoire est de promouvoir tous les projets d'ACF en relation directs avec les Objectifs du Développement Durable (ODD), précisément en les domaines eau, hygiène et assainissement. Elle assure aussi la bonne mise en œuvre de ces programmes selon les normes ACF, normes OMS.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau institutionnel la cote d'ivoire est assez bien organiser au travers de ces démembrements que sont l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) qui apporte leur expertise dans les domaines et l'eau et l'assainissement.

Au niveau ONG ils existent des réunions PTF qui fait intervenir les bailleurs de fonds (BAD, AFD, UE, etc.), l'état de Côte d'Ivoire et toutes les ONG exerçant dans l'eau, hygiène et l'assainissement. Cette plateforme sert de plaidoyer, de proposition d'activité, d'axe stratégique pour le développement et des recherches de financement dans la mise en œuvre des programmes.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

ACF dispose d'outils de prospection dans le secteur elle effectue des études avant le lancement de chaque programme dans le secteur pour capter les besoins institutionnel et technique du secteur.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils en rapport avec le secteur sont :

- Responsable des programmes et coordonnateurs des programmes qui ont niveau minimum ingénieurs en eau et assainissement
- Niveau Master WASH spécialisé institué par ACF au 2IE de Ouagadougou
- Technicien
- Marketing, communication dans la sensibilisation
- Marketing en assainissement

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

ACF ne peut pas définir en temps réel les besoins à court, moyen et long terme des compétences disciplinaires et transversales dans le secteur de l'eau et l'environnement.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Savoir et savoir-faire : ACF a constaté une carence au niveau des diplômés formés en Côte d'Ivoire ceux-ci n'ont pas le sens de l'apprentissage, non-volonté ne dispose pas d'aptitude pour ce démarqué.

Au niveau des jeunes diplômés du 2IE de Ouagadougou avec qui ACF a mis en place un Master Wash ceux-ci ont une bonne maîtrise des exécutions des projets et de mise en œuvre bonne capacité terrain.

Savoir être : plutôt bon

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Non, ACF ne rencontre pas de difficulté à recruter.

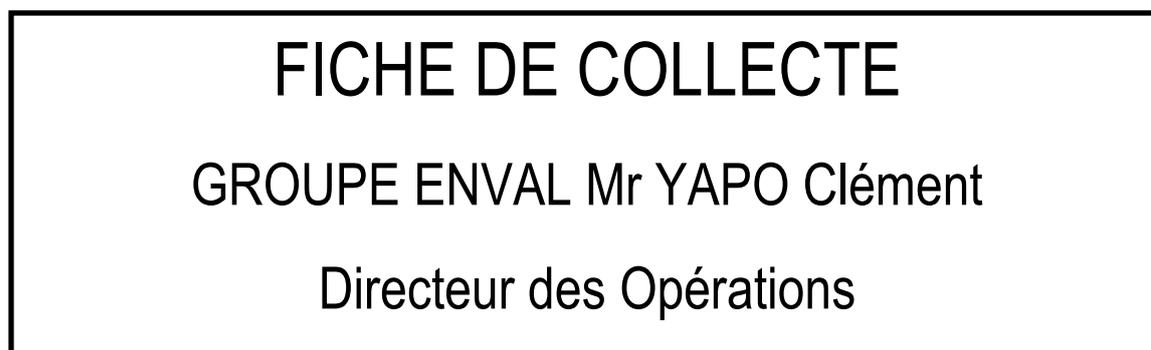
9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Non pour nos besoins à court et moyen terme nous ne recherchons pas de nouvelles compétences.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Nos suggestions en termes de nouvelles compétences sont :

- L'utilisation des NTIC dans le suivi évaluation des projets
- En marketing (marketing sanitaire)



1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Le groupe ENVAL a été créé en 1999, elle est composée d'un cabinet et d'un laboratoire.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission du groupe ENVAL est d'appuyer les entreprises dans les démarches de mise en conformité aux normes et standards national et international (normes ISO)

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau du paysage institutionnel et opérationnel, nous avons :

- Ministère de l'environnement avec les organes tels que ANDE qui fait étude d'impact environnemental aussi le CIAPOL capte les nuisances de la population sur l'environnement.
- Au niveau de la salubrité et la gestion des déchets, on a l'ANASUR (Agence National de la Salubrité Urbaine) et l'ONAD au niveau de l'assainissement.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Le groupe ENVAL en termes de règlementation est soumis :

- Code de l'eau
- Code de l'environnement

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de notre équipe sont :

- Ingénieur diplômé du 2IE
- Master en eau et assainissement
- Master QHSE
- Maîtrise en sociologie
- Ingénieur agroalimentaire +sécurité sanitaire
- Ingénieur énergétique (énergie renouvelable)
- Doctorat assainissement (en externe)
- Doctorat hydrologie (en externe)
- Doctorat hydrogéologie (en externe)

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Le groupe ENVAL ne recherche pas de nouvelles compétences elle est satisfaite de son équipe en termes de connaissances qui lui permet d'exécuter l'ensemble de ses activités.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être

Au niveau du savoir, constate que la formation de base n'est pas assez ciblée.

Au niveau du savoir-faire : mauvaise capacité rédactionnelle et linguistique.

Au niveau du savoir-être : code vestimentaire pas respecté

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Le groupe ENVAL ne rencontre pas des difficultés à recruter dans des qualifications de son domaine d'activités.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

ND

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les nouvelles compétences suggérées par le groupe ENVAL sont :

- Bonne maîtrise des logiciels bureautique.
- Une connaissance sur les désagréments sur l'environnement et apportez des solutions.
- Amélioration du niveau linguistique et rédactionnel.
- Renforcer les compétences en termes d'étude d'impact sur l'assainissement et l'environnement.

Conseil : nous vous conseillons :

- Voir les propositions de formations QHSE, CAMPC
- rencontrer les acteurs du secteur industriel qui ont un besoin en système intégré.

FICHE DE COLLECTE

ANADER (Agence National d'Appui au Développement Rural)
Mme GBO Responsable division changement climatique

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

L'ANADER a été créée en 1993. C'est une société anonyme, 35% privé et 65% étatique.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

L'ANADER est l'Agence National d'Appui au Développement Rural. Elle intervient dans le domaine environnemental et a besoin de l'eau pour l'atteinte de ses objectifs en lien avec le domaine agros pastoral. Nous avons un département qui a en charge la gestion de l'environnement.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

L'ANADER travaille selon ses principes.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Nous nous basons sur les règles nationales et aussi sur les normes de l'OMS en thème de réglementation.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Nous sommes multidisciplinaires. Un profil spécifique qui intègre notre équipe est obligé pour l'atteinte de ses résultats est obligé de s'adapter et d'acquérir d'autres compétences qui n'ont rien avoir avec sa formation de base. Nous sommes constamment en séminaires de formation, recyclage, renforcement de capacité, car la formation fait partie de nos domaines d'actions.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Pour l'heure nous n'avons pas de besoins. Mais tous les profils en relation avec nos domaines d'actions nous intéressent. C'est au besoin qu'on lance nos recrutements.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Nous formons les jeunes qui arrivent ici. Les carences des jeunes s'observent surtout au niveau du savoir-faire.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Nous n'avons pas de difficulté à recruter.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

C'est en fonction des thématiques. Sur des projets spécifiques, on cherche des profils spécifiques et adaptés. Mais des propositions de compétence seront les bienvenues.

10-Avez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Nous proposons des profils d'hydrogéologues et aussi des profils qui ont une bonne maîtrise de la disponibilité et de la distribution des ressources. Il y a très peu de ressources. Dans notre domaine nous avons constamment besoin de l'eau, donc des spécialistes en changement climatique, d'expert en identification de zones agroécologiques, actions d'anticipation. Aussi des spécialistes en changement climatique, des techniciens en gestion durable, des experts en érosion adaptés au pays, d'un expert sur l'appréciation des risques afin d'étudier le niveau de vulnérabilité des populations capable de traiter les données. Un besoin de carte pour gérer l'environnement.

FICHE DE COLLECTE

**BRL INGENIERIE Mr LOIC FORCE Directeur
Adjoint**

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

BRL Ingénierie cote d'ivoire (BRL-I CI) est une succursale de BRL-I qui est basée à Nîmes en France qui est spécialisée dans l'eau et l'environnement. (BRL-I CI) est installé depuis décembre 2014 nous exerçons dans la protection des ressources en eaux, la voirie, gestion de déchets, assainissement, environnement et érosion, etc.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de BRL-i CI est :

- L'aménagement hydraulique par la conception d'ouvrages tels que prises d'eau,
- stations de pompage, canaux, digues, barrages et tous autres ouvrages destinés à l'irrigation,
- l'alimentation en eau potable de tous sites
- le traitement de l'eau
- la constitution de réserves d'eau
- l'assainissement et le drainage
- la lutte contre l'assèchement des terres, la lutte contre la pollution, l'aménagement urbain, rural, agricole et forestier
- l'environnement
- Mission commerciale
- Mission prospection
- Mission recrutement

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

BRL-i CI au niveau du paysage institutionnel travail avec :

- L'Office National de l'Eau Potable (ONEP)
- L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)
- Ministère de l'environnement
- Ministère des infrastructures économiques
- SODECI

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

En termes de réglementation BRL-I est soumis au code de l'eau (1998)³¹ et les normes internationales.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de BRL-I CI sont :

- Ingénieur hydraulicien du 2IE de Ouagadougou
- Ingénieur en hydrogéologie de l'INPHB
- Technico-commerciale
- Hydraulicien

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Nos besoins à court, moyen et long terme sont :

- Des profils à valoriser avec au moins 10 ans d'expérience dans le secteur
- Des environnementalistes
- Génie civil en hydraulique (station de pompage, épuration, station de potabilisation)
- Électromécanicien

³¹ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Pour BRL-i CI le plus simple est de recruté des profils qui ont déjà de l'expérience en bureau d'étude et le secteur en général pour ensuite avec des formations en interne une mise à niveau de nos équipes.

Au niveau du savoir et savoir-faire : les profils venant du secteur public sont très peu praticiens.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Oui, les profils difficiles à recruter sont des environnementalistes avec de l'expérience.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Les nouvelles compétences que nous recherchons à court, moyen terme sont :

- Environnementaliste en Système d'Information géographique (SIG)
- Hydraulicien avec de bonnes compétences en SIG
- Manque d'ingénieur du secteur avec de l'expérience (5-10 ans)

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions sont :

- Gestion de projet
- Montage des dossiers d'appel d'offres pratique

FICHE DE COLLECTE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

Direction General Infrastructure Humaine Hydraulique (DGIHH) Mme ABE
KOFFI Thérèse Directeur DGIHH

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

La DGIHH est une structure administrative créée par décret sous la tutelle du ministère des infrastructures économiques chargé de:

- D'assurer la mise en œuvre et l'orientation de la politique d'approvisionnement en eau potable des populations, tant sur le plan technique que financier.
- De contribuer à la définition des volets d'approvisionnement en eau des contrats plan et d'assurer leurs suivis.
- De participer à la définition des modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre des projets d'approvisionnement en eau et de veiller à leur mise en œuvre.
- De définir les modalités de gestion et de conservation du patrimoine ainsi que de viabilité de réseaux d'alimentation en eau potable.
- De proposer les normes et règlements de construction et d'exploitation en matière d'approvisionnement en eau, en liaison avec les autres services compétents.
- De contribuer à la promotion de partenariat international sur les questions d'approvisionnement en eau.
- D'assurer la veille technologique.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de la DGIHH est de jouer un rôle régalien de l'état en matière d'alimentation de la population en eau c'est à dire :

- Définir la politique et mettre en œuvre la politique et la vision de l'état dans le secteur
- Superviser les programmes et projet mis œuvre
- Assurer la réglementation du secteur
- Assurer les activités hydrauliques (écoulement des eaux de surface, pluviométrie)

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Le ministère dispose d'une décentralisation des activités à travers les Directions Territoriales de l'Hydraulique (DTH) ces entités permettent d'être plus proche des populations.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

En Côte d'Ivoire l'eau est une question transversale, le secteur est régi par deux codes majeurs :

- Le code de l'eau (1998)³²
- le code de l'environnement (1996)³³

En termes de réglementation

- Il existe la loi du 98-750 du 23 décembre 1998³⁴ sur le domaine du foncier rural.
- Décret de la loi 1998 757 : l'application de la délimitation des périmètres de forage.
- Faire respecter des périmètres immédiat et rapproché, titre foncier (34/1400).

Notons cependant qu'il n'existe pas de norme établie au niveau national, les normes utilisées sur le terrain sont celles des normes internationales dont celles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

En termes de tendance d'investissement des efforts sont visés sur l'application des décrets, sur la conception des systèmes d'assainissements collectifs et l'acquisition de titres fonciers, les investissements de l'Etat, les partenaires de l'Etat, banque, Union européenne.

En termes de réglementations projet en vue de formaliser les lois dans le secteur par exemple sur l'éligibilité à l'accès à l'eau potable.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Le secteur est assez transversal d'où on a des profils pluridisciplinaires à savoir :

- Des chimistes
- Des génies civils
- Mine, géologie, sociologie, etc.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins de la DGIHH sont significatifs, surtout des profils de technicien supérieur en :

- Génie sanitaire.
- Environnement.

³² https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

³³ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

³⁴ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Loi-1998-750-domaine-foncier-rural-MAJ-2004.pdf>

- Technicien supérieur génie civil, génie sanitaire et environnement, hydraulique,
- Personnel de base.
- Les raisons de ce besoin sont l'attraction des services TP, vieillissement du personnel.
5 ingénieur /année avec la direction de l'urbanisme.

Les constats sont que ce secteur au niveau de l'administration publique n'est pas assez attractif (les DTH sont pour la plupart vides).

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Le constat au niveau du savoir-être est correct

Le constat général est qu'il n'y a pas assez de jeunes dans le domaine du secteur au niveau de l'administration publique au regard de la non-attractivité dans le public par les jeunes diplômés.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Au niveau de la DGIHH, c'est le ministère de la Fonction publique qui recrute pour la direction lorsque celle-ci exprime le besoin, mais dans la difficulté de trouver des profils la solution est d'adapter le personnel disponible pour satisfaire le besoin.

9- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions de la DGIHH sont :

- Avoir la possibilité de participer au curricula de la formation.
- Les nouveaux profils soient capables de modéliser les nappes phréatiques et les réserves.
- Le projet ne doit pas être orienté vers la formation uniquement, mais aussi vers le suivi des ressources.
- Avoir un retour favorable de ce projet.
- Propose le cabinet Sorhos & Company d'être le lien entre le ministère et l'Institut de Recherche et de Développement (IRD).
- Compétences supplémentaires sur les TICS en formation clé et continues.
- Mieux automatiser la gestion des ressources et éclairer l'élaboration des politiques.

- Tableaux de bord de la gestion du réseau hydraulique avec des données en temps réel.

FICHE DE COLLECTE

Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) Dr YAPO
OSSEY Bernard Sous-Directeur

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plaît :

«Centre ivoirien Antipollution» est une cellule de veille et de surveillance de matrices environnementales notamment sur les eaux, les sols et l'air. Sa tutelle administrative et technique CIAPOL est exercée par le ministre de l'Environnement, de la Construction et de l'Urbanisme. Aussi sa tutelle économique et financière est exercée par le ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie, des Finances, du Commerce et du Plan.

L'objectif de ce centre est surtout et essentiellement la lutte contre la pollution des ressources (eau, air et sols) par les constructions ou modifications humaines.

Le CIAPOL comprend trois sous-directions :

- Le Laboratoire central de l'Environnement (L.C.E.).
- La Compagnie d'Intervention contre les Pollutions du Milieu marin et lagunaire (CIPOMAR).
- La sous-direction des Affaires administratives et financières.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

Le CIAPOL a pour mission :

- Établissement d'un système de surveillance continue des milieux dénommé « Réseau national d'Observation de Côte d'Ivoire (RNO-CI) » en relation avec les divers ministères et organismes concernés dans le cadre de la protection de l'environnement
- La surveillance continue du milieu marin et lagunaire ainsi que des zones côtières par des patrouilles régulières ;
- La lutte contre les pollutions de ces milieux
- ...

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Code de l'eau (1198)³⁵ : appliquer le code de l'environnement au code de l'eau (Le principe du polluer payer par exemple)

Code l'environnement³⁶

Les partenaires du CIAPOL sont :

- PNUE
- Fonds d'Environnement Mondial
- ONUDI
- OMI
- ANDE
- OIPR
- Centre d'excellence
- Collectivité territoriale

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés)?

La nécessité de faire l'inventaire du patrimoine des eaux en CI.

Intégrer un cycle de régénérescence des ressources de l'eau.

Le Laboratoire central de l'Environnement qui existe et qui dispose d'équipe technique accompagnant le CIAPOL dans sa mission.

Il existe des poches de pollution dans les cours d'eau.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils dont dispose le CIAPOL sont:

- Doctorat en eau, environnement et chimie
- Maîtrise en science de l'eau

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins sont les suivants:

³⁵ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

³⁶ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

- La protection des ressources en eau : outils de modélisation et protections des milieux récepteurs.
- La gestion de base de données.
- L'assainissement.
- Culture de la protection de l'environnement et des cours d'eau (sociologie).
- Règlementation.
- Spécialistes dans le domaine de l'air, Hydrologie, la chimie
- Droit de l'environnement.
- Système d'information géographique.
- Master à créer doit être un master professionnel.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Savoir-faire : il y'a eu un renforcement des capacités à l'interne des travailleurs qui a permis de leur faire passer à un niveau proche du master.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Les ressources présentes sont réparties de la façon suivante:

- 90% Bac +2
- 3 ingénieurs
- 4 docteurs

Il n'y a plus de technicien que de spécialiste alors que les missions du CIAPOL sont d'ordre scientifique et demandent une connaissance pointue.

Mettre en place des moyens financiers pour intégrer les spécialistes (rémunération et statuts)

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

ND

10-Avez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Le master doit être opérationnel.

Les professionnels du secteur doivent participer à la formation des talents de ce master.

FICHE DE COLLECTE

BNETD Mr Traoré Ynsa Conseillé Spécial DEEH (Département Energie Environnement Hydraulique)

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Créé en 1978 sous la dénomination de Direction et Contrôle des Grands Travaux (DCGTx), le BNETD (Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement) a largement contribué à réaliser le développement de la Côte d'Ivoire à travers les études de planification et d'exécution de projet de développement, le suivi et le contrôle des travaux, et l'assistance-conseil pour la recherche de financement et l'optimisation des investissements

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de BENETD est :

- **Assistance et Conseil** : le BNETD intervient sur demande pour apporter son expertise en tant que conseil technique en vue d'une décision importante à prendre dans le cadre d'un investissement.
- **Conception** : Il s'agit de la réalisation de diverses études.
- **Etudes** : le BNETD est chargé de réaliser les études des projets d'intérêt public en vue de maîtriser les coûts, la qualité et les délais.
- **Suivi et Contrôle** : le BNETD est chargé de réaliser le contrôle des projets d'intérêt public en vue de maîtriser les coûts, la qualité et les délais.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Le BNETD au niveau du paysage institutionnel travail avec :

- L'Office National de l'Eau Potable (ONEP)
- SODECI
- Ministère des infrastructures économiques
- L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)
- Ministère de l'environnement

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

En termes de réglementation est soumis à la réglementation en vigueur en Côte d'Ivoire.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Divers profils en rapport avec le secteur

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Ces besoins son fonction des objectifs et des projets.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Pas d'expérience de terrain.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Non.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

ND

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions sont :

- Gestion de projet.
- Montage des dossiers d'appel d'offres pratique.

FICHE DE COLLECTE

BURGEAP Mme N'DE Directrice technique et des projets

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

BURGEAP CI est un bureau d'études spécialisé en ingénierie de l'environnement et agréé par l'ANDE (l'Agence National De l'Environnement).

C'est une filiale du groupe BURGEAP France.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de la Direction Technique et des Projets est chargée de suivre au niveau technique les différents projets en cours (encadrer l'équipe des ingénieurs dans la réalisation des études et dans le suivi des clients).

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Les différents ministères impliqués dans la gestion du secteur de l'eau et l'environnement sont :

- Ministère des Infrastructures Economique (MIE) ; ONEP (Office National de l'Eau Potable)
- Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable ; ANDE (Agence National De l'Environnement), CIAPOL (Centre Ivoirien Antipollution), ANASUR (Agence National de le Salubrité Urbaine)
- Ministère de la Construction de l'Assainissement et de l'Urbanise

- SODECI (Société de Distribution d'Eau de la Cote d'Ivoire)

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

En termes de réglementation :

- Code de l'environnement³⁷
- Code de l'eau³⁸
- Code forestier³⁹
- Création des différents fonds pour la gestion du domaine : FNDE, FSPSU...
- Loi n 2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétence de l'État aux collectivités territoriales (en matière de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles)⁴⁰

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils disponibles au sein de l'équipe sont les suivants :

- Spécialité en science de gestion de l'environnement
- Géographe
- Socioéconomiste
- Mine et pétrole
- Eau et assainissement

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Nos besoins à long terme:

- Eau et assainissement.
- Qualité, hygiène, sécurité environnement (QSHE).

³⁷ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

³⁸ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

³⁹ <https://www.gouv.ci/doc/Code%20forestier%20ivoirien.pdf>

⁴⁰ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ivc141605.pdf>

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Les carences s'observent plus souvent au niveau :

- Du savoir-faire
- L'exécution des tâches confiées

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Non, nous n'avons pas de difficulté à recruter pour certaines qualifications

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

À long terme :

- Eau et assainissement
- qualité, hygiène, sécurité environnement (QSHE)

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

En termes de suggestion concernant les nouvelles compétences :

- Recruter des étudiants de niveau Licence de tous les domaines pour le master.
1ere année master ; enseignement d'ordre général sur l'environnement et l'eau.
2° année master : spécialisation en eau ou environnement.
- Ajouter des professionnels qui désirent une réorientation de carrière pour embrasser celle du secteur.

FICHE DE COLLECTE

Croix-Rouge Cote d'Ivoire (CRCI) Mr GUEDE Jean
Claude coordonnateur national WASH-CRCI

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

La croix rouge est le premier mouvement humanitaire créé en le monde le 13 octobre 1960.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

En Côte d'Ivoire, cette organisation a pour mission de:

- Prévenir et alléger, en tout temps et en tout lieu les souffrances humaines sans distinction de race, de religion, de sexe et d'idéologie politique.
- Protéger la vie et la santé.
- Faire respecter la dignité de la personne humaine.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

La croix rouge travaille selon ses principes.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

La réglementation et code de conduite sont disponibles au niveau de la fédération.

Dans ses activités la Croix-Rouge se base sur deux réglementations :

- Celle du pays et sa charte à elle.
- Mais la Cote d'Ivoire se base sur les normes OMS pour sa réglementation.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Ces profils sont :

- Doctorat en hydraulique (ressource en eau).
- Des ingénieurs hydrauliques.
- Ingénieurs sanitaires 2IE (4ou 5).
- Des techniciens supérieurs environnementaliste.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins sont fonction des projets menés par l'organisme. La structure ne recrute pas sur des durées indéterminées. Tout est fait selon le programme à développer.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Les carences des jeunes s'observent surtout au niveau de l'expérience. Les jeunes qui ont des carences s'observent assez rapidement.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

La CRCI ne rencontre pas de difficulté à recruter les profils dont ils ont besoin.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

La CRCI recherche ces profils en fonction des thématiques, ou sur des projets spécifiques des profils spécifiques et adaptés.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

En termes de nouvelles compétence nous suggérons :

- hydrauliciens
- hydrogéologues
- chimiste

FICHE DE COLLECTE

**FIPME (Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes
Entreprises) M. Sylvain Kopoint**

Secrétaire Exécutif

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Le problème délocalisation des entreprises ou des populations.

FIPME: fédération créée depuis 1995 pour faire converger les points de vue des entreprises et mettre en place un cadre unique de stratégie. Elle est présente dans les groupes de travail de l'ETAT et dans certaines entreprises pour accompagner les prises de décisions.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

ND

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Les principaux organes de réglementation et de régulation du secteur sont:

- ETAT : qui doit assurer la recherche de nouvelles ressources en eau.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés)?

En termes de réglementation :

- SODECI et autres vont assurer l'apport d'eau potable aux populations.
- L'État assure son rôle de protection et de disponibilité de la ressource.

Les partenaires :

Certaines PME sont dans le domaine de l'eau ou de l'environnement, mais ne sont pas nombreuses et elles concernent essentiellement les équipements hydrauliques.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

ND

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les compétences souhaitées sont les suivantes :

- La chimie pour assurer la qualité de l'eau
- Les compétences de base en hydraulique et en environnement
- L'ingénierie en Hydraulique
- Le master en environnement et en Eau

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Savoir-faire : ND.

Savoir-être : conscience professionnelle

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

ND

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

ND

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Nos suggestions sont :

- Avoir les compétences qu'il faut et façonner le profil par la suite.
- Créer des modules adaptés et pointus en matière d'eau et d'environnement (chimie)

FICHE DE COLLECTE

FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la
Recherche et le Conseil Agricoles) M. Kouadio
Fidèle

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a été créé depuis 2003. Il vise le financement des filières agricoles en CI à travers un système de prélèvement. Il finance 24 filières actuellement (autonome et non autonome).

Il est organisé en 3 départements. Chaque département contient des programmes (hévée, anacarde...). En plus de ces départements, il y'a des services autonomes transversaux (environnement et eau, formation, formation).

Depuis 2015, il existe un service dédié aux problématiques de l'environnement et de l'eau. Il termine son plan stratégique en 2017 et sera opérationnel d'ici 2018. De façon concrète, ce service assure le suivi des activités conventionnées dans le secteur de l'eau et de l'environnement.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

Les missions du fonds sont les suivantes :

- La recherche agronomique et forestière.
- La conduite d'expérimentations et de démonstrations pour la transmission du savoir entre la recherche et l'exploitation.
- La recherche technologique pour l'amélioration des produits agricoles et des produits transformés.
- La diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation, le conseil technique et économique.
- La conduite d'études, d'expérimentation et d'expertises.
- L'appui à l'amélioration durable de la rentabilité économique des exploitations
- Le renforcement des capacités des OPA.
- La formation professionnelle des producteurs, des dirigeants des OPA et de leur personnel.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Les principaux organes de réglementation et de régulation du secteur sont :

- Ministère de l'Environnement avec les directions centrales et régionales
- ANDE (agence Nationale de l'environnement)

- REDD + : Réduction des Émissions de gaz à effet de serre, issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts incluant les rôles de conservation des stocks, de gestion durable et d'accroissement des stocks de carbone
- Ministère des eaux et forêt : gère les eaux avec une direction de l'eau
- Ministère de l'Agriculture duquel il dépend

Au niveau des Loi et code il y'a :

- Loi de création du FIRCA
- Code l'eau⁴¹ de l'environnement⁴²
- OMS et conventions internationales
- Loi agricole⁴³

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

ND

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils disponibles au sein de l'équipe sont les suivants :

- Master en environnement.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins en la matière sont les suivants :

- Changement climatique.
- Former tous les cadres aux enjeux sur l'environnement.
- Environnement.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Au niveau du Savoir-faire :

⁴¹ https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf

⁴² <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>

⁴³ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ivc155706.pdf>

- Inadaptation de la formation théorique par rapport à la pratique dans le domaine.
- Problème au niveau de la formation qui n'est pas forcément bonne
- Pas de pratiques ou de TP
- Maîtrise de langue écrite et parlée.

Au niveau savoir être : Un manque de motivation pour la quête de savoir

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

L'équipe étant relativement nouvelle cette problématique ne s'est pas encore imposée.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Les compétences souhaitées seront en outre :

- Les compétences pour répondre aux thématiques du changement climatique
- Les compétences pour répondre aux thématiques du développement durable

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les nouvelles compétences que pourrait acquérir les professionnels sont entre autre :

- Expert en maîtrise de l'eau (barrage...)
- Maîtrise de système d'irrigation
- Des compétences pour résoudre les problématiques sociales liées à l'environnement

Comme conseil :

- Le projet ne devrait pas rester sans suite après la réalisation des entrevues.
- Les jeunes ivoiriens doivent avoir accès au master
- Les curricula devront être validés au niveau national par les structures partenaires.

FICHE DE COLLECTE

Ivoirienne de Représentation, d'Importation et de Maintenance (IRIM)
M Koné DIRECTEUR général

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

C'est une société qui vise à fournir des solutions aux usines de productions et aux industriels sur l'entrée et la sortie des chaînes de production : le traitement des eaux, le convoyage, le codage et la traçabilité ainsi que toute la fin de ligne logistique. Ceci pour les industries agro-alimentaires, brasserie & boissons, cosmétique & parfumerie, Pharmaceutique, Meunerie & sucrerie, Câblerie, Extrusion, Pétrole & énergie.

En termes d'hydraulique, la société n'a pas encore développé ce volet

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

Notre mission est d'accompagner les structures dans l'approvisionnement d'eau et produit d'assainissement

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Nous n'avons pas vraiment de lien avec les structures étatiques et nous n'avons pas beaucoup d'information sur l'ETAT. Cependant, les principales normes de travail sont celles de l'OMS. Il n'existe pas de normes purement ivoiriennes en la matière.

Les partenaires :

- EUROLAIT
- GHANDOUR
- NESTLE

Les concurrents qui de ce secteur soit les produits de traitement d'eau soit, les équipements de traitement sont les suivants :

- EPUREAU
- ALOES
- LABOTECH

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Une vue essentiellement basée sur le secteur privé

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

ND

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins sont les suivants :

- Etude technique en traitement d'eau
- Mise en œuvre en matière de traitement d'eau
- Polyvalence en matière de traitement d'eau et pas seulement de la chimie
- Ingénieur un peu généraliste capable de faire des plans,

7- Avez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Au niveau du savoir-faire : manque de polyvalence

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Oui nous avons des problèmes de recrutement de commerciaux ayant des connaissances techniques.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Commerciaux (technico-commercial) : ingénieur d'affaires

10- Avez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

En termes de suggestion :

- Il faut que la formation soit adaptée aux besoins de intervenant du secteur surtout le secteur privé.
- Demander à l'État de favoriser les activités d'assainissement actuellement gérées par la SODECI.

FICHE DE COLLECTE

ONG EAU ET VIE

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

L'ONG eau et vie est une organisation française qui intervient dans les pays en voie de développement où il y a des problèmes d'accès à l'eau et l'assainissement dans les bidons villes ou les quartiers précaires. A cet effet elle met en place des projets sur une durée de 6 à 8 ans en partenariat avec l'acteur local (SODECI) et des services associés tel que:

- Service d'assainissement
- Service de gestion des déchets
- Sensibilisation à la bonne utilisation de l'eau à domicile
- Sensibilisation à l'hygiène
- Renforcement communautaire.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission de l'ONG eau et vie est de développer l'accès à l'eau et l'assainissement des populations défavorisées et des quartiers précaires.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

L'ONG eau & vie dépend du ministère des Infrastructures économiques (MIE) qui via elle a signé des partenariats avec l'Office National de l'eau Potable (ONEP) et la SODECI (Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire).

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Elle est également soumise aux codes de l'eau et à toute la législation ivoirienne.

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de notre équipe sont :

- Ingénieur hydraulique
- Technicien
- Plombier

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins sont de niveaux de compétences requises pour travailler sur les projets techniques :

- Ingénieur en assainissement et en eau (capable de construire un réseau, avoir de bonnes idées concrètes, avoir effectué des stages pratiques et qui ont de l'expérience).
- Plombier formé et opérationnel (maintenance des réseaux d'eau).
- Chargé de projet technique.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Au niveau du savoir-faire :

En termes de compétence en ingénieur hydraulique le niveau est moins bon en Côte d'Ivoire par rapport au niveau de compétence des autres pays où l'ONG exerce des activités (Philippines, Bangladesh) avec le même niveau de développement que la cote d'ivoire tandis que sur le volet assainissement les profils sont plus à l'aise .donc pour ces profils il va falloir une formation complémentaire qui va prendre du temps et qui n'est pas du tout l'idéal.

Elle a aussi constaté une carence en logiciel qui peut être due au monopole de la SODECI qui forme ces propres agents, pour les profils qui ont du niveau et de l'expérience niveau de salaire demandé très important.

Elle a aussi observé une carence au niveau de la pratique des diplômés dans le secteur (beaucoup de théorie et peu pratique).

Au niveau du savoir-être : Les 3 /4 des jeunes recrutés sont correctes.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Oui ONG Eau & Vie rencontré des difficultés à recruter

Elle a eu beaucoup de mal à recruter leur ingénieur en eau et assainissement (qui est motivé, mais avec très peu d'expérience sur les réseaux d'eaux), c'est-à-dire de trouver quelqu'un de compétent qui corresponde à leurs besoins, qui ne travaille pas déjà pour la SODECI ou l'ONEP qui sont les deux acteurs principaux dans la distribution de l'eau avec qui elle travaille en partenariat.

Difficulté à recruter un chargé de projet technique avec des profils qui ne répondent pas aux besoins de l'organisation qui est plus un profil qui est à l'aise sur le terrain et qui sache utiliser la bureautique (Excel, Word ...)

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

Les nouvelles connaissances recherchées sont :

- Ingénieur en hydraulique.
- Plombier pour la maintenance des infrastructures.
- Technicien.

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions de l'ONG Eau & Vie :

- Faire une communication des débouchés du secteur de l'hydraulique tel que HVA (Hydraulique villageoise Amélioré) pour ne citer que ceux-ci.
- Cibler les formations notamment dans l'hydraulique avec beaucoup de pratique.
- Le besoin de personnes ressources compétentes et opérationnelles est imminent.
- Surtout d'un point de vue technique accentué sur la formation pratique terrain du métier de l'hydraulique avec des modules de stage d'expérience pratique (significative au moins 6 mois).

FICHE DE COLLECTE

ONEP (Office National de l'Eau Potable)

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Institué par Décret ? 2006-274 du 23 Aout 2006, L'Office National de l'Eau Potable (**ONEP**) est une Société d'État régie par la loi n°97-519 du 4 septembre 1997, au capital de 150 millions de FCFA et soumis à l'Acte uniforme portant organisation des société commerciales et groupement d'intérêt économique de l'OHADA.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

L'ONEP est l'Office National de l'Eau Potable. Placé sous la tutelle technique du Ministère des Infrastructures Economiques et la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances l'ONEP a pour objet d'apporter à l'État et aux collectivités Territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population ainsi que la gestion du patrimoine public et privé de l'État dans le secteur de l'eau potable.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

L'ONEP au niveau du paysage institutionnel travail avec :

- L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)
- Ministère de l'environnement
- Ministère des infrastructures économiques
- SODECI
- ...

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Pas habilité à répondre

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Divers profils en rapport avec le secteur. Pour les détails, voir avec le responsable ressources humaines.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Ces besoins sa fonction des objectifs et des projets.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Assez de carences surtout en dans la pratique

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Non.

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

ND

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions sont :

- Gestion de projet
- Capable de mener des études stratégiques

FICHE DE COLLECTE

SARE QSE SARL Mr TRA –BI

Directeur General

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

SARE QSE SARL est un groupe de spécialiste dans le domaine de l'automatisme industriel, de la robotique de l'ingénierie électrique et de la Qualité Sécurité Environnement uni pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entreprise.

En d'autres termes, nous apportons un appui technique aux entreprises dans la démarche qualité à travers trois pôles d'ingéniosité technique à savoir :

- Etude, réalisation de projets et maintenance industrielle
- Assistance qualité sécurité environnement
- Formations pratiques en automatisme, instrumentation supervision des process & qualité sécurité environnement.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

La mission première dans le cadre de votre étude est d'aider les entreprises à contrôler leurs déchets industriels à savoir :

- En eau
- En environnement et autres

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau institutionnel nous avons le ministère de l'Environnement qui impose aux sociétés industrielles privées et publiques de se faire assister en terme de sécurité environnement et eau dans le contrôle de leurs équipements.

Au niveau opérationnel une carence des entreprises dans ce secteur d'activité (Qualité Sécurité Environnement).

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

Le ministère de l'Environnement en termes de réglementation dans le secteur de l'environnement et l'eau pour maîtriser les impacts.

La loi sur la métrologie en juin 2016 sous tutelle du ministère du Commerce.

Le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) qui assure le contrôle de l'application des lois, décrets et conventions et règles de prévention contre toutes formes de pollution.

5- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) de compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Besoins de compétences en :

- Master en qualité sécurité environnement
- Métrologue
- Instrumentiste

6- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Au niveau du savoir et savoir-faire, les constats sont :

- Pas de pratique (beaucoup de théorie)
- Niveau linguistique pas assez élevé

Au niveau du savoir-être les constats sont :

- Négligence sur l'apprentissage.
- Gain facile (exigence et fixation de prime par les nouveaux apprenants)
- Pas de patience dans l'apprentissage.

7- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Difficultés à recruter des métrologues, des ingénieurs en qualité sécurité environnement compétent (obligés de les former en plus).

8- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

À court, moyen et long terme, les nouvelles compétences sont :

- Des métrologues
- Des profils master qualité sécurité environnement
- Des instrumentistes

9- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Nos suggestions sont :

- Valoriser et/ou créer des formations en automatisme sécurité industriel.

- Des écoles de métrologie.
- Des formations spécialisées en qualité sécurité industrielle.

FICHE DE COLLECTE

CORAXEL Mme SANOGO Kady Sous-Directrice

1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

CORAXEL est une usine de fabrication de grande pièce en plastique créée depuis 1996, ces pièces obéissent à plusieurs raisons la première c'est le recueillement des eaux potables qui peuvent servir une maison en cas de coupure du distributeur locale et ensuite le recueillement des eaux usées.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure?

Sa mission est d'étudier avant tout des solutions pour que l'environnement urbain et rural soit respecté aussi bien dans le traitement des eaux usées que pour la récupération de déchets de tous ordres. CORAXEL participe activement à l'élaboration d'un monde plus propre et plus sain. Ainsi, en élaborant l'environnement contribue aux actions sanitaires de lutte infectieuse engagées par les gouvernements africains et l'OMS.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau institutionnel CORAXEL a effectué des séances de travail avec l'office national de l'eau potable (ONEP) et l'office national de l'assainissement et du drainage (ONAD) pour les orientés dans la bonne marche suivie du secteur.

Au niveau du positionnement CORAXEL n'est pas le seul a exercé cette activité elle a des concurrents à savoir SODIMAT, SIPMACI, etc.

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

ND

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

ND

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins réels sont :

- Spécialiste assainissement qui a la maîtrise de la nappe phréatique.
- Expert en plomberie.
- Spécialiste en réseau.

7- Aviez-vous observé ou constaté des carences chez les jeunes diplômés, recrutés actuellement au sein de votre équipe (jeunes professionnels du secteur) en termes du savoir, savoir-faire, savoir-être :

Savoir-être : Coraxel a constaté un manque de professionnalisme, manque de culture d'entreprise au niveau des jeunes diplômés.

Savoir-faire : à ce niveau elle a constaté un problème de qualification des jeunes soit sur la formation ou manque d'enthousiasme des apprenants c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de théorie et aucune pratique dans le domaine et sur le terrain.

8- Avez-vous actuellement des difficultés à recruter des profils spécifiques ou pour certaines qualifications relatives au secteur ?

Les difficultés liées au recrutement sont les suivants :

- Manque de qualification
- Manque de professionnalisme
- Manque de spécialiste en environnement

9- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

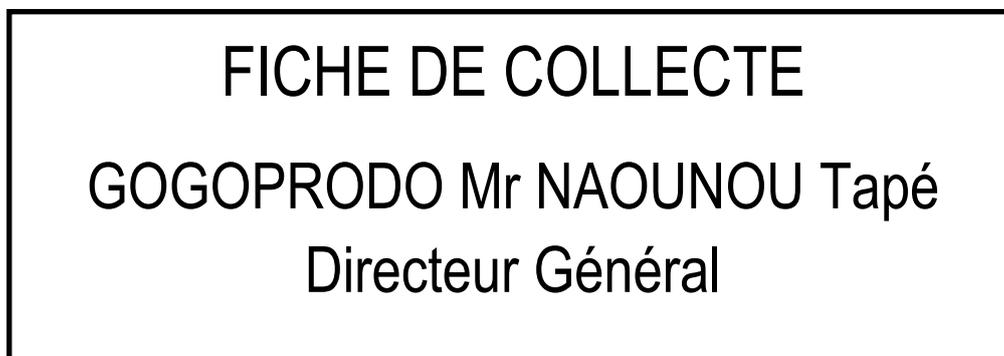
CORAXEL recherche des compétences :

- Spécialiste assainissement qui a la maîtrise de la nappe phréatique
- Expert en plomberie
- Spécialiste en réseau

10- Aviez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions sont les suivantes :

- Accentuer la formation qualifiante et pratique des jeunes diplômés.
- Mettre en place des stages pratiques des jeunes diplômés.



1- Veuillez nous présenter votre structure, s'il vous plait :

Groupe Organisé pour la Gestion des Œuvres de Production d'Eau (GOGOPROD'O) est une structure créée en 2008 pour intervenir dans la production et la potabilisation de l'eau.

2- Quelle est la mission de votre département au sein de la structure

La mission de GOGOPRODO fournir des solutions à tous les problèmes de potabilisation d'eau de traitements des eaux usées domestiques et de maintenance curative des ouvrages de production d'eau.

3- Veuillez nous décrire, si possible, le paysage institutionnel et opérationnel du secteur de l'eau et de l'environnement en Côte d'Ivoire :

Au niveau institutionnel et opérationnel GOGOPRODO apporte le résultat de ces études en termes d'adduction d'eau et potabilisation de l'eau aux entités comme le centre ivoirien antipollution (CIAPOL) le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), L'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD).

4- Disposez-vous d'éléments de prospective du secteur de l'eau et de l'environnement (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés) ?

ND

5- Quels sont les profils en rapport avec le secteur de l'eau et de l'environnement au sein de votre équipe ?

Les profils au sein de la structure sont :

- Spécialiste en traitement des eaux usées domestiques.
- Ingénieurs en chimie.

6- Quels sont les besoins réels (court terme, moyen et long terme) compétences disciplinaires/ transversales de votre département dans le domaine de l'eau et de l'environnement ?

Les besoins réels sont :

- Ingénieurs en hydraulique
- Ingénieurs en économie de l'environnement.
- Hydro chimiste.
- Hydrogéologie.

7- Pensez-vous rechercher de nouvelles compétences dans le secteur à court, moyen et long terme ? Si oui, lesquelles :

GOGOPRODO recherche des compétences :

- Microbiologie

- Chimiste
- Électromécanicien

8- Avez-vous des suggestions concernant de nouvelles compétences que pourraient acquérir les étudiants et/ou les professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement?

Les suggestions sont les suivantes :

- Remettre le système de traitement des eaux en cause.
- Renouvellement des ouvrages d'assainissement et de traitements des eaux sur tout le territoire ivoirien.
- Assurer la maintenance préventive de ces ouvrages.
- S'assurer de la bonne composition de l'eau potable en oligoélément.
- Réaménagement de loi et normes en vigueur en Côte d'Ivoire.

ANNEXE 5. SUGGESTIONS SELON LES ACTEURS RENCONTRES

N°	Acteurs	SUGGESTIONS	Destinataire
1	Omni Chimie Services Industriels (OCSI)	<ul style="list-style-type: none"> • système de régulation et commande industriel • chimie de procédé industriel • automatisme industriel • hydraulique • électromécanique 	IRD
2	Action Contre la Faim (ACF)	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des NTIC dans le suivi évaluation des projets • En marketing (marketing sanitaire) 	IRD
3	ANADER	<ul style="list-style-type: none"> • Hydrogéologues • spécialistes en changement climatique • d'expert en identification de zones agroécologiques actions d'anticipation • des techniciens en gestion durable • experte en érosion • expert sur l'appréciation des risques 	IRD
4	BRL INGENIERIE	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de projet • Montage des dossiers d'appel d'offres pratique 	IRD
5	MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir la possibilité de participer au curricula de la formation • Les nouveaux profils soit capable de modéliser les nappes phréatiques et les réserves • Le projet ne doit pas être orienté vers la formation uniquement, mais aussi vers le suivi des ressources • Avoir un retour favorable de ce projet • Propose le cabinet Sorhos & Company d'être le lien entre le ministère et l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) • Compétences supplémentaires sur les TICS en 	IRD

N°	Acteurs	SUGGESTIONS	Destinataire
		formation clé et continues. <ul style="list-style-type: none"> • Mieux automatiser la gestion des ressources et éclairer l'élaboration des politiques. • Tableaux de bords de la gestion du réseau hydraulique avec des données en temps réel 	
6	Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL)	<ul style="list-style-type: none"> • Le master doit être opérationnel • Les professionnels du secteur doivent participer à la formation des talents de ce master 	IRD
7	BURGEAP	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter des étudiants de niveau Licence de tous les domaines pour le master • 1ere année master ; enseignement d'ordre général sur l'environnement et l'eau • 2^e année master : spécialisation en eau ou environnement • Ajouter des professionnels qui désirent une réorientation de carrière pour embrasser celle du secteur 	IRD
8	Croix-Rouge Cote d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • hydrauliciens • hydrogéologues • chimiste 	IRD
9	FIPME	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir les compétences qu'il faut et façonner le profil par la suite. • Créer des modules adaptés et pointus en matière d'eau et d'environnement (chimie) 	IRD
10	FIRCA	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet ne devrait pas rester sans suite après la réalisation des entrevues. • Les jeunes ivoiriens doivent avoir accès au 	IRD

N°	Acteurs	SUGGESTIONS	Destinataire
		master <ul style="list-style-type: none"> • Les curricula devront être validés au niveau national par les structures partenaires. 	
11	Ivoirienne de Représentation, d'Importation et de Maintenance (IRIM)	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut que la formation soit adaptée aux besoins de intervenant du secteur surtout le secteur privé. • Demander à l'État de favoriser les activités d'assainissement actuellement gérées par la SODECLI. 	IRD
12	ONG EAU ET VIE	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une communication des débouchés du secteur de l'hydraulique tel que HVA (Hydraulique villageoise Amélioré) pour ne citer que ceux-ci • Ciblé les formations notamment dans l'hydraulique avec beaucoup de pratique • Le besoin de personnes ressources compétentes et opérationnelles est imminent • Surtout d'un point de vue technique accentué sur la formation pratique terrain du métier de l'hydraulique avec des modules de stage d'expérience pratique (significative au moins 6 mois) 	IRD
13	• SARE QSE SARL	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et/ou créer des formations en automatisme sécurité industriel • Des écoles de métrologie • Des formations spécialisées en qualité sécurité industrielle 	IRD
14	TERRABO	<ul style="list-style-type: none"> • Master en géophysique • Master en environnement • Master en hydraulique • Hydrogéologie • Hydrologie 	IRD

N°	Acteurs	SUGGESTIONS	Destinataire
		<ul style="list-style-type: none"> • le contenu de la formation doit être choisi en association avec les entreprises. Aussi, les étudiants qui sortent de la formation doivent être rapidement opérationnels. Finalement, la formation doit intégrer les outils informatiques logiciels de pointe 	
15	ARTELIA	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la technique des talents du secteur • Trouver une solution au dilemme formation pluridisciplinaire ou profils purs spécialistes : être pluridisciplinaire et avoir une spécialité parmi ces toutes ces disciplines. • Renforcer les formations non techniques • Faire des passerelles pour faire le lien entre technicien et • Question sur la sélection du background • Hyper sélection : sélection d'une élite pour la formation des profils du secteur. Avec des promotions relativement petites. • Infrastructure : mettre en place les moyens pour rendre la formation pratique et adéquate • Petits modules de formation : des professionnels du secteur pourront donner des modules de formation dans le programme de master afin de l'enrichir • Utilité réelle de la formation : la formation ne doit pas être redondante et doit répondre de façon optimale aux besoins du secteur • Maîtrise de la langue française : améliorer la maîtrise de la langue (parlé et écrit) des personnes formées 	IRD
16	CORAXEL	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuer la formation qualifiante et pratique des jeunes diplômés • Mettre en place des stages pratique des jeunes diplômés 	IRD

N°	Acteurs	SUGGESTIONS	Destinataire
17	GOGOPRODO	<ul style="list-style-type: none">• Remettre le système de traitement des eaux en cause• Renouvellement des ouvrages d'assainissement et de traitements des eaux sur tout le territoire ivoirien• Assurer la maintenance préventive de ces ouvrages• S'assurer de la bonne composition de l'eau potable en oligoélément• Réaménagement de loi et normes en vigueur en Côte d'Ivoire	IRD

ANNEXE 6. COPIES DES COURRIERS ADRESSES AUX ACTEURS

Voir PDF en fichier joint

ANNEXE 7. TERMES DE REFERENCES

Termes de référence

Recrutement d'un consultant chargé de l'étude du secteur d'emploi du projet
MAREMA en Côte d'Ivoire

Contexte de l'étude

Le projet Erasmus + « Master Régional Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines » (MAREMA) vise à créer un parcours régional de formation porté par les Universités d'Abomey Calavi (Bénin), Yaoundé I et Ngaoundéré (Cameroun), Nangui Abrogoua et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire) entre 2016 et 2019. Il est coordonné par l'Université de Montpellier et appuyé par plusieurs établissements académiques européens (Université de Barcelone, Université Grenoble Alpes, Université Catholique de Louvain), l'Institut de Recherche pour le Développement et l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Dans des pays marqués par une croissance urbaine forte et la nécessité de renforcer l'accès des populations à une eau salubre et à l'assainissement (objectif du développement durable n°6), le besoin de pouvoir recourir à des scientifiques et des experts de haut niveau formés sur ces questions est prégnant. Pour contribuer à y répondre, MAREMA propose d'élaborer et de mettre en place dans les 5 universités porteuses une offre de formation internationale, pluridisciplinaire, à des outils pédagogiques et de recherche innovants et fortement connectée au secteur socioprofessionnel local, national et international.

Dans cette perspective, une première étape du projet consiste à analyser le contexte socioéconomique dans lequel la formation va s'insérer. En particulier, il s'agit à travers la présente étude de permettre aux porteurs du projet, d'une part, de construire l'offre de formation en tenant compte des besoins exprimés par les employeurs potentiels du secteur de l'eau et de l'environnement, et d'autre part, d'initier en amont un partenariat avec ces acteurs. Elle est complémentaire d'un travail d'analyse des formations de master existantes dans le domaine de l'eau et de l'environnement en lien avec les grandes villes africaines. Elle vise également à faciliter l'organisation de tables rondes réunissant les promoteurs du futur parcours de master et les acteurs socioprofessionnels du secteur.

L'étude est commanditée par le consortium MAREMA et coordonnée par l'Université de Barcelone et l'Institut de Recherche pour le Développement, avec l'appui des Universités d'Abomey Calavi (Bénin), Yaoundé I et Ngaoundéré (Cameroun), Nangui Abrogoua et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire).

Objet de l'étude

Le consultant devra analyser le secteur de l'eau en lien avec les milieux urbains (ressource, traitement, distribution, assainissement et rejet – y compris les nouveaux usages liés à l'économie circulaire¹) et les risques associés (sanitaires, environnementaux).

Objectifs de l'étude

Fournir une description détaillée du paysage institutionnel et opérationnel (entreprises publiques, bureaux d'étude nationaux et internationaux, ONG, administrations (Ministères et Leurs directions générales, collectivités territoriales...), petites, moyennes et grandes entreprises privées, multinationales) du secteur ;

Produire une analyse détaillée du paysage des employeurs potentiels du secteur ;

Identifier les compétences (disciplinaires et transversales) attendues par les employeurs et notamment les carences constatées chez les jeunes diplômés en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être ;

Disposer d'éléments de prospective du secteur (réglementation, décentralisation, tendance des investissements publics et privés).

Méthodologie de travail

Un premier recueil de contacts et d'éléments d'orientation auprès des acteurs disposant d'un niveau d'information générale est attendu (chambres de commerce et d'industrie, associations de professionnels, agences d'emploi...);

Des entretiens avec les acteurs socioprofessionnels visés, répartis de façon équilibrée et représentative parmi les différents acteurs (entreprises publiques, bureaux d'étude nationaux et internationaux, ONG, administrations (Ministères et leurs directions générales, collectivités territoriales...), petites, moyennes et grandes entreprises privées, multinationales ; ces entretiens viseront à établir une description précise de l'organisme concerné (fonctionnement, positionnement sur le marché, vision sur son développement futur), de ses besoins en compétences (disciplinaires et transversales) et des carences constatées chez les jeunes diplômés recrutés actuellement.

Selon les résultats obtenus et la disponibilité des personnes contactées, des questionnaires écrits pourront être adressés aux acteurs ciblés.

Livrables

Rapport d'analyse détaillé comprenant un chapitre sur le paysage institutionnel et opérationnel du secteur, un chapitre sur l'analyse du paysage des employeurs potentiels, un

chapitre sur l'identification des compétences attendues et des carences constatées chez les jeunes diplômés, un chapitre sur les perspectives d'évolution du secteur en termes réglementaires, institutionnels et économiques notamment.

Annexes incluant la synthèse des échanges, les transcriptions des entretiens et la liste exhaustive des personnes contactées (y compris personnes non rencontrées) et leurs coordonnées mail et téléphoniques

Le rapport et ses annexes devront être remis sous format électronique en version Word et PDF. Ils seront la propriété du projet MAREMA.

Modalités de sélection

Profil requis :

Avoir une bonne connaissance et une solide expérience dans le domaine de la formation initiale et continue, en particulier sur les questions de professionnalisation et/ou dans le secteur de l'eau et de l'environnement ;

Avoir une bonne connaissance du contexte académique national ;

Disposer de références sur la réalisation de travaux similaires ;

Maîtriser les méthodes d'enquête ;

Avoir une excellente maîtrise de la langue française ;

Niveau d'étude souhaité : BAC+ 5/ Master

Composition du dossier de candidature :

Offre technique comprenant un descriptif de la méthodologie (liste prévisionnelle de contacts, grille d'entretien, questionnaire type, calendrier de réalisation des travaux)

Liste de références (incluant notamment le nom des clients précédents, un descriptif des projets et leurs montants)

CV

Offre financière rédigée en euros et toute taxe comprise (TTC). L'offre financière ne devra pas excéder 5000 euros TTC.

La proposition devra être rédigée en français. La durée de l'étude est de 15 jours ouvrables à compter du 01 janvier 2017.

Processus de sélection :

L'ensemble du dossier de candidature devra être adressé à elise.montet@ird.fr et salgot@ub.edu **avant le 15 décembre 2016**.

Le consultant sera sélectionné par une commission comprenant deux représentants des universités porteuses du projet MAREMA au Bénin/Cameroun/Côte d'Ivoire, un représentant de l'Université de Barcelone et un représentant de l'Institut de Recherche pour le Développement.

Un contrat de prestation sera conclu à l'issue du processus de sélection entre l'IRD et le consultant retenu pour la mission.

1^{er} décembre 2016 : diffusion de la consultation restreinte 15

décembre 2016: clôture de la consultation restreinte 21

décembre 2016 : annonce des résultats

1^{er} janvier 2017 : démarrage de l'étude

31 janvier 2017 : remise du rapport provisoire

BIBLIOGRAPHIE

1. https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf
2. <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>
3. <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Loi-1998-750-domaine-foncier-rural-MAJ-2004.pdf>
4. https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf
5. <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>
6. <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>
7. https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf
8. <https://www.gouv.ci/doc/Code%20forestier%20ivoirien.pdf>
9. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ivc141605.pdf>
10. https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf
11. <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Code-1996-environnement.pdf>
12. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ivc155706.pdf> : Ministère des eaux et forêts Ministère des Infrastructures Economiques
13. ONEP
14. SODECI
15. Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du développement Durable
16. SORHOS : <http://www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS1%20LD/CTS%201.1.pdf>
<http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=313>
<http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=313>
https://www.gouv.ci/doc/accords/1449056551code_de_eau.pdf